



**Administration contractante: Délégation de l'Union européenne
au Tchad**

**Programme d'appui pour la préservation de la
biodiversité et des écosystèmes fragiles d'Afrique
centrale (ECOFAC 6)**

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Appel à proposition en attribution directe relatif à la mise en œuvre des résultats du programme ECOFAC 6 dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA) et dans la zone de Aouk, transfrontalière du Tchad, République Centrafricaine- RCA et Soudan

11° Fonds européen de développement (PIR)
Décision n° RCO/FED/039-795

Référence : EuropeAid/139-187/DD/ACT/TD

Date limite de soumission de la demande complète:
08 janvier 2018 à 12H00 locale

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE – SCF & APN

Intitulé de l'action	Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim et à la gestion durable de sa biodiversité – République du Tchad « Projet Ouadi Rimé-Ouadi Achim (POROA) »
Numéro & intitulé du lot	Lot N°1 : <i>Appui à la réalisation des résultats du programme ECOFAC 6 dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim (RFOROA) comme énoncés dans la convention de financement (CF), tout en adoptant sa logique d'intervention</i>
Lieu de l'action	République du Tchad, Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim (Régions du Wadi Fira, Batha, Borkou et Bahr Al Ghazal)
Nom du demandeur	Sahara Conservation Fund (Europe)
Nationalité du demandeur	Française

Dossier N°	
------------	--

(pour usage interne seulement)

Numéro d'identification EuropeAid	FR-2017-DDU-1602080842
Contrat en cours	S.O.
Statut juridique	Association sans but lucratif
Codemandeur	S.O.
Entité affiliée	Voir « structures associées »

Coordonnées du demandeur chef de file à utiliser dans le cadre de la présente action	
Adresse postale	SCF-Europe, 3bis Grand Place, Bussy Saint Georges 77600 France
Numéro de téléphone	+41 21 864-3651 (bureau) +41 79 754-4391 (mobile)
Numéro de fax	-
Personne de contact	John Newby, Directeur Exécutif, SCF-Europe
Adresse électronique	john.newby@scf-europe.fr
Adresse	3bis Grand Place, Bussy Saint Georges, 77600 France
Site web du demandeur	www.saharaconservation.org

Table des matières

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION.....	4
Acronymes	4
1.1. RESUME DE L'ACTION	5
1.2. DESCRIPTION DE L'ACTION	6
1.3. PERTINENCE DE L'ACTION	7
 PARTIE B. FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE.....	 11
1. informationS généraleS.....	11
2. l'action	12
2.1. DESCRIPTION DE L' ACTION.....	12
2.2. EXPERIENCE DU DEMANDEUR CHEF DE FILE	46
2.3. EXPERIENCE DU/DES CODEMANDEUR(S) (LE CAS ECHEANT)	48
2.4. EXPERIENCE DE L'/DES ENTITE(S) AFFILIEE(S) (LE CAS ECHEANT).....	48
3. le demandeur chef de file	49
3.1. IDENTITE.....	49
3.2. PROFIL	49
3.3. CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS	57
3.4. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ORGANISATION	61
4. Le codemandeur	62
5. ENTITÉ AFFILIÉE PARTICIPANT À L'ACTION.....	62
6. AssociÉs participant à l'action.....	63
7. Liste de contrÔle pour le formulaire complet de demande.....	65
8. DÉclaration du demandeur chef de file (demande complète)	67
9. Grille d'Évaluation pour la demande complète.....	69

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION

ACRONYMES

AP	Aire Protégée
APN	African Parks Network
APROCOFF	Association pour la PROtection et la COnservation de la Faune et de la Flore
CCR	Conseil Consultatif Régional
CDA	Comité Départemental d'Action
CGO	Conseil Général d'Orientation
CLA	Comité Local d'Action
CRA	Comité Régional d'Action
CdS-N	Comité de Suivi – National
CdS	Comité de Suivi
CSE	Cellule Sensibilisation & Education
CSI	Cellule Suivi & Informations
CMS	Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices
DCFAP	Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées
DRE	Direction Régionale de l'Environnement
EAD	Agence de l'Environnement d'Abu Dhabi
ECOFAC	Ecosystèmes Fragiles d'Afrique Centrale
EE	Education Environnementale
EIE	Etude d'Impact Environnemental
LAB	Lutte anti-braconnage
MEEP	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Pêches
ONCFS	L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
OSS	Observatoire du Sahel et du Sahara
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PAGAPS	Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées Sahélo-Sahariennes
PASTOR	Programme d'Appui Structurant du Développement Pastoral
PRAPS	Project Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PREPAS	Projet de renforcement de l'élevage pastoral (Batha, de l'Ennedi et du Wadi Fira)
PSWS	Pan Sahara Wildlife Survey
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAMSAR	Convention internationale sur les zones humides
RFOROA	Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim
RN	Ressources Naturelles
SCBI	Smithsonian Conservation Biology Institute
SCF	Sahara Conservation Fund
SMART	Spatial Monitoring and Reporting Tool
UC	Unité de Cogestion
UE	Union européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WABDAB	West African Bird Data Base
ZICO	Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux
ZSL	Zoological Society of London

1.1. Résumé de l'action

Titre de l'action	Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim (RFOROA) et à la gestion durable de sa biodiversité – République du Tchad « Projet Ouadi Rimé-Ouadi Achim - POROA »
Lot	Lot N°1
Lieu de l'action	République du Tchad, RFOROA (Régions du Wadi Fira, Batha, Borkou et Bahr Al Ghazal)
Durée totale de l'action	48 mois
Contribution de l'UE demandée	3.000.000 EUR
Contribution de l'UE (%)	83.55%
Objectifs de l'action	Objectif global : Contribuer à la préservation plus efficace de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en République du Tchad Objectif spécifique : Préserver la biodiversité de la RFOROA de façon intégrée et durable
Groupes cibles	DCFAP/MEEP, les populations nomades et semi-nomades de la RFOROA et leurs autorités traditionnelles, les autorités locales et les structures partenaires
Bénéficiaires finaux	Les populations des 4 régions concernées, l'Etat tchadien et la collectivité internationale, de manière globale
Résultats estimés	Extr.1 : Les activités socio-économiques et sectorielles de la RFOROA et sa zone limitrophe sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes. Extr.2 : Des systèmes de gestion efficace de la RFOROA sont développés et opérationnels. Extr.3 : Les populations de la RFOROA et limitrophes sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable. Extr.4 : La structure de gestion de la RFOROA et son staff sont renforcés. Extr.5 : Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux paysage et régional.
Activités principales	A1.1 : Affiner l'identification des acteurs et des actions en cours A1.2 : Créer des Conseils Consultatifs Régionaux A1.3 : Participer à la conservation de la connectivité écologique entre les AP A1.4 : Promouvoir la réalisation d'EIE A1.5 : Promouvoir la RFOROA A2.1 : Créer une Unité de Cogestion de la RFOROA A2.2 : Mettre en place un système de suivi écologique A2.3 : Elaborer et exécuter un PAG de la RFOROA A2.4 : Contribuer à la réintroduction d'espèces emblématiques A2.5 : Créer un système efficace d'Application de la Loi A2.6 : Lutter contre les feux de brousse A2.7 : Créer des infrastructures de gestion appropriées A3.1 : Intégrer les représentants des populations dans les structures de pilotage et de suivi de l'Action A3.2 : Etudier la faisabilité de valorisation intégrative et participative des RN A3.3 : Effectuer des missions de santé de proximité A4.1 : Participer à la réflexion sur le métier et la formation de garde A4.2 : Former les cadres supérieurs A5.1 : Contribuer aux activités transversales du programme régional ECOFAC VI

1.2. Description de l'action

Sahara Conservation Fund (SCF) œuvre avec les autorités tchadiennes pour la conservation de la biodiversité de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim (RFOROA) depuis 2001. Diverses missions et études ont montré le besoin d'améliorer l'aménagement de la réserve et la gestion de sa biodiversité. En 2015, SCF et ses partenaires ont lancé un projet ambitieux pour réintroduire l'oryx algazelle. Le succès à long terme et l'extension de ce projet à d'autres espèces classées dans la Liste Rouge de l'UICN (addax, gazelle dama, autruche) reposent sur une gestion efficace et durable de la RFOROA. Dans ce cadre, en 2016, SCF a signé un protocole d'accord avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Pêches (MEEP) du Tchad. SCF, en collaboration étroite avec le Coordonnateur des Secteurs Faune DCFAP/MEEP de la RFOROA, est à l'origine de la préparation de la présente Action.

Son objectif global est de : *Contribuer à la préservation plus efficace de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en République du Tchad* » Son objectif spécifique consiste à : « *Préserver la biodiversité de la RFOROA de façon intégrée et durable* »

i. Principales parties prenantes

Les principales parties prenantes de l'action sont les suivantes : (1) Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Pêches (MEEP) et son service technique, la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) en charge de la gestion de la RFOROA, qui sont très engagés et souhaitent améliorer l'aménagement et la gestion de la réserve, notamment la conservation de sa biodiversité. (2) Les populations semi-nomades et nomades de la RFOROA et leurs autorités traditionnelles qui se sont montrées très enthousiastes pour améliorer la gestion des ressources naturelles de la réserve et ont soutenu, dès le début, le projet de réintroduction des oryx. (3) Les autorités locales et (4) les services techniques déconcentrés qui demandent un appui pour lutter contre les feux de brousse ainsi que l'aménagement et la gestion de l'aire protégée. (5) Les acteurs de la conservation présents dans cette région (SCF, APN, SCBI, l'UE, la Coopération suisse, etc.) conscients que la réussite de leurs activités dépend d'une amélioration de la gestion et de l'aménagement de la réserve grâce notamment au renforcement des capacités des acteurs et une meilleure coordination de leurs activités.

ii. Extrants et activités

Les activités proposées sont destinées à porter une amélioration dans trois domaines largement intégrés : (1) la coordination des parties prenantes ; (2) la gouvernance et (3) la cogestion de la réserve et de ses ressources naturelles. Les deux premiers domaines nécessiteront des efforts axés sur l'information, la sensibilisation, la concertation et la mise en place de structures permettant l'échange et la participation des différentes parties prenantes (Activités liées à l'extrait 1). Une approche et des moyens plus classiques (formations, équipements, infrastructures, etc.), une très bonne organisation ainsi qu'un volet suivi/évaluation performant (Activités liées aux extraits 2 et 3) contribueront à améliorer la cogestion de la réserve et de ses ressources naturelles. Les activités liées aux extraits 1, 2 et 3 seront mises en œuvre soit directement par le demandeur de l'Action, soit par des structures (ONG, consultants,...) rémunérées par ce dernier.

Les activités liées aux extraits 4 et 5 (renforcement de capacités des cadres et agents DCFAP/MEEP ainsi que partage d'informations et capitalisation avec les autres AP de ECOFAC VI), pilotées par la structure régionale du programme ECOFAC VI, apporteront, notamment, des éléments « sahéliens » (biodiversité et gestion des pâturages et parcours d'élevage, par ex.) à un ensemble d'AP à caractère « forestier ».

iii. Calendrier indicatif de l'Action

L'action a une durée de 48 mois. Elle débutera par une étude « diagnostic » suivie de la mise en place de l'Unité de Cogestion (UC) de la RFOROA ainsi que des Cellules « Suivi & Informations » et « Sensibilisation & Education ». Les Conseils Consultatifs Régionaux (CCR) des régions de Wadi Fira et de Batha seront les premiers à être créés, verront ensuite le jour (avant fin année 3) les CCR des régions de Borkou et Bahr Al Ghazal. Dès l'année 2, les systèmes de suivi écologique et d'application de la loi seront renforcés, notamment par le recrutement et la formation de gardes DCFAP/MEEP supplémentaires pour les Secteurs Faune Sud et Nord. Enfin, en 3^e année, un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la RFOROA verra le jour permettant de statuer sur la pertinence d'un Secteur Faune Ouest.

1.3. Pertinence de l'action

1.3.1. Pertinence par rapport à l'appel à propositions

L'action s'inscrit parfaitement dans l'objectif général du "*Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et les écosystèmes fragiles d'Afrique centrale (ECOFAC 6)*" qui consiste à préserver de manière plus efficace la diversité des écosystèmes fragiles - sahélo-sahariens dans ce cas-ci - tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales en augmentant la valeur socio-économique de la RFOROA grâce au développement d'un nouveau modèle de cogestion des RN répondant aux spécificités de la zone sahélo-saharienne et soutenu par une gouvernance intégrée. Ce modèle de cogestion permettra de répondre aux défis liés au changement climatique et de sécuriser des écosystèmes dynamiques et interconnectés pour minimiser la vulnérabilité des usagers de la RFOROA.

L'Action s'inscrit également parfaitement dans l'approche stratégique globale développée par la Commission Européenne pour la conservation de la faune en Afrique et résumée dans le document « *Au-delà des Eléphants* ». La RFOROA a été identifiée comme site important dans les Paysages Prioritaires pour la Conservation (WAF-01). Cette stratégie qui a pour objectif de stopper la perte de la biodiversité en promouvant une bonne gouvernance des ressources naturelles dans le but de mettre en valeur les liens étroits existants entre la santé des écosystèmes et la subsistance des populations, pour l'éradication de la pauvreté.

A travers la mise en place de ce modèle de cogestion des RN soutenu par une gouvernance efficace et intégrée conciliant les impératifs pour l'élevage et la faune sauvage, la réflexion qui s'opérera en amont notamment sur les enjeux liés à une gestion concertée du territoire et une approche de développement communautaire va s'appuyer sur une série d'activités déclinées ci-dessous pour garantir la réussite de cet objectif :

- Réaliser avant le démarrage des interventions, une étude diagnostique du contexte socioéconomique et culturel des zones d'intervention, ainsi qu'un état des lieux des activités présentes en matière de développement local sur les territoires concernés et le statut des plans de développement locaux ;
- Collaborer avec les autorités traditionnelles et coutumières et assurer l'articulation avec les instances de concertation en développement (comités paritaires, CRA, etc.) ;
- Développer une synergie avec les programmes pastoraux existants dans la région et ayant un impact direct ou indirect sur la RFOROA (PREPAS, PASTOR, PRAPS, etc.) ;
- Appuyer la concertation locale, la complémentarité/synergie et la coordination locale avec les autres acteurs de développement et de conservation tout en facilitant l'échange d'information pour améliorer les relations professionnelles avec l'ensemble des autorités nationales de la conservation, de l'administration du territoire tant au niveau central que local ;
- Mettre en place un cadre collaboratif à travers un mémorandum d'entente avec le gouvernement du Tchad pour une gestion déléguée de la RFOROA sur la base du modèle de cogestion qui aura été développé et testé ;
- Mettre en place des organes de gouvernance en se basant sur les 4 principaux piliers de la gouvernance : la responsabilité, la pluralité, la subsidiarité et la transparence et grâce à l'application de certains outils de la gouvernance qui seront détaillés ultérieurement ;
- Introduire les outils IMET (BIOPAMA¹) et SMART dans le système de suivi pour évaluer la pertinence des résultats en matière de gestion des AP et renforcer les capacités des structures de l'Etat en charge des AP pour utiliser ces outils ;
- Contribuer à assurer une coordination cohérente sur le suivi et l'évaluation des activités développées dans le cadre d'ECOFAC 6 ;
- Améliorer la communication globale au grand public tant au niveau national qu'international dans la perspective d'une appropriation du patrimoine et de la notion de sa conservation.

L'Action abordera l'ensemble des résultats visés dans les lignes directrices de l'appel à proposition.

¹ Le Programme pour la biodiversité et la gestion des AP (BIOPAMA) est une initiative du Groupe ACP financée par l'UE.

Etant donné la taille de la réserve et sa complexité socio-culturelle et administrative, elle se focalisera dans un premier temps sur les régions de Wadi Fira et de Batha. La priorité portera sur la concertation, la mise en place de structures de gouvernance et de gestion, le renforcement des capacités et la lutte contre les activités illégales.

1.3.2. Pertinence par rapport aux besoins et contraintes particuliers du pays cible, des régions cibles et/ou des secteurs concernés (y compris les synergies avec d'autres initiatives de l'UE et l'absence de double emploi)

La faune de la zone sahélo-saharienne est parmi la plus menacée de la planète. La sécheresse, la désertification, la perte d'habitat et surtout la surexploitation par la chasse ont conduit de nombreuses espèces au bord de l'extinction (oryx, addax, gazelle dama, guépard, etc.). Etant donné le constat de déclin généralisé, la RFOROA constitue un des meilleurs atouts pour stabiliser la situation, renverser la tendance, et contribuer à la restauration de toute une communauté viable d'espèces sahélo-sahariennes et leurs habitats.

D'un point de vue économique, l'espace occupé par la RFOROA est une zone clé dans le secteur de l'élevage. En raison de l'absence de planification de l'utilisation des RN, les pâturages de la réserve ont été rapidement colonisés et rendus accessibles aux éleveurs grâce aux politiques de développement hydraulique qui a vu la multiplication des forages et puits cimentés. Les périodes de régénération des ressources naturelles et notamment des pâturages ont été considérablement réduites générant du surpâturage, la disparition des espèces végétales préférées par le cheptel, le compactage et le piétinement du sol et, dans de nombreuses régions, la désertification. Il est donc primordial de coordonner les activités de conservation de la faune et les activités de développement pastoral, pour éviter de perdre les caractéristiques remarquables de la RFOROA qui en font un sanctuaire de faune et un espace pastoral à forte valeur économique et vital pour un grand nombre d'éleveurs.

La mise en œuvre de la présente Action en faveur de la RFOROA s'appuie sur ce qui a été développé dans le cadre du projet de réintroduction de l'oryx algazelle (mis en œuvre par SCF et financé par l'Agence de l'Environnement d'Abou Dhabi) en le complétant par un travail indispensable pour conserver l'habitat, améliorer la gestion globale de la réserve, et répondre au besoin des différents secteurs rivalisant pour ses ressources.

Hélas, aujourd'hui, l'aménagement et la gestion de la RFOROA sont compromis par un certain nombre de contraintes et faiblesses de nature systémique et opérationnelle détaillées ci-dessous :

- Manque de coordination entre les acteurs responsables de l'environnement et ceux du développement rural (pastoralisme, hydraulique, infrastructure, agriculture) ; développement non-réglementé (principalement pastoral) menant à la perte de l'habitat et de la biodiversité ;
- Faible implication de la population locale et de l'administration ;
- Réglementation faible ou obsolète ; autorité et mandat des gestionnaires de la réserve imprécis ; système judiciaire faible ;
- Absence de PAG ; mauvaise compréhension des limites de la réserve ; mauvaise compréhension et reconnaissance de l'existence, du rôle et des valeurs de la réserve ;
- Faible gouvernance (manque de mandat et structures locaux) ;
- Capacité insuffisante pour gérer la réserve (ressources humaines, équipement, etc.) ; organisation opérationnelle faible pour contrôler les activités illégales et autres menaces préjudiciables.

La présente Action répond parfaitement à ce constat, à savoir : la concertation entre les gestionnaires de la RFOROA et les acteurs du développement (Extr.1), le besoin d'améliorer la gouvernance et l'implication des acteurs locaux dans l'aménagement et la gestion de la réserve (Extr. 2 et 3), et la nécessité de renforcer la capacité des agents responsables de cette AP (Extr. 2 et 4).

Au niveau national, elle collaborera activement avec African Parks Network, qui, dans le cadre du « Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles du Tchad (APEF) » (financement UE - PIN), met en œuvre des activités au niveau de l'Ennedi et du Parc National de Zakouma.

L'Action développera également des complémentarités/synergies avec les divers acteurs qui interviennent dans la région sur la thématique pastorale, à savoir : le programme PREPAS de la coopération Suisse, le programme PASTOR de l'UE, le projet PRAPS de la Banque Mondiale, et le programme eau de ruissellement/GIZ sur financement Suisse.

Au niveau régional, elle viendra compléter les activités en cours du projet PAGAPS, mis en œuvre par l'ONG NOE sur fonds UE, dont l'objectif est de préserver les écosystèmes sahélo-sahariens du Niger et du Tchad. L'Action répond également aux besoins énoncés dans le plan d'action régional Niger-Tchad pour la conservation de l'addax et de la gazelle dama puisque la RFOROA est un des sites prioritaires pour la réintroduction de l'addax et le renforcement des populations de gazelle dama.

Enfin, dans le cadre du programme ECOFAC 6, Sahara Conservation Fund s'attèlera, à travers la présente Action, à promouvoir les convergences entre les « projets aires protégées » de la composante-1 - plus particulièrement avec l'Action d'APN dans la zone Aouk et avec le projet ECOFAUNE+ et les « projets régionaux » de la composante-2 d'ECOFAC-6 (Cellule Coordination, CEDAMM et RIOFAC).

1.3.3. Décrire et définir les groupes cibles et bénéficiaires finaux, leurs besoins et leurs contraintes et indiquer comment l'action abordera ces besoins

i. Description des groupes cibles et des bénéficiaires finaux

Les groupes cibles de l'Action sont les suivants : (1) la **DCFAP/MEEP** et ses représentants au niveau local (un Coordonnateur, 2 Chefs de Secteur Faune, 2 Adjoints au Chefs de Secteur, 2 chauffeurs et 24 gardes), (2) les **populations nomades et semi-nomades de la RFOROA** (environ 1.000 habitants au sein de la réserve, répartis sur 5-6 villages permanents, sans compter les personnes qui traversent la réserve) et leurs **autorités traditionnelles** (les Chefs de tribus et les Représentants des nomades venant des régions plus éloignées, les Chefs religieux), (3) **les autorités locales décentralisées** (Chefs de canton), (4) **les autorités administratives déconcentrées** (Gouverneurs, Préfets, Sous-préfets, etc.) et leurs services techniques (Délégués régionaux des Ministères techniques), ainsi que (5) **les structures partenaires** (acteurs de la conservation présents au Tchad, ONG/associations/projets pastoraux, etc.)

Les populations des régions du Wadi Fira, du Batha, du Borkou et de Bahr Al Ghazal, l'Etat tchadien et la collectivité internationale représentent les bénéficiaires finaux de l'Action

ii. Besoins et contraintes des groupes cibles et bénéficiaires finaux et pertinence de l'Action par rapport à ces besoins

La DCFAP/MEEP présente des besoins importants en ressources humaines, équipement, outils de travail, formation et organisation pour assumer son mandat de gestionnaire de la RFOROA. La majeure contrainte au niveau du Ministère se situe dans la délégation de pouvoir vers la réserve par manque de structures et d'organisation locale adéquate. La présente Action améliorera considérablement les capacités de la DCFAP/MEEP à mener son mandat avec succès. La mise en place d'une Unité de Cogestion, rassemblant les parties prenantes facilitera et renforcera son rôle.

Les **populations nomades et semi-nomades** exploitent la réserve pour ses pâturages et ressources en eau. Elles bénéficieront de la gestion durable des RN d'autant plus qu'elles y seront associées pleinement grâce à une gouvernance intégrée à travers leurs représentants traditionnels et élus locaux. En effet, l'Action contribuera à une meilleure gestion de l'espace et à long terme, une meilleure utilisation des parcours selon leur capacité et vocation (classification de paysages). De nouveaux statuts de la réserve clarifieront ses limites et sa vocation en tant qu'outil pour une meilleure gestion de l'espace et des RN. L'Action apportera aussi des bénéfices en matière de développement (santé) et éventuellement une économie alternative écotouristique à moyen terme.

Les **autorités administratives locales** sont responsables des aspects de gouvernance et sécuritaire, ainsi que de la planification et l'exécution de plans locaux de développement. Elles seront de facto les premiers bénéficiaires des actions de décentralisation quel que soit leur nature puisqu'elles renforcent leur pouvoir. La contrainte majeure actuelle est le manque de modèle de gestion locale et décentralisée. Les **services techniques déconcentrés de l'Etat** fournissent des appuis techniques sectoriels (élevage, agriculture, hydraulique, santé, etc.). Ils manquent clairement de moyens humains et logistiques pour travailler efficacement de manière intersectorielle avec l'ensemble des partenaires. Ce manque de moyens se traduit par un cloisonnement des actions par secteur qui est la principale contrainte au développement des régions et encore plus dans les zones nomades peu peuplées.

Ces représentants administratifs et techniques bénéficieront de la mise en place de structures de concertation locales (CCR, etc.) en matière d'échange d'informations et synergie dans la recherche de solutions et d'initiatives « gagnant-gagnant » pour la mise en place d'un échange constructif sur la cogestion et le développement des RN dans la RFOROA. La présence de l'Action et les autres initiatives en matière de

conservation permettront de mettre en valeur les régions concernées. L'Action apportera aussi une contribution majeure dans la lutte contre les feux de brousse, un fléau souvent évoqué par ces autorités.

Quant aux ONG/associations/acteurs de la conservation présents dans la zone d'intervention, les contraintes majeurs sont le manque de partenaires avec des compétences nécessaires pour assurer la gestion de la réserve, le manque de structures locales pour assurer une bonne gestion et participation locale, et le manque de coordination intersectorielle pour assurer l'harmonisation du développement de la région. Toutes ces contraintes provoquent un manque de viabilité à long terme des activités de conservation. Ainsi, l'Action répondra directement à ce souci de viabilité de leurs activités de conservation et de restauration de la faune, permettra de mettre en place des structures de gestion locales et, à moyen terme, de déléguer la gestion de l'AP à un opérateur engagé comme dans d'autres aires protégées au Tchad (Zakouma, Ennedi, etc.) et ailleurs en Afrique centrale.

Enfin, les activités mises en œuvre par la présente Action bénéficieront à long terme à l'ensemble des populations des régions du Wadi Fira, du Batha, du Borkou et de Bahr Al Ghazal, en ce qui concerne la sécurisation des ressources naturelles, à l'Etat tchadien en préservant son patrimoine naturel, culturel et touristique, et, de manière plus générale, à l'ensemble de population mondiale en favorisant le maintien de ses écosystèmes fragiles et de leur biodiversité exceptionnelle.

1.3.4. Éléments avec une valeur ajoutée particulière

L'Action jouera un rôle critique dans la sauvegarde de nombreuses espèces en voie de disparition, dont certaines n'existent plus en nombre important que dans la RFOROA. Elle servira de plateforme pour la réintroduction et la restauration d'espèces disparues localement ou mondialement (oryx algazelle, addax, autruche).

La sécurisation du pastoralisme et la valorisation des ressources naturelles contribueront elles aussi à la stabilisation des populations, à un renforcement de la résilience ainsi qu'à la sécurisation de cet espace en maintenant les populations au niveau de leurs terroirs d'attaches qui sont de fait moins tentées par l'exode ou au recrutement par des organisations criminelles ou terroristes.

L'Action vise aussi la professionnalisation du corps de personnel engagé pour la conservation de la nature (gardes, agents communautaires, techniciens), un atout non seulement pour la réserve et les services techniques mais aussi les individus concernés.

Enfin, l'Action contribuera à l'identification et à la consolidation d'approches (mise en place de structures de concertation, unité de cogestion, etc.) qui mèneront à une délégation de la gestion de la réserve sous une forme de gouvernance locale intégrée et décentralisée, qui pourra servir de modèles pour les aires protégées en zone sahélo-saharienne.

PARTIE B. FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE**1. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Référence de l'appel à propositions	EuropeAid/139-187/DD/ACT/TD
Intitulé de l'appel à propositions	Appel à proposition en attribution directe relatif à la mise en œuvre des résultats du programme ECOFAC 6 dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim (RFOROA) et dans la zone de Aouk, transfrontalière du Tchad, République Centrafricaine- RCA et Soudan.
Nom du demandeur	Sahara Conservation Fund Europe (SCF Europe)
Numéro de la proposition	S.O.
Intitulé de l'action	Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim (RFOROA) et à la gestion durable de sa biodiversité – République du Tchad « Projet Ouadi Rimé-Ouadi Achim - POROA »
Lieu de l'action	République du Tchad, Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim (Régions du Wadi Fira, Batha, Borkou et Bahr Al Ghazal)
Durée de l'action	48 mois
Numéro du lot	Lot N°1

2. L'ACTION

2.1. Description de l'action

2.1.1. Description

La présente Action, intitulée « **Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim (RFOROA) et à la gestion durable de sa biodiversité en République du Tchad** » (en bref « **Projet Ouadi Rimé-Ouadi Achim - POROA** »), s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles d'Afrique centrale (ECOFAC VI).

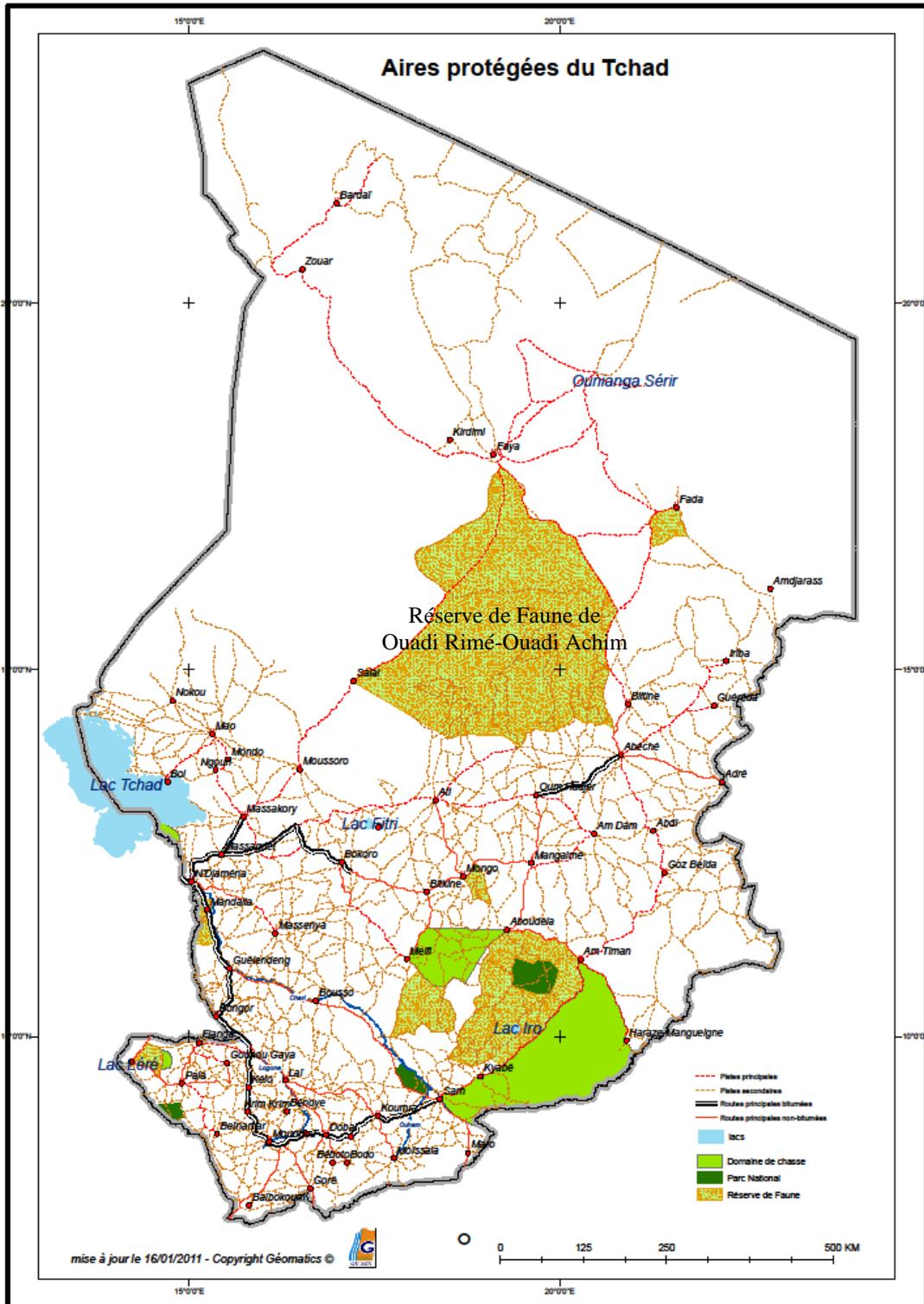
Située dans les zones sahéliennes et subdésertiques du centre du Tchad, la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim couvre une superficie de 93.687 km², ce qui en fait de loin la plus grande zone protégée du pays et l'une des plus importantes d'Afrique.

La réserve a été créée par décret présidentiel le 10 mai 1969 pour protéger la faune du Sahel et du Sahara, dont les espèces emblématiques, telles que l'addax (*Addax nasomaculatus*), l'oryx algazelle (*Oryx dammah*), la gazelle dama (*Nanger dama*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et l'autruche d'Afrique du Nord (*Struthio camelus camelus*). La taille inhabituellement grande de cette réserve, plus de 7% de la superficie totale du Tchad, a été délibérément choisie pour assurer une unité écologique suffisante afin de conserver et développer la faune essentiellement mobile et migratrice de la zone et lui permettre de vivre et de se reproduire en toute sécurité. Le nom de la réserve provient de deux de ses principaux systèmes d'oued, l'Ouadi Rimé au sud et l'Ouadi Achim au nord (cf. cartes ci-dessous).

Figure 1 : Localisation de la RFOROA au Tchad (1)



Figure 2 : Localisation de la RFOROA au Tchad (2)



En tant qu'Aire Protégée de catégorie IV de l'UICN (aire de gestion des habitats ou des espèces), les lois nationales au moment de l'établissement de la réserve interdisaient la chasse et le harcèlement de la faune ainsi que la destruction des arbres mais permettaient d'autres formes d'utilisation traditionnelle des pâturages, des puits traditionnels et des points d'eau. Les documents scientifiques et les rapports de l'époque décrivent une réserve riche en faune et pâturage, où les prélèvements, y compris le braconnage traditionnel des grands mammifères, étaient largement en équilibre avec la productivité.

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, la guerre civile au Tchad et l'invasion du nord par les forces libyennes ont eu des impacts très importants. En peu de temps, une grande partie de la faune de la réserve a été prélevée, poussant des espèces comme l'addax, l'oryx, la gazelle dama et l'autruche au bord de l'extinction. A l'époque, l'importance du rôle joué par les écosystèmes de la réserve était méconnue voire inconnue aux niveaux national et international. Lorsque l'oryx s'est finalement éteint dans la réserve à la fin des années 1980, ce fut également l'extinction de l'espèce à l'état sauvage, au niveau mondial.

Dans la période d'après-guerre, le contrôle et la gestion de la réserve n'ont pas été réaffirmés, chose exacerbée par le manque de soutien externe des organisations internationales de conservation qui avaient auparavant financé la Direction des Parcs Nationaux (FAO, WWF, UICN). Au milieu des années 1990, la chasse incontrôlée, y compris par les forces armées, et les prélèvements non viables (gazelles et outardes) effectués par les chasseurs des États du Golfe ont considérablement réduit les populations fauniques. L'oryx, l'addax, l'autruche et le guépard avaient disparu depuis longtemps, et la gazelle dama était réduite à une infime population de quelques individus.

En réponse à l'adoption d'un plan d'action concerté pour la conservation des antilopes sahélo-sahariennes en 1998 (CMS Déclaration de Djerba), la réserve a bénéficié d'un intérêt nouveau et une série de rapports techniques très importants et détaillés ont été rédigés au cours de la décennie suivante (SCF, ONCFS, CMS). Bien que soulignant la disparition de plusieurs espèces clés de la réserve, les rapports ont dépeint un tableau plutôt optimiste. Malgré le nombre élevé de têtes de bétail et de vastes zones d'habitat fortement surpâturées et dégradées, de nombreuses zones d'habitat sont restées avec de bonnes ressources fauniques, y compris des gazelles dorcas et des outardes, ainsi que de nombreux petits vertébrés et une riche avifaune.

En 2008, le Tchad a adopté une nouvelle loi sur les forêts, la faune et la pêche (Loi n ° 14/PR/2008 portant régime des forêts et des ressources halieutiques), qui a été complétée en 2014 par un décret spécifique pour la faune (Décret n ° 380/PR/PM/MAE/2014 fixant les modalités d'application du régime de la faune). Ceux-ci ont été accompagnés par de fortes déclarations du chef de l'État en faveur de la conservation de la faune et des habitats. Cela a eu un impact immédiat et positif sur la faune et le contrôle du braconnage.

Également en 2008, SCF a commencé à développer une stratégie pour la réintroduction de l'oryx algazelle sur la base des nombreux animaux élevés en captivité présents en dehors de l'Afrique. Il est important de préciser qu'un grand nombre des fondateurs des oryx élevés en captivité sont originaires du Tchad à la suite de deux captures à des fins commerciales qui ont eu lieu dans les années 1960. En 2012, il a finalement été décidé, en collaboration avec les autorités tchadiennes, de concentrer les efforts de réintroduction de l'oryx sur la RFOROA. En 2013, deux missions de faisabilité ont été réalisées par SCF et ZSL en association avec les services de la faune du Tchad. Et en 2014, le financement d'un projet à part entière a été acquis par l'intermédiaire de l'Agence de l'Environnement d'Abu Dhabi (EAD). En parallèle, EAD a également mis des fonds à la disposition du ministère de l'Environnement du Tchad pour l'aider à gérer la réserve.

Malgré toutes ces années de négligence, la RFOROA possède toujours un potentiel faunistique considérable pour la restauration d'espèces menacées ou disparues localement. L'arrivée des premiers oryx en 2016 a joué un rôle crucial dans le regain d'intérêt porté à la RFOROA par les structures étatiques nationales et la communauté internationale, et a mis en avant son fort potentiel pour la restauration d'autres espèces dans les années à venir (addax, gazelle dama, autruche).

En résumé, les caractéristiques remarquables de la RFOROA aux niveaux de la biodiversité, de la conservation et des valeurs écologiques, sont les suivantes :

- La plus grande réserve naturelle entièrement fonctionnelle dans tout le Sahel
- Des habitats très étendus de prairies et d'oueds dans un état de conservation raisonnable
- La plus grande population de gazelle dama à l'état sauvage
- La plus grande population restante de gazelles dorcas

AÂP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE – SCF & APN

- Des populations viables des trois grandes outardes de la bande sahélo-saharienne (Arabe, Nubienne, de Denham)
- Des populations reproductrices significatives de vautours oricou et de vautours de Rüppell
- La présence d'une riche communauté de carnivores de petite et moyenne taille (hyène rayée, chacal doré, renard pâle, renard de Rüppell, fennec, chat des sables, chat de Libye, ratel, mangouste, genette, etc.)
- Une riche avifaune sahélo-saharienne, complétée par une grande variété de migrants paléarctiques et afro-tropicaux
- Le site d'un projet unique, au niveau mondial, de réintroduction de l'oryx algazelle

Il est également important de préciser que contrairement à la plupart des parcs nationaux en Afrique, les réserves de faune n'excluent pas la population locale ni l'utilisation « traditionnelle » des ressources. Les villes et villages limitrophes à la RFOROA se situent sur les grands axes routiers – les mêmes axes qui ont été utilisées pour délimiter la réserve. A l'intérieur de la réserve, la population existe pour la plupart dans les campements plus au moins temporaires, quoiqu'il y ait une forte progression envers la sédentarisation et la construction de proto-villages autour des nouveaux points d'eau et forages.

Avec l'installation de la population, certains habitants ont pris l'habitude de cultiver le mil et le sorgho dans les endroits propices mais dans l'ensemble le climat ne favorise pas l'exploitation agricole sauf dans les bas-fonds, qui sont inondés lors de la saison des pluies, ou bien et plus importants pour la conservation de la biodiversité, dans les grands oueds (par ex. Kharma, Achim).

En résumé, les contraintes et faiblesses, systémiques et opérationnelles, qui compromettent aujourd'hui l'aménagement et la gestion durable de la RFOROA sont :

- Un manque de coordination entre les acteurs responsables de l'environnement et ceux du développement rural (pastoralisme, hydraulique, infrastructure, agriculture) ; développement non-réglementé (principalement pastoral) menant à la perte de l'habitat et de la biodiversité (nécessité d'effectuer une étude d'impact environnementale)
- Une faible implication de la population locale et de l'administration dans l'aménagement et la gestion de la réserve
- Une réglementation faible ou obsolète ; autorité et mandat des gestionnaires de la réserve imprécis ; système judiciaire faible
- L'absence de Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) ; mauvaise compréhension des limites de la réserve ; mauvaise compréhension et reconnaissance de l'existence, du rôle et des valeurs de la réserve
- Une faible gouvernance (manque de mandat et structures locaux) ;
- Une capacité insuffisante pour gérer la réserve (ressources humaines, équipement, formation, etc.) ; organisation opérationnelle faible (manque d'unité de gestion, outils de suivi) pour contrôler les activités illégales (braconnage, défrichage) et autres menaces préjudiciables (feux de brousse, passage de « fraudeurs »)

Au vu de ce constat, la présente Action dans la RFOROA constitue un des meilleurs atouts pour stabiliser la situation, renverser la tendance, et contribuer à la restauration de toute une communauté viable d'espèces sahélo-sahariennes.

Tenant compte des résultats atteints par le Projet Oryx (financé par EAD/Abu Dhabi), et le projet PAGAPS (financé par l'UE), elle se présente comme suit :

L'Objectif Global de l'Action est de « *Contribuer à la préservation plus efficace de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en République du Tchad* ».

Son **Objectif Spécifique** est de « *Préserver la biodiversité de la RFOROA de façon intégrée et durable* ».

Les **5 extrants escomptés** pour contribuer aux objectifs de l'Action sont les suivants :

Extrant 1 : Les activités socio-économiques et sectorielles de la RFOROA et sa zone limitrophe sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes.

Extrant 2 : Des systèmes de gestion efficace de la RFOROA sont développés et opérationnels.

Extrant 3 : Les populations de la RFOROA et limitrophes sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable.

Extrant 4 : La structure de gestion de la RFOROA et son staff sont renforcés.

Extrant 5 : Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux paysage et régional.

Les **activités à mener** pour produire les **extrants attendus** de l'Action se déclinent comme suit :

Extrant 1 : Les activités socio-économiques et sectorielles de la RFOROA et sa zone limitrophe sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes

Activité A.1.1 : Affiner l'identification des acteurs et des actions en cours dans la RFOROA et sa zone limitrophe

D'un point de vue économique, la RFOROA est une zone clé dans le secteur de l'élevage au Tchad. Les prairies naturels de la réserve fournissent des pâturages saisonniers au cheptel domestique de milliers de pasteurs nomades et semi-sédentaires, mais aussi pour un nombre croissant de propriétaires de troupeaux (commerçants, militaires, hommes d'affaires) qui vivent hors de la réserve dans les grandes villes.

En matière de développement pastoral, les nombreuses initiatives d'appui à l'élevage essentiellement axées sur l'apport d'eau dans des zones de pâturage sans eau de surface permanente et avec une nappe phréatique difficilement accessible, ont eu un impact conséquent au niveau du cheptel et des pâturages de la réserve. Il convient de rappeler qu'en dehors de la saison des pluies relativement brève - juin à septembre - la réserve est très largement sans eau de surface pendant la majeure partie de l'année. Les précipitations annuelles moyennes sont de l'ordre de 180 mm mais avec un énorme écart interannuel.

Afin d'affiner la connaissance de ce contexte et l'identification des acteurs présents dans la RFOROA et sa zone limitrophe, une étude diagnostic du contexte socio-économique et culturel de la RFOROA, réalisée par l'équipe du projet complétée de consultants à identifier (dont un consultant spécialisé en pastoralisme), se fondera entre autres sur l'analyse des rapports de force inter-acteurs quant à l'accès aux ressources.

Par ailleurs, l'état des lieux des activités – surtout celles liées aux pastoralisme - présentes en matière de développement local sur ces territoires sera réalisé, et le statut des Plans de Développement Locaux (PDL) établi.

Notons que cette étude nécessitera une logistique conséquente afin de pouvoir conduire les consultants dans les 4 régions concernées (location des services d'un opérateur touristique et de gardes de sécurité).

Une réunion de restitution de cette étude sera organisée au siège de l'Action, à Arada. Cette activité permettra de mieux appréhender le contexte de la zone d'intervention, les enjeux liés aux ressources naturelles de cet espace, les stratégies développées par les usagers de la réserve, et d'identifier précisément les différents acteurs, parties prenantes et éventuels partenaires, dès le démarrage de l'Action.

Les résultats de l'étude diagnostique nous aideront à définir un zonage approprié et une priorisation pour la mise en œuvre des activités ainsi qu'une sélection des partenaires.

Activité A.1.2 : Créer des Conseils Consultatifs Régionaux de la RFOROA

Une gestion efficace et durable de la biodiversité de la RFOROA ne peut se concrétiser que par une amélioration dans l'aménagement, la gestion et la gouvernance de la réserve. Etant donné la taille de la réserve et sa complexité socioculturelle et administrative (4 régions et 10 départements actuellement), l'approche envisagée est de se focaliser sur une ou deux régions, en l'occurrence Wadi Fira et Batha, qui sont déjà impliquées dans le Projet Oryx et donc en partie sensibilisées sur les enjeux liés à la gestion de la réserve et à la conservation de la biodiversité, pour créer et tester un modèle pour les autres régions.

Cette approche pragmatique et progressive nous permettra aussi d'engager tous les acteurs essentiels dans une zone bien définie, y compris les autorités coutumières et la chefferie traditionnelle, dont le rôle et l'influence sur la prise de décisions sont très importants.

Les résultats de l'étude « diagnostic » (cf. A1.1) permettront d'identifier les cadres de concertation ou plateformes interministérielles et intersectorielles (type « plateforme pastorale » ou Instance Multi-acteurs de Concertation et d'Orientation - IMCO) fonctionnels au niveau local et régional. L'objectif sera ensuite d'intégrer ces instances (CRA, CDA, CLA, etc.), si elles sont fonctionnelles, afin de contribuer à ce qu'elles puissent porter leurs fruits en matière d'échange d'informations, de synergie et de concertation dans la recherche de solutions et d'initiatives « gagnant-gagnant » pour la promotion d'un aménagement territorial cohérent et négocié.

La présente Action alimentera techniquement les échanges au sein de ces cadres de concertation existants (cf. A1.3) et contribuera à l'organisation de réunions extraordinaires, en cas de besoin.

Parallèlement, pour la gestion de la RFOROA, plus spécifiquement, l'Action mettra en place des Conseils Consultatifs Régionaux (CCR) dans chaque région concernée (Régions du Wadi Fira, Batha, Borkou et Bahr Al Ghazal). Ces CCR seront composés de membres de l'administration déconcentrée locale ainsi que des directions techniques mais aussi, des chefs de canton, des leaders religieux, et, éventuellement, d'autres acteurs incontournables identifiés lors de l'étude « diagnostic » (cf. A1.1).

Ces Conseils Consultatifs Régionaux seront créés pour assurer la participation active de la population locale, de l'administration et des services techniques déconcentrés à la gestion de la Réserve de Ouadi Rimé – Ouadi Achim.

En effet, ils joueront un rôle de conseil et d'orientation auprès de l'Unité de Cogestion (UC) (cf. Structure organisationnelle de l'équipe proposée). Les CCR et l'UC travailleront ensemble pour assurer l'intégration et la concertation avec la population locale dans la recherche et l'application d'actions et de méthodes pour renforcer le rôle et la valeur de la RFOROA pour toutes les parties prenantes.

Tout au long de l'Action, une réflexion sera menée sur les différentes options de gouvernance et de gestion à long terme de la RFOROA envisageables. Ainsi, les CCR pourraient être amenés à fusionner pour devenir un Conseil d'Orientation et de Gouvernance Général pour la gestion de la RFOROA. Un document de capitalisation sera rédigé en fin d'Action à ce sujet.

Activité A.1.3 : Participer à la conservation de la connectivité écologique entre les Aires Protégées aux niveaux paysage et régional

La connectivité écologique entre la RFOROA et l'Ennedi (aussi appelé « Complexe OROA-Ennedi ») est un élément essentiel dont il faudra tenir compte pour atteindre l'objectif global de l'Action. Par ailleurs, il est également important de souligner la connectivité avec la zone couverte par le projet PAGAPS (Projet d'Appui à la Gestion durable d'Aires Protégées Sahélo-sahariennes au Niger et au Tchad²) en l'occurrence la région du Manga-Eguy au Tchad et la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (RNNTT) au Niger.

Cette connectivité s'illustre à travers la mobilité de certaines espèces, telles que les outardes Arabe et nubienne, mais aussi l'addax, dont les déplacements peuvent s'opérer d'un pays à l'autre (cf. carte ci-après)

² Projet mis en œuvre par l'ONG Noé Conservation, en partenariat avec SCF. Il s'inscrit dans la continuité du Programme pour la Conservation de la Biodiversité de la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (PCBR).

Figure 3 : Aires Protégées du nord Tchad



Il sera donc primordial, tout au long de l'Action, de collaborer et d'échanger les informations avec les structures de gestion de l'Ennedi et de la RNNNT ainsi que le projet PAGAPS notamment dans le cadre du plan d'action régional pour la sauvegarde de l'addax et de la gazelle dama, et éventuellement aussi l'autruche.

Des réunions, ateliers et visites d'échanges seront ainsi organisées. L'équipe projet participera activement à l'élaboration des plans d'action régionaux pour la restauration de l'addax, de la gazelle dama et de l'autruche (pour la mise en œuvre de ces plans, cf. A2.4)

Les informations et données sur la faune, récoltées à travers les systèmes de suivi écologique mis en place par ces acteurs divers, seront insérées dans des bases de données globales telles que WABDAB ou eBird pour les oiseaux et eMammal pour les mammifères et partagées avec des organes internationaux tels que l'UICN pour documenter les programmes de suivi et d'évaluation des AP tels que BIOPAMA ou pour obtenir de nouveaux labels telle que la « liste verte³ » (UICN).

Enfin, au niveau plus local, un appui-conseil technique auprès des autorités administratives, au cours des réunions des CRA et CDA fonctionnels (Cf. A1.2), visera à intégrer toutes ces données relatives aux services écosystémiques dans les Plans de Développement Local existants et/ou en cours d'élaboration en fonction des opportunités identifiées.

Activité A.1.4 : Promouvoir la réalisation d'études d'impact environnemental

Au cours des différentes réunions des cadres de concertation locaux existants (« Plateforme pastorale », CRA, CDA, etc.), des Conseils Consultatifs Régionaux créés pour la gestion de la RFOROA mais aussi au cours des réunions avec les différents projets pastoraux et hydrauliques œuvrant dans la RFOROA et sa zone limitrophe, l'équipe projet s'évertuera à sensibiliser tous ces acteurs sur les limites, la zonation et la vocation de la RFOROA et de sa biodiversité (cf. aussi A1.5 et A2.3) ainsi que sur l'importance de mener des Etudes d'Impact Environnemental (EIE) pour toute initiative de développement susceptible d'avoir un impact déterminant sur les écosystèmes de la RFOROA.

Ainsi, par exemple, un lobbying pour effectuer de manière systématique des EIE, sera réalisé auprès du Programme de Renforcement de l'Élevage Pastoral (PREPAS, mis en œuvre par la Coopération suisse) dont l'objectif est de renforcer et sécuriser la mobilité des transhumants en balisant des couloirs de transhumances et en forant des puits, notamment.

De manière générale, l'Action effectuera un lobbying pour insérer l'obligation de réaliser des études d'impact environnemental dans la révision du décret de la RFOROA et d'articuler le besoin d'EIE dans les statuts révisés de la RFOROA (cf. A2.3)

Enfin, l'équipe projet tentera de participer autant que possible aux réunions de planification stratégiques au niveau local, régional et national afin de promouvoir la réalisation d'études environnementales stratégiques quand cela semblera pertinent.

Activité A.1.5 : Promouvoir la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim

Aujourd'hui, la Réserve de Ouadi Rimé – Ouadi Achim, ainsi que ses limites géographiques, sont relativement méconnues au sein des populations locales, mais également au niveau de l'administration déconcentrée et des divers acteurs de développement présents dans la zone.

Tout au long de l'Action, un travail d'information, de communication, de vulgarisation, de sensibilisation et de promotion des valeurs patrimoniales de cette réserve mais aussi des objectifs de sa création, de ses limites géographiques ainsi que de son statut et des droits et obligations y afférents sera réalisé.

Ainsi, une « Cellule Sensibilisation & Education » (CSE) sera créée dès le démarrage de la présente Action. Elle mettra en œuvre des activités d'Education Environnementale et de sensibilisation. Elle travaillera en étroite collaboration avec la structure associée à l'Action, l'Association pour la PROtection et la CONservation de la Faune et de la Flore (APROCOFF), ONG tchadienne spécialisée en communication et sensibilisation ainsi qu'avec le réseau d'agents communautaires qui sera mis en place.

En effet, 6 agents communautaires, responsables sur le plan local de relayer les messages de sensibilisation et d'éducation environnementale auprès de leur communauté seront engagés par l'Action tout au long de sa mise en œuvre. Membres des communautés nomades et semi-nomades de la RFOROA, ils seront recrutés, en

³ Nouveau système de certification de la qualité de gestion et de gouvernance des AP de l'UICN

concertation avec les agents DCFAP et les autorités coutumières et traditionnelles, parmi les populations vivant dans les zones clés de la réserve (« ferriks », zones à écosystèmes fragiles, etc.) et fourniront également de précieux renseignements aux gestionnaires de la réserve. Ils auront également un grand rôle à jouer dans le suivi écologique de l'Action (cf. A2.2).

Cette « Cellule de Sensibilisation & Education » (CSE), dirigée par un Responsable sera en charge d'organiser des « caravanes d'Education Environnementale (EE) », série de réunions mensuelles, auprès des nomades (dans les *ferricks* », au niveau des puits) et dans les villages périphériques de la RFOROA (écoles, etc.). Le contenu des messages diffusés au cours de ces « caravanes » sera élaboré avec le soutien ponctuel d'un consultant international, spécialisé en marketing social⁴. Ce consultant appuiera également l'équipe POROA dans l'identification des meilleures façons d'aborder et d'intégrer la population locale à l'Action, de manière générale, et à la valorisation intégrative et participatives des ressources naturelles, de manière plus spécifique (cf. A3.2).

Par ailleurs, ces « caravanes » appuieront également la vulgarisation du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la RFOROA, l'Application de la Loi au sein de cette réserve ainsi que les opérations de réintroduction d'espèces emblématiques, notamment.

Le Responsable de la CSE travaillera sous l'autorité du Directeur de Projet et son Adjoint. Il sera amené à participer à d'éventuelles réunions à l'étranger dans le cadre de l'ECOFAC VI ou d'échanges régionaux .

L'APROCOFF, quant à elle, sera chargée d'élaborer une stratégie de communication au niveau national, puis de la mettre en œuvre avec l'appui du Responsable de la Cellule « Sensibilisation & Education » du projet (cf. Structure organisationnelle de l'équipe proposée) et du Chargé de Communication de SCF-Siège.

En effet, l'APROCOFF réalisera des publications dans les journaux locaux et nationaux et interviendra lors d'émissions radio-télévisées au niveau local et national. De nombreux supports d'information et de communication (posters, brochures, autocollants, programmes d'information et d'éducation audio-visuels etc.), seront également élaborés.

Il est prévu de mener une campagne de communication chaque année. Tout comme le contenu des messages délivrés par la « caravane d'EE », le contenu, et, éventuellement le support et la cible, des messages de communication, évolueront en fonction des avancées de l'Action (élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion, par ex.) et des futurs résultats intermédiaires à atteindre.

Notons que cette activité de promotion, au sens large, de la RFOROA fera partie intégrante du plan de communication de la présente Action, qui sera rédigé au démarrage de celle-ci.

⁴ Le marketing social recourt aux principes et aux techniques du marketing dans le but d'amener un public cible à accepter, rejeter, modifier ou délaissier volontairement un comportement dans son intérêt, dans l'intérêt d'un groupe ou dans l'intérêt de l'ensemble de la société.

Extrant 2 : Des systèmes de gestion efficaces de la RFOROA sont développés et opérationnels

Activité A.2.1. Créer une Unité de Cogestion de la RFOROA

Pour renforcer la gestion de la réserve et améliorer la collaboration et l'intégration de tous les acteurs impliqués par la conservation de sa biodiversité, une Unité de Cogestion (UC) de la Réserve de Ouadi Rimé – Ouadi Achim sera créée. Cette UC sera composée des agents des Secteurs Faune Nord et Sud de la DCFAP, de l'équipe Projet POROA (présente Action) ainsi que des autres projets/acteurs œuvrant pour la conservation de la RFOROA (Projet Oryx, PAGAPS, African Parks Network, etc.).

L'UC sera « le moteur » pour identifier, planifier et exécuter les activités de gestion de la réserve. Elle permettra de renforcer et d'améliorer l'efficacité et la performance de ses gestionnaires. Elle favorisera une meilleure collaboration, un partage efficace et efficient de ressources, de données et d'expertise. Elle permettra, notamment, la professionnalisation du corps des gardes de la DCFAP et pourrait, à la longue, devenir un instrument critique et déterminant dans la mise en place de structures de gestion et de gouvernance autonomes et décentralisées (cf. Durabilité de l'Action)

Figure 4 : Structure de cogestion de la RFOROA

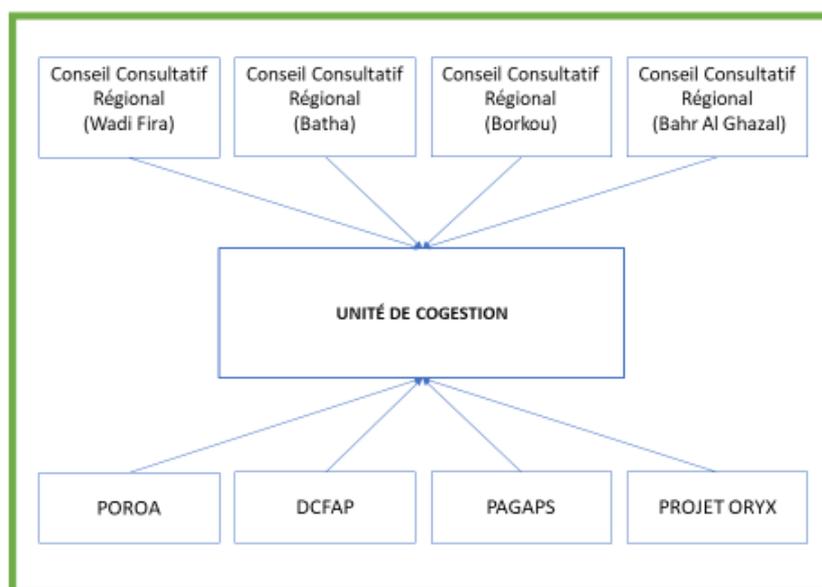
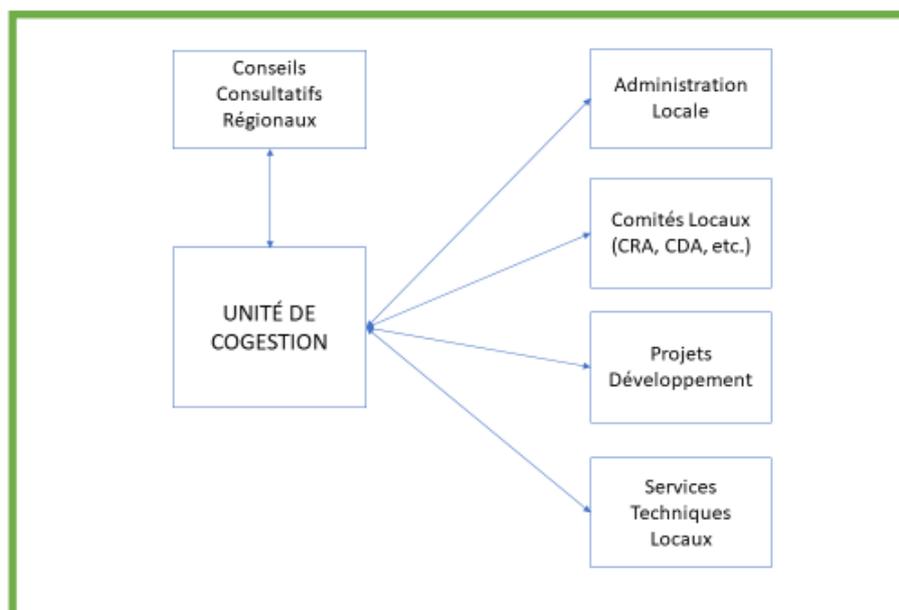


Figure 5 : Concertation renforcée



Comme expliqué ci-avant (cf. A1.2), cette UC sera conseillée et orientée par les Conseils Consultatifs Régionaux (CCR) des 4 régions concernées par la RFOROA créés pour assurer la participation active de la population locale, de l'administration locale et des services techniques déconcentrés.

Par ailleurs, cette UC renforcera la concertation au niveau local en informant, influençant, appuyant techniquement les acteurs administratifs et les cadres de concertation locaux, les acteurs de développement présents dans la zone d'intervention et les services techniques déconcentrés concernés.

De plus, ces échanges seront alimentés par la « Cellule Suivi & Informations » (CSI) créée au sein du projet POROA. En effet, la CSI jouera un rôle critique dans la collecte, l'agencement et le traitement des données recueillies dans le cadre de l'Action, qui seront ensuite échangées et consolidées avec les données des autres membres de l'UC. La CSI sera le centre d'information en ce qui concerne le suivi écologique et l'Application de la Loi au sein de la RFOROA.

Le recrutement du Responsable de la cellule sera donc une priorité. Il aura ensuite la charge de mettre en place les outils tels que SMART, associé au Cybertracker et autres logiciels utiles à la lutte anti-braconnage, ainsi que des protocoles de suivi pour les pièges photographiques, de collecte de données de terrain etc. en collaboration avec les structures et partenaires actifs dans la zone (ZSL, APN, SCBI, Directions Régionales de l'Environnement - DRE, etc.) (Cf. A2.2). Le Responsable de la CSI travaillera sous l'autorité du Directeur de Projet et son Adjoint. Il sera amené à participer à d'éventuelles réunions à l'étranger liés à son travail et aux données récoltées.

Activité A2.2 : Mettre en place un système de suivi écologique

La préservation de la biodiversité dans la RFOROA, surtout au regard de la situation dans la bande sahélo-saharienne, est aujourd'hui une priorité absolue. En effet, la faune de la zone sahélo-saharienne est parmi la plus menacée de la planète. La sécheresse, la désertification, la perte d'habitat et surtout la surexploitation par la chasse ont conduit de nombreuses espèces au bord de l'extinction. L'addax, la gazelle dama et le guépard sont, à l'heure actuelle, considérés comme éteints dans plus de 95% de leurs anciennes aires de distribution. L'oryx algazelle a, quant à elle, complètement disparue à l'état sauvage dans les années 1980. Par ailleurs, les populations d'espèces sahélo-sahariennes, comme le mouflon à manchettes, la gazelle dorcas, la gazelle leptocère, la gazelle de Cuvier, l'hyène rayée, l'autruche d'Afrique du Nord, l'outarde nubienne et la grande outarde arabe sont gravement menacées sur la majeure partie de leur aire de répartition.

La situation des principales espèces de la RFOROA est détaillée dans le tableau ci-après. Ce tableau présente, pour chaque espèce, son statut au sein de la RFOROA en comparaison avec son statut de conservation UICN ainsi que les principales menaces liées à chacune.

Figure 6 : Situation des principales espèces de la RFOROA

ESPECE	STATUT RFOROA	STATUT UICN	MENACES
Addax (<i>Addax nasomaculatus</i>)	Eteint (1980s). A réintroduire.	En danger critique d'extinction (CE)	Braconnage, désertification, changement climat
Oryx algazelle (<i>Oryx dammah</i>)	Eteint (1980s). Réintroduit 2016.	Eteint à l'état sauvage (EW)	Braconnage, perte d'habitats
Gazelle dama (<i>Nanger dama</i>)	Très rare (50-60). Tendance à la hausse grâce au Projet Oryx. A renforcer.	En danger critique d'extinction (CE)	Braconnage, perte d'habitat
Gazelle dorcas (<i>Gazella dorcas</i>)	Assez communes (>20.000). Plus grande population au monde.	Vulnérable (V)	Braconnage
Guépard (<i>Acinonyx jubatus</i>)	Eteint (1980s).	En danger critique d'extinction (CE)	Persécution
Chat de sable (<i>Felis margarita</i>)	Peu fréquent	Quasi-menacé (NT)	
Chat sauvage (<i>Felis sylvestris</i>)	Assez commun	Préoccupation mineure (LC)	Empoisonnement
Hyène rayée (<i>Hyena hyena</i>)	Très rare (<200)	Quasi-menacé (NT)	Persécution, empoisonnement (ciblé)
Chacal doré (<i>Canis aureus</i>)	Commun	Préoccupation mineure (LC)	Persécution, empoisonnement (ciblé)
Caracal (<i>Felis caracal</i>)	Rare (<50), distribution limitée	Préoccupation mineure (LC)	Persécution
Fennec (<i>Vulpes zerda</i>)	Assez commun en zone Saharienne	Préoccupation mineure (LC)	Empoisonnement (non-ciblé)
Renard famélique (<i>Vulpes rüppellii</i>)	Assez commun, distribution limitée	Préoccupation mineure (LC)	Empoisonnement (non-ciblé)
Renard pâle (<i>Vulpes pallida</i>)	Commun	Préoccupation mineure (LC)	Empoisonnement (non-ciblé)
Autruche d'Afrique du Nord (<i>Struthio camelus camelus</i>)	Eteint (1980s). A réintroduire.	Vulnérable (V)	Braconnage (viande, graisse)
Vautour oricou (<i>Torgos tracheliotus</i>)	Régulier (résident nicheur)	En danger (E)	Persécution, commerce illégal
Vautour de Rüppell (<i>Gyps rueppellii</i>)	Régulier (résident nicheur)	En danger critique d'extinction (CE)	Persécution, commerce illégal
Percnoptère d'Egypte (<i>Neophron percnopterus</i>)	Régulier (résident + migrateur)	En danger (E)	Persécution
Grande outarde arabe (<i>Ardeotis arabs</i>)	Assez commune (>1000)	Quasi-menacé (NT)	Braconnage
Outarde nubienne (<i>Otis nuba</i>)	Assez commune (>2000)	Quasi-menacé (NT)	Braconnage
Outarde de Denham (<i>Neotis denhami</i>)	Assez commune (migrateur)	Quasi-menacé (NT)	Braconnage

AAP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

La mise en place d'un système de suivi écologique est indissociable de l'ensemble des activités de l'Action y compris les activités de surveillance et protection, les activités relatives à la bonne gouvernance, celles liées au renforcement des capacités, etc. sachant que les résultats du suivi écologique servent d'indicateurs pour évaluer, en partie, la performance des autres activités.

C'est pourquoi un système de suivi écologique intégrant les dernières technologies et méthodologies utilisées par les acteurs de la conservation (SMART, Cybertracker, etc.) sera mis en place et actualisé tout au long de l'Action. Ce suivi écologique sera mis en œuvre par le Responsable de la Cellule Suivi & Informations aidé par les agents communautaires, les agents des Secteurs Faune de la DCFAP, et l'équipe suivi du Projet Oryx.

Pour ce faire, les agents communautaires et de la DCFAP seront formés à l'utilisation des outils tels que le Cybertracker ou le Cyberpapier, l'empreintoscope ou guide de terrain pour l'identification des traces. Ils seront équipés de kit « Wildlife Inventory & Monitoring Pack (WIMP) », contenant un Cedar⁵, un GPS, une paire de jumelles, une boussole, un télémètre, un appareil photo, une mini station météo, un guide de monitoring etc. Ce kit a été élaboré en fonction de l'expérience de terrain de SCF et ZSL.

Les protocoles de suivi, eux, seront améliorés en fonction des connaissances acquises précédemment. Il s'agira de spécifier le type d'information à collecter sur le terrain en fonction des caractéristiques socio-écologiques de chaque espèce, par exemple intégration du suivi individuel pour les oryx, planification spécifique des missions pour le suivi des outardes de Denham en fonction de leur période de migration, interaction faune – bétail pour la gazelle dama, etc.

Les activités principales suivantes seront réalisées :

1. Réaliser des **inventaires de faune et flore** (terrestre et aérien)

L'équipe de la Cellule Suivi & Informations, composée des agents communautaires et des agents des Secteur Faune DCFAP, mènera des missions de suivi écologique régulières en utilisant le protocole de collecte de données mis en place dans le cadre du projet Pan Sahara Wildlife Survey (PSWS), conduit par SCF, permettant de collecter de l'information géo-localisée sur la faune, les habitats et les activités anthropiques.

En effet, certains habitants ont pris l'habitude de cultiver le mil et le sorgho dans les endroits propices de la réserve, à savoir : dans les bas-fonds, inondés lors de la saison des pluies, ou bien et plus importants pour la conservation de la biodiversité, dans les grands oueds, tels que les Ouadis Kharma et Achim, qui prennent leur source à l'est du Tchad. Ces oueds, souvent très boisés, sont des habitats clés pour la biodiversité car ils servent de refuges et corridors pour la faune. Ils sont aussi de véritables barrières vertes contre l'avancée du désert. Malheureusement, le défrichage illégal pour les cultures saisonnières (surtout sorgho de décrue) est en train de détruire ces milieux boisés et de créer des brèches importantes dans la barrière. Ces oueds sont également une source importante de bois mort (cuisine, chauffe), ressource hautement prisée dans les grandes villes du nord-Tchad et dont l'exploitation est, en principe, strictement réglementée.

Au cours de la présente Action, les Ouadis Kharma et Achim, deux oueds jouant un rôle majeur pour la biodiversité de la réserve, seront cartographiés à partir d'images satellite à très haute résolution. Ensuite, un inventaire botanique de ces 2 oueds (vérité terrain), basé sur des quadrats pour identifier les principales espèces végétales permettront d'affiner la cartographie. Deux missions d'inventaire sont prévues, une en saison sèche et l'autre en saison des pluies.

De manière plus globale, un suivi botanique sera réalisé tout au long de l'Action. Des unités écologiques habitat (sur la base de relevés phyto-sociologiques type Braun-Blanquet) seront suivies afin d'en mesurer l'évolution ainsi que le degré de pression. Une attention particulière sera portée sur les espèces particulièrement appréciées par la faune sauvage et le bétail qui serviront d'indicateurs sur la qualité du pâturage.

Par ailleurs, un recensement aérien et terrestre combiné sera mené annuellement en suivant le protocole élaboré par le PSWS en collaboration avec African Parks Network (APN).

Ainsi, les données collectées sur le terrain dans le cadre des projets PSWS et Oryx seront complétées et mises à jour tout au long de la présente Action.

⁵ Le smartphone Cedar est un téléphone conçu particulièrement pour les travaux de terrain résistant à l'eau, à la poussière et aux chocs, qui fonctionne sous système Android. Son utilisation est identique à n'importe quel smartphone sous Android et le logiciel Cybertracker y est installé.

2. Mettre en place un **réseau de pièges photographiques** (camera traps)

Afin d'améliorer le suivi des gazelles dama et des carnivores, des pièges photographiques de type Reconyx HC 500, ou Moultrie panoramique, seront placés soit de manière à réaliser un échantillonnage reposant sur une grille de 4 km² ou 25 km² en fonction de l'espèce visée, soit de manière itinérante lors des missions de suivi écologique, notamment. La Cellule Sensibilisation & Education informera les communautés locales et usagers de la réserve sur la présence et le rôle de ces pièges photographiques à des fins scientifiques afin que ces derniers ne soient ni volés ni endommagés, voire détruits.

3. Réaliser une « **landscape classification** »

Il s'agit de réaliser une cartographie plus grossière que celle des oueds à l'échelle de l'habitat. Des images satellites à très haute résolution ainsi que celles issues des drones seront utilisées à ces fins. Ce travail permettra de cartographier le couvert végétal à différentes périodes de l'année et de voir son évolution sur la durée de l'Action (suivi de la qualité de l'habitat pour certaines espèces clés) ainsi que de modéliser les zones d'occurrence des espèces emblématiques (oryx, gazelle dama, gazelle dorcas, outardes et addax). Cette activité sera menée en collaboration avec le laboratoire SIG du Smithsonian Conservation Biology Institute (SCBI).

Par ailleurs, des données sur les populations de bétail domestique seront acquises auprès des projets pastoraux et des directions techniques de l'élevage, confrontées aux données de suivi écologique.

Des informations sur la désertification et le changement climatique seront glanées auprès d'agences spécialisées, tels que ROSELT, le projet « muraille verte ». Un travail de bibliographie liés au changement climatique et, notamment, la modélisation et les prévisions en termes de couvert végétal, d'utilisation des sols et de climatologie sera réalisé.

Toutes ces données collectées par les équipes de terrain de l'Action seront centralisées à la « Cellule de Suivi & Informations » pour les gérer, les agencer puis les analyser à partir de logiciels tels que Distance (pour les données de recensement), SIG type QGIS ou ArcGIS pour la cartographie et la géomatique, Camera Trap Analysis Tool développé par ZSL pour les données de pièges photographiques, etc.

Ces données seront ensuite transmises à des bases de données régionales telles que WABDAB (West African Bird DataBase) ou ARDB (African Raptor Data Base), et internationales telles que eBird ou eMammal.

Enfin, des protocoles de collaboration avec les universités tchadiennes seront passés dans le cadre de l'Action afin de permettre à des étudiants d'effectuer des séjours de 2 mois, environ, dans la RFOROA pour étudier des thématiques abordées par l'équipe du projet au niveau de la conservation des espèces. Ces étudiants seront co-encadrés par des membres de l'équipe du projet.

Activité A2.3 : Elaborer et exécuter un plan d'aménagement et de gestion de la RFOROA

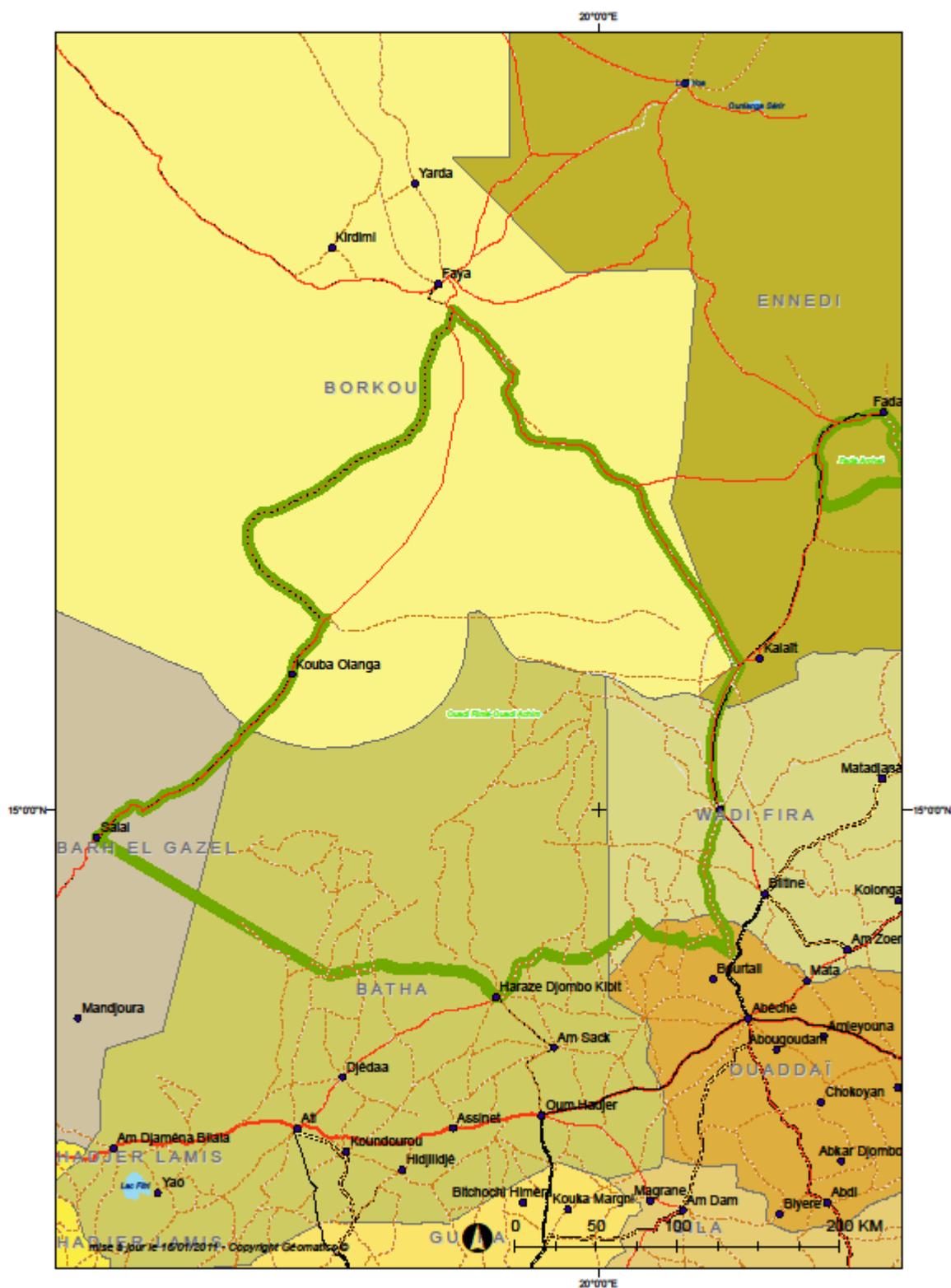
Il est essentiel de posséder un document de référence pour guider les orientations stratégiques à mettre en place dans le cadre de la cogestion des ressources naturelles de la RFOROA. Ainsi, une des tâches importantes de l'Unité de Cogestion au cours de cette Action, sera l'élaboration, en étroite collaboration avec la « Cellule Suivi & Informations », d'un Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) de la RFOROA.

Ce PAG se basera, bien évidemment, sur les études réalisées (cartographie détaillée de la réserve, etc.) et l'analyse/interprétation des nombreuses données récoltées lors du suivi écologique (cf. A2.2). En effet, les besoins en aménagement seront identifiés, ainsi que les menaces et contraintes analysées. La possibilité de créer des zones de « conservation prioritaire » pour mieux assurer la protection, la réhabilitation ou la reconstitution de certaines espèces de la faune et de la flore seront étudiées. De même, les sites majeurs pour l'écosystème, les zones humides et celles d'intérêt pour la conservation des oiseaux, surtout migrateurs, dans les grands oueds et mares temporaires pourraient être classées en « réserves partielles ou temporaires », ou en « site RAMSAR » ou « ZICO de BirdLife ». En effet, les travaux réalisés au cours de la dernière décennie ont mis en évidence la présence de zones humides d'intérêt international inconnues ou non enregistrées au moment de l'établissement de la réserve.

Ce PAG reflètera également le résultat des études sur les limites actuelles de la réserve et la proposition de limites révisées selon les considérations écologiques, géographiques et socio-culturelles.

En effet, lors de l'établissement de la réserve en 1969, les limites ont été définies en grande partie sur base de caractéristiques visibles et tangibles, telles que les routes, les pistes et les lits d'oueds (cf. carte ci-après). Un seul segment, reliant le Ouadi Rimé au village de Salal, a été défini en utilisant une ligne droite hypothétique. Le décret original de création de la RFOROA ne fait aucune mention de la longueur du périmètre de la réserve.

Figure 7 : La RFOROA et les entités administratives



Grâce au système d'information géographique SIG, un périmètre d'environ 1.442,74 km a pu être calculé et il s'avère que la superficie de la réserve est significativement plus élevée que celle indiquée à l'origine dans le décret (93.687 km² vs 77.950 km²).

Au cours des quarante dernières années, les routes qui délimitent la réserve ont été modifiées en partie à cause de la modernisation des véhicules tout terrain. En outre, de nouveaux campements se sont développés et

15 janvier 2016

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

d'autres précédemment utilisés comme points de passage dans le décret officiel ont progressivement disparus ou se sont déplacés. Un bon exemple est la ville de Kalaït, qui existait à peine au moment de l'établissement de la réserve, et qui est aujourd'hui une ville importante à l'est de l'ancien poste administratif d'Oum Chalouba, autrefois point de passage de la réserve.

A l'exception du coin sud-ouest déjà mentionné, la limite méridionale de la réserve est composée d'un important système de oueds interconnectés (Ganatir, Enne, Djedid, Zoralnam, Rimé) qui sont difficiles à suivre sur le terrain car très diffus mais que l'on peut identifier comme une série de lignes d'arbres et de zones d'inondation s'écoulant généralement d'est en ouest. Etant donné l'importance de ces grands oueds (cf. A2.2), il est très important de pouvoir bien définir ces entités avec précision.

Par ailleurs, en 1969, la réserve couvrait une partie des entités administratives territoriales (départements à l'époque) de Biltine, Batha, Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) et Kanem. Aujourd'hui, les unités administratives (régions) concernées sont Wadi Fira, Batha, Ennedi-Ouest, Borkou et Bahr Al Ghazal. Actuellement, la réserve couvre une partie des huit départements suivants : Arada (Wadi Fira), Haraz Djombo, Wadi Djedid, Djedda (Batha), Kalaït (Ennedi-Ouest), Kouba Olanga, Borkou (Borkou) et Salal (Bahr Al Ghazal).

Ainsi, dans l'intérêt de la gestion de la réserve et pour améliorer la communication avec les usagers vis-à-vis de ses limites territoriales, une redéfinition des limites s'avère donc nécessaire sur la base des changements survenus dans l'infrastructure routière au cours des dernières décennies mais aussi la présence de nouvelles entités administratives.

Pour compléter la mise à jour des limites de la réserve, l'Action travaillera aussi sur une révision des statuts et la préparation d'un nouveau décret, afin de mettre à jour le décret de classement de la réserve en accord avec la législation actuelle. Celles-ci incorporeront des éléments essentiels du PAG (la zonation, par exemple), et surtout penchera sur la question d'Etude d'Impact Environnemental (EIE), contrôle de circulation routière, destruction des oueds, etc.

Tout ce processus d'élaboration du PAG et de redéfinition des limites, fera appel à l'implication active des diverses parties prenantes. En effet, le zonage éventuel de la RFOROA ainsi que les règles y afférentes, les nouvelles limites, etc. seront définis de manière participative au cours de réunions avec l'ensemble des parties prenantes, au sein de l'Unité de Cogestion. Car, tout réajustement pour des raisons sociales ou écologiques ne pourrait avoir lieu qu'après une étude approfondie et une évaluation des impacts et des implications, y compris la rétrocession des terres qui pourraient être réhabilitées, la présence de couloirs de « migration » potentiels ou réels avec des zones environnantes présentant un intérêt pour la conservation (par exemple Manga, Eguey, Ennedi, etc.).

Une fois rédigé, ce document sera validé par l'ensemble des parties prenantes, y compris le MEEP, au cours d'un atelier. S'en suivra un travail d'information, de communication, de vulgarisation, de sensibilisation et de promotion du document notamment pour expliquer aux usagers les impacts liés aux travaux de zonage et de redéfinition des limites. Le renouvellement et la mise à jour du décret original de 1969 sont certainement nécessaires, ainsi qu'une solide campagne de communication pour vulgariser les résultats et les choix effectués. Ces deux éléments seront traités par la « Cellule Sensibilisation & Education » en collaboration avec la structure associée APROCOFF, avec l'appui du chargé de communication de SCF-Siège et de consultations spécialisées (« social marketing »).

Quant à la mise en œuvre, elle se fera de manière adaptative, conjointement par l'UC et les partenaires associés à l'Action. Les dossiers de soumission pour les zones ZICO, RAMSAR etc. seront montés puis introduits auprès des organismes agréés.

Activité A.2.4 : Contribuer à la réintroduction d'espèces emblématiques

Malgré le constat de déclin généralisé, la RFOROA possède un potentiel unique en termes d'habitat et constitue de ce fait un site privilégié pour la réintroduction d'espèces éteintes à l'état sauvage ou dans la RFOROA, telles que les oryx, les addax et les autruches, ou en voie d'extinction, telles que la gazelle dama. Avec l'arrivée des premiers oryx en 2016, le projet mis en œuvre par SCF, EAD et DCFAP a joué un rôle crucial dans le regain d'intérêt porté à la RFOROA par les structures étatiques nationales et la communauté internationale, et a mis en avant son potentiel évident pour la restauration de toute une communauté viable d'espèces sahélo-sahariennes.

Ainsi, l'équipe POROA participera aux ateliers régionaux d'élaboration des plans d'actions pour la restauration des oryx, gazelle dama, addax et autruche. Ces plans d'actions nationaux, élaborés avec

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

l'ensemble des partenaires concernés pour la conservation de ces espèces clés, permettront de définir des mesures afin de restaurer ces populations tout en ayant connaissance des causes de leur déclin, voire de leur disparition.

En ce qui concerne la réintroduction de l'autruche, un atelier pour l'élaboration de la stratégie nationale de l'autruche d'Afrique du Nord sera organisé par l'Action, en marge d'une des réunions du comité de pilotage. L'identification des populations sources et le transport des individus, se fera en collaboration avec le Projet Oryx et APN (les autruches proviendraient du Parc National de Zakouma probablement). Pour garantir la réintroduction de la gazelle dama et de l'addax, un enclos de pré-lâcher sera construit.

Toutes ces activités de réintroduction se réaliseront en étroite collaboration avec le Projet Oryx (gazelle dama, addax) et avec APN (autruche).

En ce qui concerne la poursuite de la réintroduction de l'oryx, les zones de prédilection et les parcours les plus critiques pour cette espèce seront identifiés et leur protection renforcée (cf. A2.5).

Par ailleurs, les plantes utiles pour la faune et le bétail ayant disparu seront identifiées, les causes de leur disparition seront analysées et la possibilité de restaurer ces espèces végétales sera étudiée.

Enfin, il va sans dire que la mise en place de systèmes de gouvernance et de gestion performants de la réserve au cours de l'Action contribuera énormément à la réussite et à la durabilité des projets de réintroduction d'espèces disparues.

Activité A2.5 : Créer un système efficace d'Application de la Loi

L'application de la loi regroupe la sensibilisation, le renseignement, la lutte anti-braconnage (LAB) et le suivi judiciaire. Ces activités seront principalement mises en œuvre par la « Cellule Sensibilisation & Education » et les agents communautaires (sensibilisation et renseignements) mais aussi, et surtout, par les agents des Secteurs Faune de la DCFAP affectés à la réserve (LAB et suivi judiciaire).

C'est pourquoi, la sélection, la formation et l'évaluation des agents en charge de faire respecter les lois au sein de la réserve sera une activité essentielle pour l'atteinte des objectifs de l'Action.

Actuellement, chaque Secteur Faune est composé d'un Chef de Secteur, de son Adjoint, d'un chauffeur et de 12 gardes. Les 2 secteurs sont sous la supervision d'un Coordonnateur.

Dès le début de la 2^e année de la présente Action, de nouveaux gardes seront sélectionnés, puis formés afin d'atteindre idéalement un effectif de 20 agents par Secteur. Parallèlement au recrutement de nouveaux agents, une stratégie de repli du personnel actuel non performant devra être réfléchi.

Une première sélection s'effectuera au sein des fonctionnaires de la réserve de recrutement de la DCFAP en même temps que celui des agents du Secteur Faune Haraze Mangueigne (Aouk) au Parc National de Zakouma, en collaboration avec APN et la DCFAP. Ensuite, ces agents pré-sélectionnés seront formés par un expert LAB d'APN. Des formations de recyclage annuel sont prévues afin de maintenir le niveau d'efficacité et de compétence du corps d'application de la loi.

Il est également envisagé qu'un nombre restreint d'agents (8) soient envoyés en formation au Parc National de Zakouma afin d'y acquérir les compétences pour organiser des patrouilles de plusieurs jours en moto (techniques de bivouac, etc.).

Ces formations LAB seront complétées par des formations plus spécifiques telles que l'utilisation des divers outils de suivi écologique (Cybertracker, GPS etc.), les techniques de renseignement, etc. Un consultant juriste dispensera des formations concernant l'application de la loi, les procédures judiciaires en vigueur, la rédaction de PV etc. Ce consultant appuiera également l'équipe en ce qui concerne le suivi des procès de contrevenants en cours afin de s'assurer que la procédure soit respectée et que les sanctions soient appliquées.

De plus, un expert en premiers secours (type PSC niveau 1) dispensera également une formation au personnel du POROA, y compris certains agents DCFAP, afin que ces derniers puissent réagir efficacement en cas de blessures graves.

Afin de mettre en œuvre un système efficace d'Application de la Loi, les patrouilles seront adaptées au contexte très particulier de la réserve (pastoralisme, suivi rapproché de populations d'oryx et autres grands mammifères présents, oueds, points d'eau naturels et artificiels, zones de pâturage, etc.) et planifiées en réponses aux menaces (feux de brousse, destruction des oueds, braconnage, passage de « fraudeurs », etc.) identifiées et centralisées au sein de la « Cellule Suivi & Informations ».

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

De plus, un système efficace de communication entre les bureaux du projet, les Secteurs Faune Nord et Sud et les équipes en patrouille sera mis en place (postes fixes CODAN, Thuraya, etc.). Tous les véhicules du projet seront équipés d'un système de tracking et de sécurité GSM/SAT pour suivre leurs déplacements en temps réel.

Enfin, deux postes avancés seront localisés et permettront d'effectuer des missions d'Application de la Loi plus rapprochées et plus longues.

Activité A2.6 : Lutter contre les feux de brousse

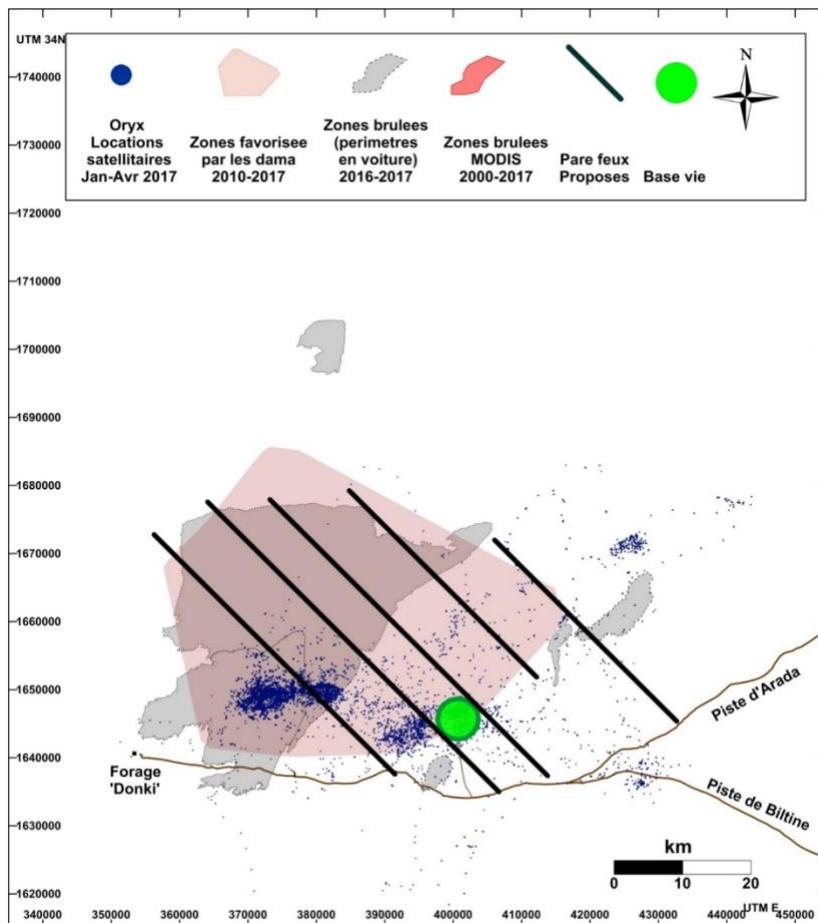
Les feux de brousse constituent une menace récurrente et malheureusement peu ou mal traitée jusqu'à présent par les administrations et services compétents locaux. Ces feux sont responsables de la perte de surfaces considérables de pâturages, tant pour la faune sauvage que pour le bétail. Ils détruisent les plantes pérennes, la micro-faune et les nids d'oiseaux qui nichent au sol - tels que les outardes, par exemple - et appauvrissent ainsi la biodiversité végétale de la RFOROA.

L'origine des départs de feu est presque exclusivement due à l'inconscience (mégots de cigarettes, foyers non éteints convenablement, etc.) des « fraudeurs », ces chercheurs d'or/marchands qui reviennent du nord (Lybie, Soudan,...) avec leur butin et traversent, en voiture, la réserve du nord au sud pour éviter les contrôles routiers.

D'où l'importance, à travers la présente Action, de poursuivre et améliorer la stratégie proactive mise en place par le Projet Oryx et PAGAPS.

Cette stratégie comprend des messages de sensibilisation auprès des nomades et des « fraudeurs » ; ainsi qu'un réseau de cinq pare-feux préventifs de 40 km de long et 7 m de large, distants d'une dizaine de kilomètres, orientés perpendiculairement à la direction des vents dominants. L'emplacement de ce réseau a été identifié en se basant sur la zone de répartition des oryx, la zone préférentielle des gazelles dama, l'aire de répartition des feux de l'année précédente et la carte de répartition des feux MODID (2000 à 2017) (cf. schéma ci-après).

Figure 8 : Localisation des pare-feux actuels



L'expérience acquise l'année dernière a montré que la force du vent est telle que la largeur de ces pare-feux ne suffit pas lorsque les flammes sont supérieures à 1,5m.

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Les pare-feu réalisés au cours de la présente Action seront, par conséquent, plus larges et entretenus régulièrement. Pour ce faire, un tracteur sera acquis afin de ne pas dépendre de la disponibilité du tracteur d'Arada et du tractoriste, relativement sollicité surtout en période de culture.

La stratégie pour éteindre les feux, quant à elle, repose actuellement sur un système de herses tractées par des pick-up afin de créer un pare-feu de proximité, à quelques mètres de la ligne de feu. Cela a pour effet d'éteindre automatiquement le feu ou, du moins, de diminuer son intensité.

Par ailleurs, une cartographie des feux de brousse des dix dernières années ainsi que les connaissances locales (sciences participatives⁶) seront utilisées pour en connaître davantage les causes et affiner, ainsi, cette stratégie de lutte contre les feux de brousse.

Enfin, du matériel supplémentaire sera acquis (tracteur, herses, battes à feu, cover-crop, etc.) et la sensibilisation auprès des communautés locales sera renforcée ainsi que le contrôle du passage des « fraudeurs » dans la réserve (cf. A2.5)

Notons que la mise en œuvre de cette stratégie reposera sur les efforts conjoints de la présente Action et du Projet Oryx, PAGAPS, des Secteurs Faune DCFAP d'Ati et d'Arada, et des Directions Régionales du Développement rural de Wadi Fira et de Batha

Activité A2.7 : Créer des infrastructures de gestion appropriées

Les bureaux de la présente Action seront situés à Arada. Des bâtiments seront loués à cet effet et, éventuellement réhabilités, agrandis, aménagés. De plus, quelques travaux d'aménagement seront réalisés au sein des bureaux de SCF basé à N'Djamena, où l'administrateur du projet sera basé.

De même, les locaux abritant actuellement les agents des Secteurs Faune Nord et Sud n'étant pas fonctionnels, ceux d'Arada seront restaurés dès le démarrage de l'Action pour le Secteur Faune Nord. Un autre bâtiment sera amélioré au cours de l'Action pour le Secteur Faune Sud, soit à Djeddah, soit à Wadi Djedid. Ces 2 brigades DCFAP seront équipées en matériel informatique, meubles, groupe électrogène, etc.

Deux *boukarou* seront également construits et équipés de sanitaires, cuves à eau et panneaux solaires, afin de servir de postes avancés.

La création d'une troisième base d'opérations à l'ouest de la réserve sera étudiée avec la DCFAP et les autorités administratives du Borkou (notamment lors de l'élaboration du PAG).

Enfin, une piste d'aviation pour appareil léger sera créée à proximité de la base du Projet Oryx pour faciliter les exercices de surveillance et de suivi aérien non seulement pour la RFOROA mais aussi à l'échelle régionale. En effet, la présence de cette piste facilitera les échanges avec les structures associées notamment APN et l'approche régionale pour la LAB et le suivi écologique.

⁶ Les sciences participatives (parfois appelées "sciences citoyennes" ou "sciences collaboratives") sont « des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels — qu'il s'agisse d'individus ou de groupes — participent de façon active et délibérée ».

Extrant 3 : Les populations de la RFOROA et limitrophes sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable

Activité A.3.1 : Intégrer les représentants des populations dans les structures de pilotage de l'Action

Cette activité est un élément clé dans la réussite de l'Action puisqu'elle garantira la bonne exécution de l'Action et favorisera la pérennité des acquis. Il faudra donc créer et animer un comité de pilotage en identifiant les membres qui seront représentatifs des communautés locales. Ces représentants, siégeant aux réunions du comité de pilotage de l'Action, seront donc sélectionnés au sein des Conseils Consultatifs Régionaux (CCR).

Par ailleurs, le recrutement d'agents communautaires permettra également d'intégrer des représentants de la populations à la gestion de l'Action, ainsi que d'établir des liens productifs avec la population locale tout en servant de canal d'informations.

En effet, les agents communautaires ont plusieurs missions, à savoir :

- Sensibiliser les populations locales aux enjeux de conservation notamment sur le braconnage, la coupe du bois, le défrichage, le surpâturage, les feux de brousse etc.
- Effectuer une surveillance et signaler de manière discrète les infractions constatées aux Chefs de Secteurs Faune Nord et Sud (Cf. A2.5)
- Effectuer le suivi écologique pour noter la présence des espèces animales (addax, oryx, dama, outardes, vautours etc.) (Cf. A2.2)
- Informer régulièrement les communautés des activités menées au sein de la RFOROA pour la conservation et la préservation de l'environnement

Activité A.3.2 : Etudier la faisabilité de valorisation intégrative et participative des ressources naturelles

Comme déjà énoncé ci-avant, la RFOROA est une réserve à vocation pastorale. La gestion et le maintien des ressources pastorales de la réserve sont d'une importance cruciale pour la survie et la prospérité de nombreuses personnes.

En raison de l'absence de plan de gestion et de planification de l'utilisation de ces ressources naturelles au cours des 40 dernières années, le cheptel domestique a augmenté sensiblement et les terres de parcours de la réserve ont été rapidement colonisées et rendues accessibles aux éleveurs presque toute l'année grâce au développement d'infrastructures hydrauliques (forages et puits cimentés). Les périodes de régénération des ressources naturelles et notamment des pâturages ont été considérablement réduites générant du surpâturage, la disparition de certaines espèces préférées par le cheptel et la faune sauvage, le compactage du sol et, dans de nombreuses régions, la désertification exacerbée par les phénomènes de sécheresse généralisés dans le Sahel dans les années 1970 et 1980. En quelques décennies seulement, des terres très productives ont été transformées en un sol sablonneux appauvri, dépourvu de pâturages et d'animaux sauvages.

La présente Action part du postulat qu'une économie pastorale bien gérée soutient les moyens de subsistance et engendre la sécurité d'une manière générale et alimentaire en particulier. En effet, on connaît les conséquences d'une économie pastorale défaillante qui mène à l'insécurité et à l'émigration chaotique en période de stress. A l'inverse, les terres de parcours bien gérées contribuent à la prévention de la perte de biodiversité, à la prévention de la désertification et de l'érosion des sols et à une résilience accrue face au changement climatique. Les dernières études sur les changements climatiques présentent des données montrant un impact important sur le Sahel en raison du dérèglement des courants océaniques. Maintenir des prairies étendues, saines et bien gérées atténuera non seulement les impacts du changement climatique, mais atténuera aussi les impacts des conditions météorologiques régulières qui mènent souvent à des scénarios d'expansion de la productivité et donc à l'appauvrissement des sols. Cependant, une gestion active doit être mise en place pour maintenir la stabilité et l'équilibre entre la production et l'extraction, tout en laissant une marge suffisante pour la récupération de la sécheresse et des pluies irrégulières, tant spatialement que temporellement.

Ainsi, la valorisation intégrative et participative des ressources naturelles nécessitera dans un premier temps une étude socio-économique sur les stratégies d'utilisation de l'espace et des ressources naturelles par les communautés locales de la RFOROA qui viendra en complément de celle décrite dans l'activité A1.1. Cette étude permettra d'identifier des éléments essentiels du paysage et comprendre comment ils sont utilisés tels que les points d'eau, les couloirs de transhumance (*mourhal*), les zones de collecte du bois ou des graminées sauvages (*kreb*), les zones de culture (petit mil, sorgho, etc.), etc.

Par ailleurs, la collaboration avec les projets, notamment pastoraux, évoluant dans la zone, nous permettra d'identifier les besoins en matière de micro-projets pour la valorisation des ressources naturelles (écotourisme approprié aux caractéristiques écologiques et géographiques de la RFOROA, éventuellement). D'autres activités au profit des communautés locales seront à définir en fonction des éléments qui ressortiront dans les cadres de concertation avec les acteurs locaux.

Enfin, la réalisation de cette activité sera réalisée par le réseau d'agents communautaires de la Cellule Sensibilisation & Education, conseillé et orienté par les Conseils Consultatifs Régionaux (CCR) et appuyé ponctuellement par l'expert en « social marketing » qui guidera l'équipe en ce qui concerne les façons d'impliquer les populations locales à la valorisation intégrative et participative des ressources naturelles.

Il ne fait aucun doute que la survie à long terme de la faune de la réserve et l'intégrité de son habitat dans la réserve dépendent de la recherche de solutions qui concilient le pastoralisme et la conservation. Il est en effet dans l'intérêt de tous que des solutions « gagnant-gagnant » soient trouvées, notamment sous les contraintes supplémentaires du changement climatique et de ses impacts largement méconnus sur le Sahel tchadien.

Activité A 3.3 : Effectuer des missions de santé de proximité

Dans le cadre du Projet Oryx, les échanges avec les populations locales pastorales et leurs représentants ont fait ressortir la difficulté que rencontrent ces populations quant à l'accès aux soins de santé, secteur largement déficitaire en moyens humains et logistiques dans cette région.

C'est pourquoi, des partenaires dans le secteur de la santé aussi bien au niveau des ONG et des programmes déjà en place (programme de lutte contre le paludisme, par exemple) qu'au niveau des services déconcentrés du Ministère de la Santé seront identifiés.

Un protocole de collaboration sera ensuite mis en place avec ces partenaires pour faciliter (aux niveaux financier et logistique) et planifier leurs interventions (missions, campagnes de soins itinérants) en fonction des priorités au niveau de la santé. L'Action bénéficiera de l'expérience de SCF dans ce domaine au Niger qui a développé des activités similaires dans la RNNTT et la RNNAT depuis 2008.

Cette activité renforcera également le lien de partenariat, ainsi que le dialogue, entre les usagers de la réserve et ses gestionnaires.

Extrait 4 : La structure de gestion de la RFOROA et son staff sont renforcés

Activité A 4.1 : Participer à la réflexion sur le métier et formation de garde

Tout au long de l'Action, l'Unité de Cogestion contribuera à la caractérisation du métier de garde, avec la spécificité de gardes dans une réserve en zone sahélo-saharienne, en collaboration avec le Complexe Educatif Docteur Alphonse Mackanga Missandzou (CEDAMM) au Gabon. En effet, elle :

- consultera les agents du Secteur Faune DCFAP/MEEP sur les fonctions, savoirs et compétences attachés au métier de garde, conformément à la méthode proposée par le CEDAMM ;
- analysera et commentera le « référentiel formation garde régional » soumis par le CEDAMM ;
- participera, autant que possible, aux ateliers de validation des référentiels régionaux « métier » et « formation »

En plus des formations décrites ci-avant (cf. Activités liées à l'Extrait 2), les agents des Secteurs Faune DCFAP concerné par l'Action (Ati et Arada, à ce stade) pourront bénéficier des formations organisées par le CEDAMM (NB : il n'existe, à l'heure actuelle, aucune institution spécialisée dans ce domaine au Tchad), sur base d'un curriculum et autres dispositifs de formation développés, à partir d'un diagnostic des besoins, avec l'appui de Wildlife Conservation Society (WCS) et en collaboration avec le Réseau d'Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC), tel que décrit dans les documents de ECOFAC VI.

Dans un premier temps, les besoins en matière de renforcement des capacités des agents seront identifiés, ensuite les formations appropriées aux besoins seront sélectionnées et les candidats pour ces différentes formations seront choisis. Un processus de restitution, au retour du personnel formé, auprès du reste de l'équipe sera mis en place dans un souci de partage du savoir et de cohésion au sein des agents.

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Parallèlement, l'Unité de Cogestion tentera de valoriser le métier de garde en fournissant, au CEDAMM, des recommandations légales et administratives sur l'amélioration du statut des gardes, notamment.

Enfin, une analyse de l'évaluation du dispositif soumise par le CEDAMM sera réalisée et assortie de commentaires constructifs.

Activités A 4.2 : Former les cadres supérieurs

Il est primordial d'harmoniser les compétences des cadres supérieurs en charge des aires protégées au niveau régional et en particulier au sein de l'espace couvert par ECOFAC 6.

Aussi, afin de renforcer la formation des cadres supérieurs de l'Action, le programme ECOFAC VI leur attribuera des bourses de formation.

Ces formations se dérouleront à l'Ecole de Faune de Garoua (EFG), au Cameroun, à l'Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement Intégré des Forêts et territoires Tropicaux (ERAIFT), à Kinshasa ou au Complexe Educatif Docteur Alphonse Mackanga Missandzou (CEDAMM), au Gabon.

Certains cadres participeront éventuellement aussi aux formations cartographiques organisées par l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC).

Extrant 5 : Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux paysage et régional
--

Activité A.5.1 : Contribuer aux activités transversales du programme régional ECOFAC VI

Tout au long de cette Action, les membres de l'Unité de Cogestion participeront aux activités transversales du programme régional ECOFAC VI.

Celles-ci concernent l'échange et la capitalisation des expériences (« *success stories* techniques ») et connaissances de tous les acteurs du programme ainsi que la vulgarisation des résultats atteints auprès du grand public, des décideurs politiques, des techniciens et scientifiques.

En effet, cette Action participera à la visibilité du programme ECOFAC VI en fournissant des éléments de communication (études de cas, articles, documents de capitalisation) destinés aux professionnels du secteur (réunions du PFBC, du Comité Patrimoine Mondial, etc.) mais aussi au grand public d'Afrique Centrale. Elle alimentera les supports de visibilité du programme ainsi que le centre de documentation sur la faune sauvage d'Afrique centrale et les Aires Protégées créé au niveau régional.

Les membres de l'Unité de Cogestion contribueront également aux plaidoyers régionaux, en fournissant des argumentaires destinés aux invités des rencontres régionales organisées par la Cellule de Coordination (CC) pour le compte de la CEEAC sur divers sujets prioritaires (conservation/sécurité – complexes transfrontaliers d'AP, etc.).

Par ailleurs, elle contribuera aux enquêtes/documents thématiques et aux divers travaux de l'OFAC.

Enfin, pour mener à bien toutes ces activités, le projet participera, autant que possible, aux réunions annuelles d'échanges d'expérience organisées par la Cellule de Coordination du programme ECOFAC VI ainsi qu'aux ateliers thématiques de capitalisation.

L'assistance technique du programme ECOFAC VI facilitera cet échange de connaissances par le renforcement des systèmes d'apprentissage partagé des partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux ainsi que la capitalisation d'expériences novatrices et leur réplique.

2.1.2. Méthodologie

▪ Méthodes de mise en œuvre

L'approche méthodologique adoptée pour la mise en œuvre de la présente Action repose sur les piliers suivants :

- Renforcement des capacités des gestionnaires de la réserve (formation, équipement, frais de fonctionnement, outils de gestion, etc.)
- Concertation avec la population locale et les acteurs administratifs et techniques (conseils consultatifs, agents communautaires, collaboration avec les grands projets de développement, etc.)
- Soutien socio-économique à la population locale (mission santé, emplois, etc.)
- Développement d'un système de gouvernance et de gestion local et décentralisé (conseils consultatif, unité de cogestion, concertation avec les instances de développement locales, etc.)
- Consolidation de l'intégrité et le rôle de la RFOROA (nouvelle délimitation, nouveaux statuts et décret, PAG, classification de paysages/cartographie, communication et vulgarisation, etc.)
- Approche scientifique basée sur une bonne connaissance de la biodiversité et les ressources naturelles, des usagers de la RFOROA et de leurs besoins et stratégies (EIE, études socio-culturelles, inventaire, suivi écologique, cartographie, modélisation, etc.)

▪ Prolongation d'actions existantes et suivi de recommandations

L'Action prolonge et renforce les acquis du projet de réintroduction de l'oryx algazelle dans la RFOROA dans plusieurs domaines. En effet, la mise en œuvre de la présente Action en faveur de la RFOROA va s'appuyer sur ce qui est déjà en place pour réintroduire l'oryx, le complétant par un travail indispensable pour conserver l'habitat, améliorer la gestion globale de la réserve et répondre au besoin des différents secteurs rivalisant pour les ressources de la réserve. Ainsi, le Projet Oryx en sus d'avoir effectivement réintroduit des oryx à l'état sauvage dans leur milieu naturel, a permis une prise de conscience de la valeur écologique de la RFOROA au niveau local, national et international et a enfin bénéficié à l'essor des effectifs de faune des autres espèces telles que les gazelles dama et dorcas et les outardes notamment grâce à une surveillance renforcée.

Il faudra veiller à assurer le prolongement et le renforcement des actions en cours et éviter toutes activités redondantes ou mal coordonnées. En principe, les résultats des études diagnostiques serviront de référence pour éviter la redondance dans la mise en œuvre. De plus, la structure opérationnelle de l'Action (cf. organigramme) s'articule parfaitement avec celle du Projet Oryx ce qui permettra d'assurer une bonne coordination et le recul suffisant pour le suivi-évaluation nécessaire à la progression de l'Action.

Enfin, l'Action tente de respecter autant que possible les grandes lignes du Document d'Action de ECOFAC VI et les recommandations spécifiques à la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim formulées par la mission d'identification et de formulation de l'UE.

▪ Inscription dans un programme national et synergies avec autres initiatives de l'UE

Sur le plan local et national, l'Action permettra le développement de liens constructifs et de la concertation avec les Plans de Développement Locaux (PDL) identifiés lors de l'étude et de l'état de lieux préalables. De même pour les grands projets de développement hydraulique et pastoral qui touchent la zone (PASTOR, PRAPS, PREPAS, etc.) et qui songent déjà à la mise en place de structures de collaboration et d'échanges d'information, style « plateforme pastorale ».

D'un point de vue régional, l'Action viendra compléter les activités en cours du projet PAGAPS dont l'objectif est de préserver les écosystèmes sahélo-sahariens du Niger et du Tchad, et en particulier la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma au Niger, la zone du Manga-Eguey et la RFOROA au Tchad. L'Action répond également aux besoins énoncés dans le plan d'action régional Niger-Tchad pour la conservation de l'addax et de la gazelle dama, puisque la RFOROA est un des sites prioritaires pour la réintroduction de l'addax et le renforcement des populations de gazelle dama.

Par ailleurs, dans le cadre d'ECOFAC VI, il s'agira de promouvoir les convergences entre les « projets aires protégées » de la Composante 1, en l'occurrence ici Aouk, Ouadi-Rime, ECOFAUNE+, mais aussi l'Ennedi, en étroite collaboration avec notre partenaire APN et les « projets régionaux » de la Composante 2 d'ECOFAC VI (Cellule Coordination, CEDAMM et RIOFAC).

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

L'Action s'inscrit également parfaitement dans l'approche stratégique globale développée par la Commission Européenne pour la conservation de la faune en Afrique et résumée dans le document « *Au-delà des Eléphants* ». Cette stratégie qui a pour objectif d'apporter une réponse opérationnelle à la crise que connaît la faune africaine constitue une partie intégrale du cadre conceptuel B4Life défini en 2014 dans le but de mettre en valeur les liens étroits existants entre la santé des écosystèmes et la subsistance des populations pour l'éradication de la pauvreté. En quelques mots, ce concept consiste à stopper la perte de la biodiversité en promouvant la bonne gouvernance des ressources naturelles permettant de sécuriser la bonne santé des écosystèmes et les produits qui en découlent tels que l'agriculture et l'élevage, en encourageant des moyens de gestion innovants du capital naturel.

Enfin, d'une manière plus large, ce programme s'inscrit dans l'Agenda 2030. Il contribue principalement à atteindre progressivement les cibles de l'ODD 15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ».

- Procédures de suivi et d'évaluation interne et/ou externe

Tout d'abord, l'Action prendra le temps de réaliser une capitalisation participative auprès des parties prenantes du Projet Oryx à travers les études socio-culturelles et le diagnostic sur l'utilisation des ressources naturelles par les usagers : il s'agit de laisser les bénéficiaires du projet faire une évaluation afin d'en dégager les leçons et des orientations (confirmation d'actions, réorientations, identification des besoins en matière de microprojets, etc.).

Ensuite, des indicateurs simples de suivi seront définis avec précision et feront l'objet d'un suivi périodique (cadre logique finalisé avec l'aide du consultant ECOFAC VI, création de la « Cellule Suivi & Informations », etc.).

Par ailleurs, afin de garantir le bon déroulement des activités transversales et de renforcement des capacités au niveau du programme ECOFAC VI, SCF remplira les **obligations contractuelles** suivantes : (1) rapportage régional auprès de l'assistance technique responsable du suivi technique et des aspects d'apprentissage, de capitalisation et de visibilité du programme régional ECOFAC VI, selon un format harmonisé, incluant des chapitres sur les leçons apprises et les indicateurs (2) accueil et encadrement d'au moins une mission "suivi/capitalisation d'expérience" de cet assistance technique, par an, (3) participation aux réunions annuelles d'échange d'expérience (présentation des résultats et leçons apprises) et autres ateliers thématiques organisés dans le cadre des activités de capitalisation, (4) contribution au niveau des produits de communication préparés par l'assistance technique régionale, notamment à travers la rédaction d'études de cas et articles, publication etc. (5) élaboration d'un rapport de démarrage pendant les premiers trois mois pour l'élaboration des lignes de base et cibles de façon spécifique au niveau de la RFOROA.

Sur le plan quotidien, l'Action et son personnel seront appuyé et assisté par l'équipe SCF basé en France (chargés de programme et de communications, administration, appuis haut niveau par le biais du directeur exécutif, etc.). Un comité de pilotage de l'Action se réunira annuellement afin de faire le point sur l'état d'avancement de l'Action, ses contraintes et de formuler des recommandations quant aux prochaines activités.

Au niveau interne à SCF, les activités de l'Action seront évaluées sur une base annuelle par le conseil d'administration, dont les membres ont une expérience reconnue dans le domaine de la conservation de la nature.

De plus, étant donné que la subvention est en gestion directe avec la Délégation UE Tchad, SCF facilitera le suivi/évaluation sur sites des activités par l'ON FED et les services du Ministère en charge de la conservation. SCF appuiera également la tenue des réunions du Comité de Suivi au niveau National (CdS-N – ECOFAC VI), les missions régulières de terrain de deux AT principaux placé au niveau régional (Libreville) ainsi que les missions des experts non principaux (court termes).

Différentes **évaluations** d'avancement de l'Action seront réalisées. Classiquement, une évaluation technique à mi-parcours puis une évaluation finale, toutes deux externes et indépendantes, seront menées pour répondre aux exigences de la subvention de l'UE. Le cadre logique et les principales activités seront éventuellement réadaptés si nécessaire à la suite de l'évaluation mi-parcours, selon les recommandations émises et après avis favorable de la DUE, du PAON et Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche.

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Des audits financiers annuels seront menés par des consultants spécialisés recrutés directement par la cellule de coordination d'ECOFAC VI à Libreville⁷.

▪ Rôle des différents acteurs et parties prenantes dans l'Action

Dans le cadre de cette Action, SCF se présente en tant que Demandeur principal, avec deux Structures Associées (Cf. fiches annexes) :

- L'APROCOFF qui fournira un appui en communication et vulgarisation de la RFOROA au niveau national, et
- APN qui fournira un appui technique pour la formation des gardes, les recensements aériens, et la réflexion sur la gestion décentralisée.

Parallèlement, diverses autres parties prenantes seront impliquées à différents degrés dans toutes les phases de l'Action. Une synthèse non exhaustive de ces partenariats et collaborations est présentée dans le tableau ci-après.

Acteurs	Rôle dans l'Action/Niveau d'intervention
DCFAP/MEEP	Partenaire administratif technique principal, représente le Ministère de l'Environnement et Pêches, membre de l'Unité de Cogestion de la RFOROA
UE (DUE N'Djamena + Libreville)	CdS-N ; comité de pilotage ; appuis activités et sujets transversaux (élevage, etc.).
Autorités déconcentrées	Concertation à travers les travaux de l'UC et les CCR à mettre en place.
Autorités décentralisées et traditionnelles	Concertation à travers les travaux de l'UC et les CCR à mettre en place.
Universités nationales et internationales	Stages auprès des experts du projet en suivi écologique et gestion d'aires protégées
ONG nationales et locales	A identifier

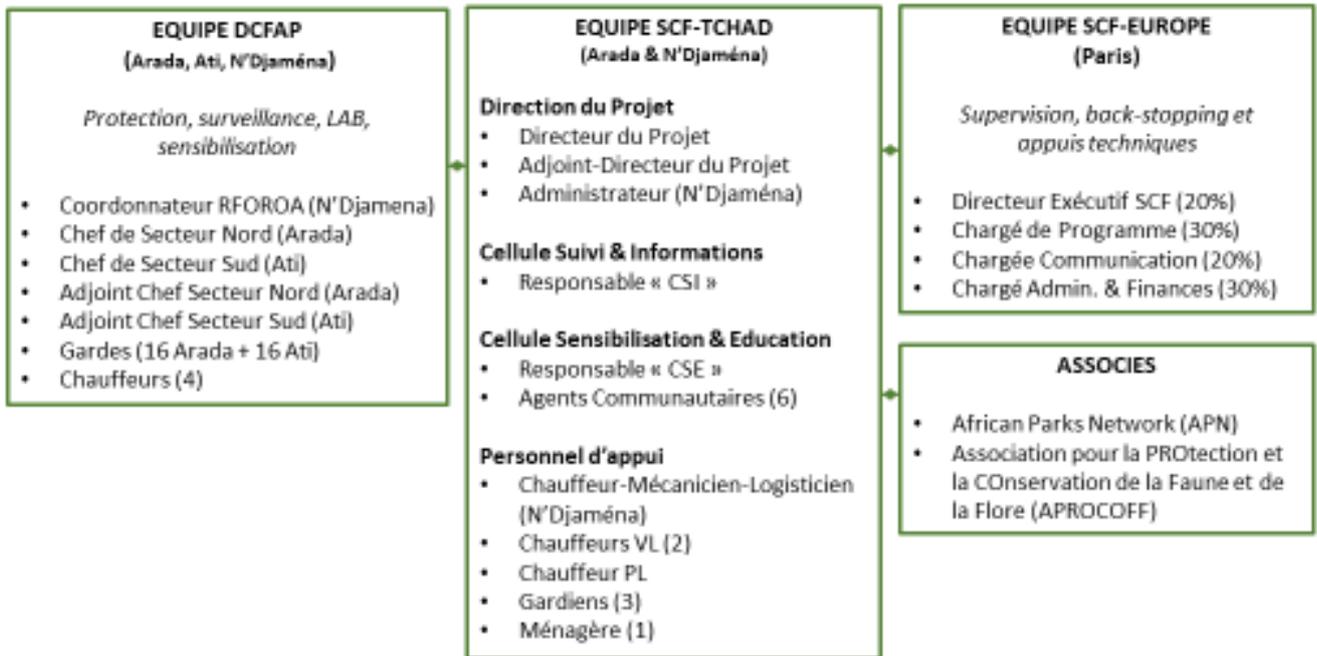
⁷ Non financé par la présente Action (Cf. Lignes directrices du présent AàP)

▪ *Structure organisationnelle, équipe proposée*

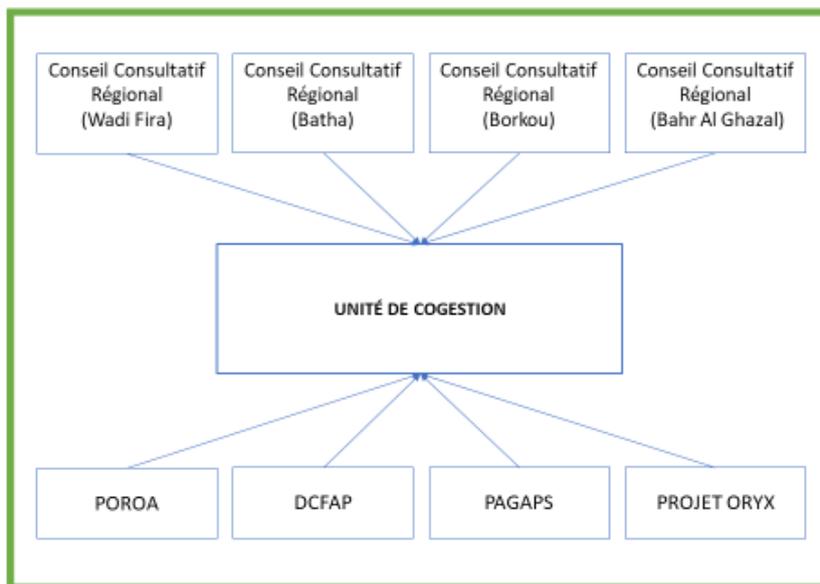
L'équipe du projet POROA sera composée d'acteurs soutenus directement ou indirectement, totalement ou partiellement par le budget de l'Action et comprendra : l'équipe DCFAP qui sera en effectif complet au cours de la 2^o année de l'Action ; l'équipe SCF-Tchad, l'équipe SCF-Europe et les 2 structures associées à l'Action.

L'architecture globale de l'équipe POROA prévue est la suivante :

« Equipe POROA » Projet Ouadi Rimé-Ouadi Achim



Pour rappel, cette équipe POROA fera partie intégrante de l'Unité de Cogestion (UC) de la RFOROA.



AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Cette UC permettra de renforcer la gestion de la réserve et d'améliorer la collaboration et l'intégration de tous les acteurs impliqués par la conservation de la biodiversité dans la RFOROA. Composée de représentants de l'Action, de la DCFAP, du Projet Oryx, de PAGAPS et de la Direction Régionale de l'Environnement (DRE), l'UC sera « la moteur » des activités menées dans la RFOROA.

▪ Principaux moyens proposés pour la mise en œuvre de l'Action

Les principaux moyens qui seront acquis pour mettre en œuvre la présente Action sont les suivants : 6 véhicules tout-terrain appropriés : modèles pick-up double et simple cabine ; un tracteur et de l'équipement pour lutter contre les feux de brousse ; un camion pour le transport de matériels, du personnel, du ravitaillement la lutte contre les feux de brousse, l'application de la loi, et les missions de santé de proximité (cf. A3.3).

Un véhicule léger pour l'administrateur (N'Djaména) et 8 motos pour les agents DCFAP, un système VSat et des radios Codan pour la communication au sein de la RFOROA, ainsi que des groupes électrogènes seront acquis.

Certains bâtiments seront réhabilités et aménagés.

Enfin, un avion léger sera loué afin de réaliser des comptages aériens.

▪ Attitudes de toutes les parties prenantes vis-à-vis de l'action en général et des activités en particulier

Pour rappel, les principales parties prenantes de l'action sont les suivantes : (1) Le MEEP et son service technique, la Direction de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées (DCFAP) en charge de la gestion de la RFOROA, qui sont très engagés et souhaitent améliorer l'aménagement et la gestion de la réserve, notamment la conservation de sa biodiversité. (2) Les populations semi-nomades et nomades de la RFOROA et leurs autorités traditionnelles qui se sont montrés très enthousiastes pour améliorer la gestion des ressources naturelles de la réserve et ont soutenu, dès le début, le projet de réintroduction des oryx. (3) Les autorités locales et (4) les services techniques déconcentrés qui demandent un appui pour lutter contre les feux de brousse ainsi que l'aménagement et la gestion de l'Aire Protégée. (5) Les acteurs de la conservation présents dans cette région (SCF, APN, SCBI, l'UE, la Coopération suisse, etc.) conscients que la réussite de leurs activités dépend d'une amélioration de la gestion et de l'aménagement de la réserve grâce notamment au renforcement des capacités des acteurs et une meilleure coordination de leurs activités.

Pour le **MEEP/DCFAP**, l'Action apportera un grand nombre d'améliorations (équipement, formation, organisation, ressources opérationnelles, information, etc.) pour mener leur mandat avec succès. Les agents du Ministère de l'Environnement et des Pêches auront l'opportunité de bénéficier de renforcement de leurs capacités dans de nombreux domaines tels que la lutte contre le braconnage, le suivi de la faune et ses habitats, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement et de gestion en zone sahélo-saharienne, la restauration d'espèces éteintes ou en voie de disparition, etc. Ils bénéficieront également de la mise en place d'infrastructures et d'équipements de base et au fonctionnement (bâtiments appropriés, véhicules et motos, moyens de communication, carburant, etc.). Tous ces éléments leur permettront de mener leur mandat avec succès qui sera renforcé par la mise en place d'une unité de cogestion, rassemblant les parties prenantes.

Pour les **populations nomades et semi-nomades**, l'Action contribuera à une meilleure gestion de l'espace et à long terme, une meilleure utilisation des parcours selon leur capacité et vocation (classification de paysages). Une nouvelle délimitation de la réserve, et de nouveaux statuts clarifieront les limites de la réserve et sa vocation en tant qu'outil pour une meilleure gestion de l'espace et des ressources naturelles. L'Action apportera aussi des bénéfices en matière de développement (santé) et éventuellement une économie alternative écotouristique à moyen terme.

L'administration locale et les services techniques déconcentrés de l'Etat bénéficieront de la mise en place de structures de concertation locales (CCR, etc.) en matière d'échange d'informations et synergie dans la recherche de solutions et d'initiatives « gagnant-gagnant » pour la mise en place d'un échange constructif sur la cogestion et le développement des RN dans la RFOROA. La présence de l'Action et les autres initiatives en matière de conservation permettront de mettre en valeur les régions concernées. L'Action apportera aussi une contribution majeure dans la lutte contre les feux de brousse, un fléau souvent évoqué par ces autorités.

Quant aux **ONG/associations/acteurs de la conservation** présents dans la zone d'intervention, l'Action répondra directement à ce souci de viabilité de leurs activités de conservation et de restauration de la faune, permettra de mettre en place des structures de gestion locales et, à moyen terme, de déléguer la gestion de l'AP à un opérateur engagé comme dans d'autres aires protégées au Tchad (Zakouma, Ennedi, etc.) et ailleurs en Afrique centrale.

AAP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

- Visibilité de l'Action et de la contribution de l'UE à son financement.

Tout au long de l'Action, SCF mettra l'accent sur le rôle primordial de l'Union européenne en tant que principal bailleur pour l'appui à l'aménagement de la RFOROA et à la gestion de sa biodiversité.

Un plan de communication de l'Action sera rédigé dès le démarrage de celle-ci.

La visibilité de l'Action ainsi que les obligations contractuelles en la matière seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.

Toutes les activités de communication réalisées par l'APROCOFF mentionneront la part du financement UE dans la présente Action (publications dans les journaux locaux et nationaux, émissions radio-télévisées au niveau local et national etc.). Les nombreux supports d'information et de communication (posters, brochures, autocollants, programmes d'information et d'éducation audio-visuels etc.), produits porteront également la mention UE. De manière générale, toutes les activités mises en œuvre par l'Action mentionneront la contribution de l'UE à leur réalisation.

Un site web sera créé par la Chargée de Communications de SCF-Siège et des pages sur les médias sociaux seront rédigées.

La visibilité sera également assurée par l'apposition systématique du logo de l'UE sur tout équipement et matériel acquis sur ces fonds, ainsi que sur tout support et panneau élaborés au cours de l'Action, mais aussi lors des sessions de formations, des « caravanes d' Education Environnementale », des missions de santé de proximité, des évaluations et des études, etc.

Enfin, les évènements majeurs seront accompagnés par la publicité appropriée. Ainsi, la visibilité sera assurée lors de l'atelier de lancement du projet et lors des différentes réunions du comité de pilotage ainsi que lors de l'atelier organisé sur la stratégie de réintroduction de l'autruche.

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

2.1.3. Plan d'action indicatif pour la mise en œuvre de l'action

NB : Pour rappel, au vu de la taille immense de la réserve et de sa complexité socio-culturelle, l'Action sera exécutée par étape commençant par les régions de Wadi Fira et de Batha, les deux régions qui disposent déjà des postes de gardes DCFAP. En tenant compte de l'avancement des travaux et de la mise en place de structures de gestion concertée, telles que les conseils consultatifs régionaux (CCR), l'Action sera étendue à d'autres régions.

Année 1														
Activité / Mois	Semestre 1						Semestre 2						Organisme responsable	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Extrant 1 : Les activités socio-économiques et sectorielles de la RFOROA et sa zone limitrophe sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes														
Préparation A1.1. Affiner l'identification des acteurs et des actions en cours														SCF
Exécution A1.1. Affiner l'identification des acteurs et des actions en cours														SCF
Préparation A1.2. Créer des CCR de la RFOROA														SCF
Exécution A1.2. Créer des CCR de la RFOROA														SCF
Préparation A1.3. Participer à la conservation de la connectivité écologique entre les AP														SCF
Exécution A1.3. Participer à la conservation de la connectivité écologique entre les AP														SCF
Préparation A1.4. Promouvoir la réalisation d'études d'impact environnemental EIE														SCF
Exécution A1.4. Promouvoir la réalisation d'études d'impact environnemental EIE														SCF
Préparation A1.5. Promouvoir la RFOROA														SCF - APROCOFF
Exécution A1.5. Promouvoir la RFOROA														SCF - APROCOFF
Extrant 2 : Des systèmes de gestion efficace de la RFOROA sont développés et opérationnels														
Préparation A2.1. Créer une Unité de Cogestion de la RFOROA														SCF - DCFAP
Exécution A2.1. Créer une Unité de Cogestion de la RFOROA														SCF - DCFAP
Préparation A2.2. Mettre en place un système de suivi écologique														SCF
Exécution A2.2. Mettre en place un système de suivi écologique														SCF
Préparation A2.3. Elaborer et exécuter un PAG de la RFOROA														SCF - DCFAP
Exécution A2.3. Elaborer et exécuter un PAG de la RFOROA														SCF - DCFAP
Préparation A2.4. Contribuer à la réintroduction d'espèces emblématiques														SCF – APN – Projet Oryx

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Exécution A2.4. Contribuer à la réintroduction d'espèces emblématiques														SCF – APN – Projet Oryx
Préparation A2.5. Créer un système efficace d'Application de la Loi														SCF – APN - DCFAP
Exécution A2.5 Créer un système efficace d'Application de la Loi														SCF – APN - DCFAP
Préparation A2.6. Lutter contre les feux de brousse														SCF – Projet Oryx - DCFAP
Exécution A2.6. Lutter contre les feux de brousse														SCF – Projet Oryx - DCFAP
Préparation A2.7. Créer des infrastructures de gestion appropriées														SCF
Exécution A2.7. Créer des infrastructures de gestion appropriées														SCF
Extrant 3 : Les populations de la RFOROA et limitrophes sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable														
Préparation A3.1. Intégrer les représentants des populations dans les structures de pilotage et de suivi de l'Action														SCF
Exécution A3.1. Intégrer les représentants des populations dans les structures de pilotage et de suivi de l'Action														SCF
Préparation A3.2. Etudier la faisabilité de valorisation intégrative et participative des RN														SCF
Exécution A3.2. Etudier la faisabilité de valorisation intégrative et participative des RN														SCF
Préparation A3.3. Effectuer des missions de santé de proximité														SCF – Services Santé
Exécution A3.3. Effectuer des missions de santé de proximité														SCF – Services Santé
Extrant 4 : La structure de gestion de la RFOROA et son staff sont renforcés														
Préparation A4.1. Participer à la réflexion sur le métier et la formation de garde														SCF - ECOFAC VI
Exécution A4.1. Participer à la réflexion sur le métier et la formation de garde														SCF - ECOFAC VI
Préparation A4.2. Former les cadres supérieurs														SCF - ECOFAC VI
Exécution A4.2. Former les cadres supérieurs														SCF - ECOFAC VI
Extrant 5 : Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux paysage et régional														
Préparation A5.1. Contribuer aux activités transversales du programme régional ECOFAC VI														SCF – ECOFAC VI
Exécution A5.1. Contribuer aux activités transversales du programme régional ECOFAC VI														SCF – ECOFAC VI

AAP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Activité / Semestre	Année 2		Année 3		Année 4		Organisme responsable
	S3	S4	S5	S6	S7	S8	
Extrant 1 : Les activités socio-économiques et sectorielles de la RFOROA et sa zone limitrophe sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes							
A1.1. Affiner l'identification des acteurs et des actions en cours dans la RFOROA et sa zone limitrophe							SCF
A1.2. Créer des Conseils Consultatifs Régionaux de la RFOROA							SCF
A1.3. Participer à la conservation de la connectivité écologique entre les Aires Protégées au niveau paysage et régional							SCF - APN
A1.4. Promouvoir la réalisation d'études d'impact environnemental (EIE)							SCF
A1.5. Promouvoir la RFOROA							SCF - APROCOFF
Extrant 2 : Des systèmes de gestion efficace de la RFOROA sont développés et opérationnels							
A2.1. Créer une Unité de Cogestion de la RFOROA							SCF
A2.2. Mettre en place un système de suivi écologique							SCF
A2.3. Elaborer et exécuter un plan d'aménagement et de gestion de la RFOROA							SCF
A2.4. Contribuer à la réintroduction d'espèces emblématiques							SCF – APN – Projet Oryx
A2.5. Créer un système efficace d'Application de la Loi							SCF – APN - DCFAP
A2.6. Lutter contre les feux de brousse							SCF – Projet Oryx – DCFAP - PAGAPS
A2.7. Créer des infrastructures de gestion appropriées							SCF
Extrant 3 : Les populations de la RFOROA et limitrophes sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable							
A3.1. Intégrer les représentants des populations dans les structures de pilotage et de suivi de l'Action							SCF
A3.2. Etudier la faisabilité de valorisation intégrative et participative des ressources naturelles							SCF
A3.3. Effectuer des missions de santé de proximité							SCF – Services Santé
Extrant 4 : La structure de gestion de la RFOROA et son staff sont renforcés							
A4.1. Participer à la réflexion sur le métier et la formation de garde							SCF – ECOFAC VI
A4.2. Former les cadres supérieurs							SCF – ECOFAC VI
Extrant 5 : Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux paysage et régional							
A5.1. Contribuer aux activités transversales du programme régional ECOFAC VI							SCF – ECOFAC VI

2.1.4. Durabilité de l'action

▪ Impacts attendus de l'Action

L'impact attendu de la présente Action est la mise en place d'une AP d'une très grande valeur nationale, régionale et internationale avec un système de gouvernance et de gestion largement amélioré par rapport au présent. La réserve aura une nouvelle délimitation basée sur les réalités actuelles sociales et écologiques. Elle aura aussi une nouvelle réglementation qui tient compte des contraintes d'aujourd'hui et des besoins en matière de conservation, surtout des espèces gravement menacées pour lesquelles la réserve joue un rôle très important. En effet, elle jouera un rôle critique dans la sauvegarde d'un nombre important d'espèces en voie de disparition, dont certaines n'existent plus à l'échelle du Sahel en nombre important que dans la RFOROA. En coopération avec le Projet Oryx, elle servira de plateforme pour la réintroduction et la restauration d'espèces disparues localement ou mondialement.

La gestion de la réserve sera améliorée non seulement par la mise en place d'une Unité de Cogestion mais aussi par le renforcement de capacité des agents responsables de l'application de la loi. En effet, l'Action vise aussi la professionnalisation du corps de personnel engagé pour la conservation de la nature (gardes, agents communautaires, techniciens, cadres), un atout non seulement pour la réserve et les services techniques mais aussi les individus concernés.

L'Action contribuera à l'identification et à la consolidation d'approches (mise en place de structures de concertation, etc.) qui mèneront à une délégation de la gestion de la réserve sous une forme de gouvernance locale intégrée et décentralisée, qui pourra servir de modèle pour les aires protégées ailleurs en zone sahélo-saharienne.

Quant aux populations locales, pour la plupart pastorales, l'amélioration dans la gestion des pâturages, de l'espace pastoral et des oueds, contribuera aussi à leur stabilisation en maintenant ces populations au niveau de leurs terroirs d'attaches, et donc moins tentées par l'exode ou par le recrutement au sein d'organisations criminelles ou terroristes. L'Action apportera des bénéfices par l'emploi et un appui en matière de santé et premier secours (ambulance, formation).

Dans son ensemble, l'Action sera un modèle et une expérience innée de mise en place de nouvelles méthodes pour l'aménagement et la gestion d'aires protégées en zone sahélo-saharienne.

▪ Effets multiplicateurs de l'Action

Depuis quelques années le monde de la conservation et surtout de la gestion d'aires protégées a vu la mise en place du modèle « public-private partnerships » (PPP), dont l'acteur principal est African Parks Network. Basé sur un « business model », l'approche PPP a été un grand succès dans certains parcs nationaux. La grande question est : ce même modèle, pourrait-il être appliqué partout, et notamment dans les aires protégées qui ne sont pas des parcs nationaux et qui par leur nature ne sont pas nécessairement aptes au développement touristique mais malgré ceci ont une valeur cruciale pour le sauvegarde de la biodiversité ?

Les vastes aires protégées de la zone sahélo-saharienne sont de très bons exemples. Tout comme les PPP, l'Action proposée cherche à améliorer l'aménagement et la gestion d'une espace protégée dont la viabilité économique est faible en ce qui concerne les entrants externes (peu de tourisme, peu de ressources non-ligneuses à exploiter, etc.) malgré sa valeur économique et social énorme en matière d'élevage. Dans un premier temps, l'Action vise la mise en place d'un système de cogestion et non un système de gestion délégué style African Parks. Ceci sera accompagné par la mise en place des structures et conseils qui pourraient évoluer dans une forme de gouvernance locale pour mieux accommoder les activités économiques essentielles pour la population locale tout en préservant la biodiversité de plus en plus unique de la réserve. Ce processus pourrait évoluer envers un système de gestion déléguée mais il reste à voir si cet option est vraiment la meilleure. Si l'Action atteint ces objectifs, elle pourrait servir de modèle extrêmement intéressant pour d'autres AP similaires en Afrique ou ailleurs. En tant que « expérience », l'Action, son progrès et ses résultats seront partagés et diffusés par les canaux appropriés (RAPAC, BIOPAMA, UICN, etc.).

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

▪ Analyse de risques et mesures d'atténuation / mitigation

Les **principaux risques** auxquels pourraient faire face l'Action, et leurs mesures d'atténuation proposées sont décrits ci-après.

Risques	Niveau*	Mesures d'atténuation
Troubles politiques dans le pays ; risques sécuritaires (brigandage, etc.)	M	Bâtir des relations positives avec la population locale ; mise en place de protocoles de sécurité (personnel, équipements, animaux en captivité) en cas de problèmes. Mise en place de plan d'action sécuritaire en cas de troubles ou en cas de le besoin d'évacuer la réserve.
Dégradation des relations avec le MEEP et la DCFAP	F	Très peu probable vu les relations excellentes et le fait que ce sont les services qui ont le plus à gagner d'une Action réussie.
Dégradation des relations avec les communautés	F	Faible dans le mesure où le projet continue à impliquer la population et à communiquer sur les valeurs qu'apporte le projet et essaie d'apporter des bénéfices tangibles (emplois, santé, etc.).
Difficultés de contractualisation de ressources humaines adéquates (Postes-clés : cf. organigramme)	M	Modification du type de contractualisation normale en s'engageant vers une contractualisation de type 2-3 périodes de travail suivis par 2-3 périodes de repos on « home leave » ; possibilité d'engager les couples ; salaires plus élevés que normal, etc. Formation supplémentaire pour les tchadiens.
Augmentation de la pression sur les ressources fauniques, et particulièrement sur la population d'oryx	M	Si le braconnage ou les perturbations augmentent, l'effort de contrôle et de surveillance augmentera aussi; augmentation aussi de effort suivi-écologique. Si compétition avec l'élevage ou l'agriculture, mobiliser la sensibilisation (agents communautaires, conseils consultatifs) pour la recherche de solutions viables.
Impactes de sécheresses prolongées	M	Evaluation des risques et développement d'une stratégie et de protocoles pour pouvoir apporter l'eau et/ou la nourriture supplémentaire aux animaux (oryx, addax, dama) ; revoir le calendrier pour les importations et les relâchés d'animaux pour les réintroductions. Renforcement de la surveillance si la faune quitte la réserve vers le sud.

*F= Faible, M = Moyen, E = Elevé

▪ Conditions préalables et hypothèses

Deux **conditions préalables** à la mise en œuvre de l'Action ont été identifiées, à savoir :

- Les ressources humaines (nationales et expatriées) nécessaires à l'exécution de toutes les activités prévues sont disponibles, et
- La stabilité politique et sécuritaire est maintenue durant toute la période de mise en œuvre de l'Action.

Les **hypothèses majeures** qui conditionneront favorablement le déroulement de l'Action sont les suivantes :

- La collaboration entre SCF et le MEEP/DCFAP reste constructive ;
- L'appui et le soutien politique du gouvernement en faveur des AP et de la biodiversité restent forts ;
- La coopération entre les partenaires techniques (Projet Oryx, PAGAPS, etc.) reste forte ;
- Le soutien de l'administration locale pour la mise en place de nouvelles structures locales de gouvernance et de gestion est positif ;
- La population locale et ses représentants soutiennent l'Action ;
- Les grands bailleurs de fonds présents sur la zone restent ouverts à la collaboration ;
- La Délégation de l'Union Européenne reste flexible et ouverte à une approche expérimentale, pragmatique et évolutive vu les circonstances particulières du site.

▪ *Mécanismes de durabilité financière, institutionnelle, politique et environnementale*

En ce qui concerne la **durabilité financière**, la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim ne possède pas autant d'atouts touristiques que certaines grands parcs nationaux. Il est donc nécessaire de rester réaliste par rapport à son potentiel touristique pour générer des revenus. Ceci dit, elle pourra, par contre, accueillir des amateurs de faune rare et des ornithologues chevronnés, motivés par l'observation d'oiseaux résidents et migrateurs. Par ailleurs, le tourisme culturel, basé sur le nomadisme et la transhumance, phénomènes fascinants et de plus en plus rares, pourrait se développer.

Ce site est, par conséquent, à considérer davantage comme l'étape d'un itinéraire visant l'Ennedi ou le Tibesti, par exemple, plutôt qu'une destination touristique finale. En réalité, la gestion de cette réserve aura besoin encore longtemps d'appuis financiers externes pour la protection de sa biodiversité, malgré la valeur inestimable que ses ressources naturelles génèrent chaque année à ses habitants (espace, pâturage, etc.).

Cependant, il est réaliste d'espérer que les opérations de réintroduction d'espèces emblématiques ainsi que la présente Action (gestion améliorée, PAG, etc.) aient un effet de levier de fonds conséquents pour la gestion future de la RFOROA. En effet, sur la base, déjà, du Projet Oryx, le Tchad a gagné beaucoup de respect dans la région et la réserve pourrait encore agir comme levier pour d'autres financements. La politique actuelle en faveur de la conservation de la faune et des AP est très positive, surtout en ce qui concerne la restauration d'espèces disparues (oryx, addax, rhinos, autruches,...).

En ce qui concerne la **durabilité institutionnelle**, dans la mesure où l'administration centrale et locale, ainsi que les populations et leurs représentants ont soutenu la mise en place de nouvelles structures de gouvernance et gestion de la réserve, il est fort probable que ces mêmes instances vont perdurer (CCR, par exemple). La clé est de savoir comment et quand retirer le soutien externe. Comme la réserve n'a jamais reçu, jusqu'alors, d'appui externe aussi conséquent qu'au cours de la présente Action, et qu'il n'y a pas de structures évoluées déjà sur place, nous imaginons que l'Action présente aura probablement une suite si nous arriverons à mettre en place l'infrastructure de gouvernance et de gestion souhaitée.

Tout au long de l'Action, une réflexion sera menée sur les différentes options de gouvernance et de gestion à long terme de la RFOROA envisageables. Ainsi, les CCR pourraient être amenés à fusionner pour devenir un Conseil d'Orientation et de Gouvernance Général pour la gestion de la RFOROA. Un document de capitalisation sera rédigé en fin d'Action à ce sujet. La formation de cadres et de gardes est aussi un appui important à la durabilité institutionnelle.

En ce qui concerne la **durabilité politique**, les nouvelles limites de la RFOROA, sa zonation intérieure, ainsi qu'un nouveau décret comprenant des règles actualisées, favoriseront la pertinence et la clarté en ce qui concerne la gestion de ses ressources naturelles, tant pour la population locale qu'au niveau central.

L'Action renforcera également la bonne gouvernance quant à la cogestion des ressources naturelles en se basant sur les 4 principaux piliers : la responsabilité, la pluralité, la subsidiarité et la transparence. Les approches développées à travers la mise en place de Conseils Consultatifs Régionaux, d'Unité de Cogestion etc., ainsi que la professionnalisation des agents de l'Etat mèneront à terme vers une délégation de la gestion de la réserve à un organe de cogestion soutenu par une gouvernance efficace intégrée.

La **viabilité environnementale**, quant à elle, est évidente puisque cette Action contribue à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes de la RFOROA. L'Action n'aura que des impacts positifs sur l'environnement ; non seulement elle stabilisera le déclin de certain taxa mais favorisera leur augmentation et contribuera aussi à l'augmentation de la biodiversité par les réintroductions (addax, autruche). Elle aura un impact positive également sur les habitats boisés (stabilisation d'agriculture) et aussi la lutte contre les feux de brousse qui détruisent les pâturages.

2.1.5. Cadre logique

Cf. Annexe C

2.1.6. Budget

Cf. Annexe B

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

2.2. Expérience du demandeur chef de file

Ces informations permettront d'évaluer si vous avez une expérience suffisante et stable de la gestion d'actions dans le même secteur et à une échelle comparable à celle pour laquelle une subvention est demandée.

i) Pour des actions similaires

Nom du demandeur chef de file: Sahara Conservation Fund					
Intitulé du projet: Réintroduction de l'oryx algazelle au Tchad		Secteur (voir point 3.2.2 de la section 3): 41030, 41040			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Réserve de faune de Ouadi Rimé- Ouadi Achim, Tchad	6 000 000 €	Demandeur et opérateur principal	Agence pour l'Environnement d'Abu Dhabi (EAU)	6 000 000 €	31/03/2014 à 30/03/2019
Objectifs et résultats de l'action		L'objectif principal de l'action est la réintroduction de l'oryx algazelle dans son aire historique de répartition et d'assurer les conditions pour la conservation et l'augmentation des populations d'oryx réintroduits. Les conditions pour assurer le maintien et l'augmentation des effectifs d'oryx passent par le renforcement des activités liées à la gestion de la RFOROA, soit la formation des agents au niveau des inventaires de faune et de l'habitat, la lutte contre les feux de brousse. A l'approche de la fin de la première phase du projet, près d'une centaine d'oryx évolue librement dans la RFOROA et une centaine d'autres individus vont être réintroduits d'ici fin 2018. La gazelle dama a bénéficié de l'action grâce à la multiplication des patrouilles de surveillance et de suivi dans la RFOROA mais aussi grâce aux actions de sensibilisation menées auprès des populations locales. La population de gazelle dama présente dans la RFOROA est probablement la plus importante en termes d'effectifs (50 à 60 individus) aujourd'hui à l'état sauvage.			

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Nom du demandeur chef de file: Noé Conservation					
Intitulé du projet: Projet d'appui à la gestion durable d'aires protégées sahélo-sahariennes (Niger, Tchad)		Secteur (voir point 3.2.2 de la section 3): 41030, 41040			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Niger, Tchad	2 950 000 €	Partenaire technique (suivi écologique, gestion d'aires protégées, formation)	UE AFD SCF PNUD/GEF Savannah Petro.	1 800 000 € 700 000 € 225 000 € 100 000 € 50 000 €	01/12/2015 à 30/11/2019.
Objectifs et résultats de l'action		L'objectif général est de développer, à travers 3 sites sahélo-sahariens interconnectés, un cadre institutionnel de gestion durable d'aires protégées multifonctionnelles, outil de conservation de la biodiversité, de développement communautaire, de démocratisation et de stabilité politique au profit des populations locales. Les trois sites sont la Réserve Naturelle Nationale de Termit et Tin-Toumma (Niger), la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim et le Manga – Eguey (Tchad). Dans le cadre de l'action, trois objectifs spécifiques consistent à conserver les dernières populations de la mégafaune sahélo-saharienne, y compris via des renforcements de population ; contribuer à une gestion efficace des aires protégées sahélo-sahariennes et à leur financement durable ; et enfin contribuer à sécuriser les systèmes pastoraux au bénéfice des populations locales et de la biodiversité.			

ii) Pour d'autres actions.

Veillez donner une description détaillée des autres actions gérées par votre organisation au cours des trois dernières années.

1 page maximum par action et 10 actions maximum.

Nom du demandeur chef de file: Sahara Conservation Fund					
Intitulé du projet: Restauration de l'autruche au Niger		Secteur (voir point 3.2.2 de la section 3): 41030, 41040			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)⁸	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Département de Zinder, Niger	Environ 1 mio d'euros	Coordinateur / exécutant	Fonds propres (zoos Américains principalement) ; FFEM	c. 1 million €	01/07/2006 à présent
Objectifs et résultats de l'action		Sauvegarde de l'extinction de la sous-espèce sahélo-saharienne de l'autruche. Avec des partenaires locaux, SCF a pu rassembler les derniers individus de l'autruche en captivité pour les amener dans un centre de reproduction en captivité dans le département de Zinder au Niger. Le but du projet est d'augmenter le nombre d'autruche en captivité par la reproduction naturelle et par l'utilisation d'incubateurs. Une fois un nombre suffisant atteint, quelques autruches seront lâchées dans la nature en semi-captivité pour évaluer leur succès. Ensuite, les autruches vont être relâchées par petit nombre dans les sites sécurisés à l'état sauvage. Un nombre important de rapports sur cet action sont disponibles. Le projet a pu clarifier la base génétique de l'autruche de l'Afrique du Nord et a mis au point un régime alimentaire complet basé sur produits locaux qui est maintenant répandu parmi les autres propriétaires d'autruches au Niger. Grâce à l'action, le Niger a développé une stratégie nationale de conservation de l'autruche.			

2.3. Expérience du/des codemandeur(s) (le cas échéant)

S.O.

2.4. Expérience de l'/des entité(s) affiliée(s) (le cas échéant)

S.O.

⁸ Si le donateur est l'Union européenne ou un État membre de l'UE, veuillez préciser la ligne budgétaire de l'UE, du FED ou de l'État membre de l'UE.

3. LE DEMANDEUR CHEF DE FILE

Numéro d'identification EuropeAid	FR-2017-DDU-1602080842
Nom de l'organisation	Sahara Conservation Fund - Europe

3.1. Identité

Coordonnées du demandeur chef de file pour la présente action	Sahara Conservation Fund – Europe 3bis Grand Place, 77600 Bussy Saint Georges, France S/C John NEWBY - CEO
Numéro de fiche d'entité juridique	S.O
Acronyme	SCF-Europe
Numéro d'enregistrement	W772005158
Date d'enregistrement	05/10/2016
Lieu d'enregistrement	Bussy Saint Georges, France
Adresse officielle d'enregistrement	3bis Grand Place, 77600 Bussy Saint Georges, France.
Pays d'enregistrement	France
Site web et adresse électronique de l'organisation	www.saharaconservation.org / scf@saharaconservation.org
N° de téléphone	+41 21 864-3651 (bureau) +41 79 754-4391 (mobile)
N° de fax	N/A

3.2. Profil

Statut juridique	
À but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
ONG	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Valeur de base	<input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Religieuse <input type="checkbox"/> Humaniste <input checked="" type="checkbox"/> Neutre
Votre organisation est-elle liée à une autre entité?	<input type="checkbox"/> Oui, entité mère: veuillez indiquer son numéro d'identification EuropeAid:..... <input type="checkbox"/> Oui, entité(s) contrôlée(s) <input type="checkbox"/> Oui, organisation familiale / entité appartenant à un réseau <input checked="" type="checkbox"/> Non, indépendante

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

3.2.1. Catégorie

Catégorie	Secteur Public	Secteur Privé
	<input type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Représentants décentralisés d'État <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> Institution judiciaire <input type="checkbox"/> Autorité locale <input type="checkbox"/> Agence d'exécution <input type="checkbox"/> Université / éducation <input type="checkbox"/> Institut de recherche <input type="checkbox"/> Groupe de réflexion <input type="checkbox"/> Fondation <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Médias <input type="checkbox"/> Réseau/Fédération <input type="checkbox"/> Organisation professionnelle et/ou industrielle <input type="checkbox"/> Syndicat <input type="checkbox"/> Organisation culturelle <input type="checkbox"/> Organisation commerciale	<input type="checkbox"/> Agence d'exécution <input type="checkbox"/> Université/éducation <input type="checkbox"/> Institut de recherche <input type="checkbox"/> Groupe de réflexion <input type="checkbox"/> Fondation <input checked="" type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Média <input type="checkbox"/> Réseau/ /Fédération <input type="checkbox"/> Organisation professionnelle et/ou industrielle <input type="checkbox"/> Syndicat <input type="checkbox"/> Organisation culturelle <input type="checkbox"/> Organisation commerciale <input type="checkbox"/> Autre acteur non étatique

3.2.2. Secteur(s)

<input type="checkbox"/>	11		Éducation
<input type="checkbox"/>		111	Éducation, niveau non spécifié
<input type="checkbox"/>		11110	Politique de l'éducation et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		11120	Équipements scolaires et formation
<input type="checkbox"/>		11130	Formation des enseignants
<input type="checkbox"/>		11182	Recherche en éducation
<input type="checkbox"/>		112	Éducation de base
<input type="checkbox"/>		11220	Enseignement primaire
<input type="checkbox"/>		11230	Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes
<input type="checkbox"/>		11240	Éducation de la petite enfance
<input type="checkbox"/>		113	Éducation secondaire
<input type="checkbox"/>		11320	Enseignement secondaire
<input type="checkbox"/>		11330	Formation professionnelle
<input type="checkbox"/>		114	Éducation post-secondaire
<input type="checkbox"/>		11420	Enseignement supérieur
<input type="checkbox"/>		11430	Formation technique supérieure de gestion
<input type="checkbox"/>	12		Santé
<input type="checkbox"/>		121	Santé, général
<input type="checkbox"/>		12110	Politique de la santé et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		12181	Éducation et formation médicales
<input type="checkbox"/>		12182	Recherche médicale
<input type="checkbox"/>		12191	Services médicaux
<input type="checkbox"/>		122	Santé de base
<input type="checkbox"/>		12220	Soins et services de santé de base
<input type="checkbox"/>		12230	Infrastructure pour la santé de base
<input type="checkbox"/>		12240	Nutrition de base

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

<input type="checkbox"/>		12250	Lutte contre les maladies infectieuses
<input type="checkbox"/>		12261	Éducation sanitaire
<input type="checkbox"/>		12281	Formation de personnel de santé
<input type="checkbox"/>	13		Programmes pour la population
<input type="checkbox"/>			Politique en matière de population/santé et fertilité
<input type="checkbox"/>		13010	Politique/programmes en matière de population et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		13020	Soins en matière de fertilité
<input type="checkbox"/>		13030	Planification familiale
<input type="checkbox"/>		13040	Lutte contre les MST et VIH/sida
<input type="checkbox"/>		13081	Formation de personnel en matière de population et de santé et fertilité
<input type="checkbox"/>	14		Distribution d'eau et assainissement
<input type="checkbox"/>		140	Distribution d'eau et assainissement
<input type="checkbox"/>		14010	Politique des ressources en eau et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		14015	Protection des ressources en eau
<input type="checkbox"/>		14020	Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle
<input type="checkbox"/>		14030	Distribution d'eau potable de base et assainissement de base
<input type="checkbox"/>		14040	Aménagement de bassins fluviaux
<input type="checkbox"/>		14050	Traitement des déchets
<input type="checkbox"/>		14081	Éducation/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement
<input type="checkbox"/>	15		Gouvernement et société civile
<input type="checkbox"/>		151	Gouvernement et société civile, général
<input type="checkbox"/>		15110	Politique / planification économique et du développement
<input type="checkbox"/>		15120	Gestion financière du secteur public
<input type="checkbox"/>		15130	Développement des services légaux et judiciaires
<input type="checkbox"/>		15140	Administration gouvernementale
<input type="checkbox"/>		15150	Renforcement de la société civile
<input type="checkbox"/>		15161	Élections
<input type="checkbox"/>		15162	Droits de la personne
<input type="checkbox"/>		15163	Liberté de l'information
<input type="checkbox"/>		15164	Organismes et institutions pour l'égalité des femmes
<input type="checkbox"/>		152	Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité
<input type="checkbox"/>		15210	Gestion et réforme des systèmes de sécurité
<input type="checkbox"/>		15220	Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de règlement des conflits
<input type="checkbox"/>		15230	Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)
<input type="checkbox"/>		15240	Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre
<input type="checkbox"/>		15250	Enlèvement des mines terrestres
<input type="checkbox"/>		15261	Enfants soldats (Prévention et démobilisation)
<input type="checkbox"/>	16		Infrastructure et services sociaux divers
<input type="checkbox"/>		16010	Services sociaux
<input type="checkbox"/>		16020	Politique de l'emploi et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		16030	Politique du logement et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		16040	Logement à coût réduit
<input type="checkbox"/>		16050	Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base
<input type="checkbox"/>		16061	Culture et loisirs
<input type="checkbox"/>		16062	Renforcement des capacités statistiques
<input type="checkbox"/>		16063	Lutte contre le trafic de drogues

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

<input type="checkbox"/>		16064	Atténuation de l'impact social du VIH/sida
<input type="checkbox"/>	21		Transports et entreposage
<input type="checkbox"/>		210	Transports et entreposage
<input type="checkbox"/>		21010	Politique des transports et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		21020	Transport routier
<input type="checkbox"/>		21030	Transport ferroviaire
<input type="checkbox"/>		21040	Transport par voies d'eau
<input type="checkbox"/>		21050	Transport aérien
<input type="checkbox"/>		21061	Stockage
<input type="checkbox"/>		21081	Éducation/formation dans les transports et le stockage
<input type="checkbox"/>	22		Communication
<input type="checkbox"/>		220	Communication
<input type="checkbox"/>		22010	Politique des communications et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		22020	Télécommunications
<input type="checkbox"/>		22030	Radio, télévision, presse écrite
<input type="checkbox"/>		22040	Technologies de l'information et de la communication (TIC)
<input type="checkbox"/>	23		Énergie
<input type="checkbox"/>		230	Production et distribution d'énergie
<input type="checkbox"/>		23010	Politique de l'énergie et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		23020	Production d'énergie (sources non renouvelables)
<input type="checkbox"/>		23030	Production d'énergie (sources renouvelables)
<input type="checkbox"/>		23040	Transmission et distribution d'électricité
<input type="checkbox"/>		23050	Distribution de gaz
<input type="checkbox"/>		23061	Centrales alimentées au fuel
<input type="checkbox"/>		23062	Centrales alimentées au gaz
<input type="checkbox"/>		23063	Centrales alimentées au charbon
<input type="checkbox"/>		23064	Centrales nucléaires
<input type="checkbox"/>		23065	Centrales et barrages hydroélectriques
<input type="checkbox"/>		23066	Énergie géothermique
<input type="checkbox"/>		23067	Énergie solaire
<input type="checkbox"/>		23068	Énergie éolienne
<input type="checkbox"/>		23069	Énergie marémotrice
<input type="checkbox"/>		23070	Biomasse
<input type="checkbox"/>		23081	Éducation et formation dans le domaine de l'énergie
<input type="checkbox"/>		23082	Recherche dans le domaine de l'énergie
<input type="checkbox"/>	24		Banques et services financiers
<input type="checkbox"/>		240	Banques et services financiers
<input type="checkbox"/>		24010	Politique des finances et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		24020	Institutions monétaires
<input type="checkbox"/>		24030	Intermédiaires financiers officiels
<input type="checkbox"/>		24040	Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel
<input type="checkbox"/>		24081	Éducation/formation bancaire et dans les services financiers
<input type="checkbox"/>	25		Entreprises et autres services
<input type="checkbox"/>		250	Entreprises et autres services
<input type="checkbox"/>		25010	Services et institutions de soutien commerciaux
<input type="checkbox"/>		25020	Privatisation
<input type="checkbox"/>	31		Agriculture, sylviculture et pêche
<input type="checkbox"/>		311	Agriculture
<input type="checkbox"/>		31110	Politique agricole et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		31120	Développement agricole

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

<input type="checkbox"/>		31130	Ressources en terres cultivables
<input type="checkbox"/>		31140	Ressources en eau à usage agricole
<input type="checkbox"/>		31150	Produits à usage agricole
<input type="checkbox"/>		31161	Production agricole
<input type="checkbox"/>		31162	Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation
<input type="checkbox"/>		31163	Bétail
<input type="checkbox"/>		31164	Réforme agraire
<input type="checkbox"/>		31165	Développement agricole alternatif
<input type="checkbox"/>		31166	Vulgarisation agricole
<input type="checkbox"/>		31181	Éducation et formation dans le domaine agricole
<input type="checkbox"/>		31182	Recherche agronomique
<input type="checkbox"/>		31191	Services agricoles
<input type="checkbox"/>		31192	Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne
<input type="checkbox"/>		31193	Services financiers agricoles
<input type="checkbox"/>		31194	Coopératives agricoles
<input type="checkbox"/>		31195	Services vétérinaires (bétail)
<input type="checkbox"/>	312		Sylviculture
<input type="checkbox"/>		31210	Politique de la sylviculture et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		31220	Développement sylvicole
<input type="checkbox"/>		31261	Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois)
<input type="checkbox"/>		31281	Éducation et formation en sylviculture
<input type="checkbox"/>		31282	Recherche en sylviculture
<input type="checkbox"/>		31291	Services sylvicoles
<input type="checkbox"/>	313		Pêche
<input type="checkbox"/>		31310	Politique de la pêche et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		31320	Développement de la pêche
<input type="checkbox"/>		31381	Éducation et formation dans le domaine de la pêche
<input type="checkbox"/>		31382	Recherche dans le domaine de la pêche
<input type="checkbox"/>		31391	Services dans le domaine de la pêche
<input type="checkbox"/>	32		Industrie, mines et constructions
<input type="checkbox"/>	321		Industries manufacturières
<input type="checkbox"/>		32110	Politique de l'industrie et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		32120	Développement industriel
<input type="checkbox"/>		32130	Développement des petites et moyennes entreprises (PME)
<input type="checkbox"/>		32140	Artisanat
<input type="checkbox"/>		32161	Agro-industries
<input type="checkbox"/>		32162	Industries forestières
<input type="checkbox"/>		32163	Industrie textile, cuirs et produits similaires
<input type="checkbox"/>		32164	Produits chimiques
<input type="checkbox"/>		32165	Production d'engrais chimiques
<input type="checkbox"/>		32166	Ciment, chaux et plâtre
<input type="checkbox"/>		32167	Fabrication d'énergie
<input type="checkbox"/>		32168	Produits pharmaceutiques
<input type="checkbox"/>		32169	Industrie métallurgique de base
<input type="checkbox"/>		32170	Industries des métaux non ferreux
<input type="checkbox"/>		32171	Construction mécanique et électrique
<input type="checkbox"/>		32172	Matériel de transport
<input type="checkbox"/>		32182	Recherche et développement technologiques
<input type="checkbox"/>	322		Industries extractives
<input type="checkbox"/>		32210	Politique de l'industrie extractive et gestion administrative

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

<input type="checkbox"/>		32220	Prospection et exploration des minerais
<input type="checkbox"/>		32261	Charbon
<input type="checkbox"/>		32262	Pétrole et gaz
<input type="checkbox"/>		32263	Métaux ferreux
<input type="checkbox"/>		32264	Métaux non ferreux
<input type="checkbox"/>		32265	Métaux et minerais précieux
<input type="checkbox"/>		32266	Minerais industriels
<input type="checkbox"/>		32267	Engrais minéraux
<input type="checkbox"/>		32268	Ressources des fonds marins
<input type="checkbox"/>	323		Constructions
<input type="checkbox"/>		32310	Politique de la construction et gestion administrative
<input type="checkbox"/>	33		Commerce et tourisme
<input type="checkbox"/>	331		Politique commerciale et réglementations
<input type="checkbox"/>		33110	Politique commerciale et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		33120	Facilitation du commerce
<input type="checkbox"/>		33130	Accords commerciaux régionaux
<input type="checkbox"/>		33140	Négociations commerciales multilatérales
<input type="checkbox"/>		33181	Éducation/formation dans le domaine du commerce
<input type="checkbox"/>	332		Tourisme
<input type="checkbox"/>		33210	Politique du tourisme et gestion administrative
<input type="checkbox"/>	41		Protection de l'environnement, général
<input type="checkbox"/>	410		Protection de l'environnement, général
<input type="checkbox"/>		41010	Politique de l'environnement et gestion administrative
<input type="checkbox"/>		41020	Protection de la biosphère
<input checked="" type="checkbox"/>		41030	Diversité biologique
<input checked="" type="checkbox"/>		41040	Protection des sites
<input type="checkbox"/>		41050	Prévention et lutte contre les inondations
<input checked="" type="checkbox"/>		41081	Éducation et formation environnementales
<input checked="" type="checkbox"/>		41082	Recherche environnementale
<input type="checkbox"/>	43		Autres multi-secteurs
<input type="checkbox"/>	430		Autres multi-secteurs
<input type="checkbox"/>		43010	Aide plurisectorielle
<input type="checkbox"/>		43030	Développement et gestion urbaine
<input type="checkbox"/>		43040	Développement rural
<input type="checkbox"/>		43050	Développement alternatif non agricole
<input type="checkbox"/>		43081	Éducation et formation plurisectorielles
<input type="checkbox"/>		43082	Institutions scientifiques et de recherche
<input type="checkbox"/>	51		Soutien budgétaire
<input type="checkbox"/>	510		Soutien budgétaire
<input type="checkbox"/>		51010	Soutien budgétaire
<input type="checkbox"/>	52		Aide alimentaire à des fins de développement/sécurité alimentaire
<input type="checkbox"/>	520		Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la sécurité alimentaire
<input type="checkbox"/>		52010	Programmes de sécurité et d'aide alimentaire
<input type="checkbox"/>	53		Aide sous forme de produits: autre
<input type="checkbox"/>	530		Aide sous forme de produits: autre
<input type="checkbox"/>		53030	Subventions à l'importation (biens d'équipement)
<input type="checkbox"/>		53040	Subventions à l'importation (produits)

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

<input type="checkbox"/>	60		Actions se rapportant à la dette
<input type="checkbox"/>		600	Actions se rapportant à la dette
<input type="checkbox"/>		60010	Action se rapportant à la dette
<input type="checkbox"/>		60020	Annulation de la dette
<input type="checkbox"/>		60030	Allègement de la dette multilatérale
<input type="checkbox"/>		60040	Rééchelonnement d'échéances et refinancement
<input type="checkbox"/>		60061	Échange de dette à des fins de développement
<input type="checkbox"/>		60062	Autres échanges de dette
<input type="checkbox"/>		60063	Rachat de la dette
<input type="checkbox"/>	72		Interventions d'urgence
<input type="checkbox"/>		720	Interventions d'urgence
<input type="checkbox"/>		72010	Assistance matérielle et services d'urgence
<input type="checkbox"/>		72040	Aide alimentaire d'urgence
<input type="checkbox"/>		72050	Coordination des secours, services de protection et de support
<input type="checkbox"/>	73		Reconstruction et réhabilitation
<input type="checkbox"/>		730	Reconstruction et réhabilitation
<input type="checkbox"/>		73010	Aide à la reconstruction et à la réhabilitation
<input type="checkbox"/>	74		Prévention des désastres
<input type="checkbox"/>		740	Prévention des désastres
<input type="checkbox"/>		74010	Prévention des désastres
<input type="checkbox"/>	91		Frais administratifs des donateurs
<input type="checkbox"/>		910	Frais administratifs des donateurs
<input type="checkbox"/>		91010	Frais administratifs
<input type="checkbox"/>	92		Soutien fourni aux organisations non gouvernementales (ONG)
<input type="checkbox"/>		920	Soutien fourni aux organisations non gouvernementales (ONG)
<input type="checkbox"/>		92010	En faveur des ONG nationales
<input type="checkbox"/>		92020	En faveur des ONG internationales
<input type="checkbox"/>		92030	En faveur des ONG locales et régionales
<input type="checkbox"/>	93		Réfugiés
<input type="checkbox"/>		930	Réfugiés dans les pays donateurs
<input type="checkbox"/>		93010	Réfugiés dans les pays donateurs
<input type="checkbox"/>	99		Non affecté/Non spécifié
<input type="checkbox"/>		998	Non affecté/Non spécifié
<input type="checkbox"/>		99810	Secteur non spécifié
<input type="checkbox"/>		99820	Sensibilisation au développement

3.2.3. Groupe(s) cible(s)

- Tout public
- Enfants-soldats
- Enfants (moins de 18 ans)
- Communauté(s) de base
- Consommateurs
- Handicapés
- Toxicomanes
- Organes éducatifs (écoles, universités)
- Personnes âgées
- Malades (malaria, tuberculose, VIH/sida)
- Peuples indigènes
- Autorités locales
- Migrants
- Organisations non gouvernementales
- Prisonniers
- Catégorie professionnelle
- Réfugiés et déplacés
- Organismes de recherche/Chercheurs
- PME/PMI
- Étudiants
- Habitants de bidonvilles
- Victimes de conflits/catastrophes
- Femmes
- Jeunes
- Autre(s) (veuillez préciser):

3.3. Capacité à gérer et à exécuter les actions

3.3.1. Expérience par secteur

Secteur	Année(s) d'expérience	Expérience pendant les 7 dernières années	Nombre de projets pendant les 7 dernières années	Montant estimé (en milliers EUR) investi dans ce secteur pendant les 7 dernières années
41030 Diversité Biologique	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input checked="" type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input checked="" type="checkbox"/> plus de 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu
41040 Protection des sites naturels	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input checked="" type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input checked="" type="checkbox"/> plus de 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu
41082 Recherche Environnementale	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input checked="" type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input checked="" type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> plus de 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu

3.3.2. Expérience par zone géographique

Par zone géographique (pays ou région)	Année(s) d'expérience	Nombre de projets dans cette zone géographique pendant les 7 dernières années	Montant estimé (en milliers EUR) investi dans cette zone géographique pendant les 7 dernières années
Afrique de l'Ouest (Niger, Sénégal)	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input checked="" type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input checked="" type="checkbox"/> plus de 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu
Afrique Centrale (Tchad)	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input checked="" type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input checked="" type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input checked="" type="checkbox"/> plus de 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu
	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 7 ans <input type="checkbox"/> plus de 7 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> plus de 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu

Liste indicative des régions

- Europe UE
- Europe non UE
- Europe orientale
- Amérique centrale
- Amérique du sud
- Asie du sud-est
- Asie du nord-est
- Asie du sud
- Asie centrale
- Méditerranée
- Moyen-Orient
- Afrique de l'est
- Afrique centrale
- Afrique de l'ouest
- Afrique australe
- Océan indien
- Caraïbes
- Pacifique

Référence croisée de l'expérience par secteur et par zone géographique:

Secteur(s) (tel que sélectionné au point 3.2.2)	Zone(s) géographique(s) (pays ou région, tel qu'indiqué précédemment)
41030 Diversité Biologique	Niger, Sénégal, Tchad
41040 Protection des sites naturels	Niger, Tchad
41081 Formation Environnementale	Niger, Tchad
41082 Recherche Environnementale	Niger, Tchad

3.3.3. Ressources

• **Données financières**

Veillez fournir les informations suivantes, le cas échéant, en vous basant sur les comptes de gestion et le bilan de votre organisation (montants en milliers d'euros)

Année	Chiffre d'affaires ou équivalent	Gain net ou équivalent	Total du bilan	Fonds propres ou équivalent	Endettement à moyen et long terme	Endettement à court terme (< 1 an)
N 2016	1.726.464	75.650	2.041.394			
N-1 2015	1.994.767	633.752	2.117.044			
N-2 2014	1.301.726	572.563	1.648.103			

• **Source(s) de financement**

Veillez cocher la/les source(s) de revenus de votre organisation et indiquer les informations complémentaires demandées

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100 %)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> UE		S.O.
N	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'État(s) membre(s)	4	S.O.
N	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'État(s) tiers	52	S.O.
N	<input type="checkbox"/> Nations unies	4	S.O.
N	<input type="checkbox"/> Autre(s) organisation(s) internationale(s)		S.O.
N	<input type="checkbox"/> Secteur privé	40	S.O.
N	<input type="checkbox"/> Cotisations membres		
N	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):		S.O.
N	Total	100 %	S.O.

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100 %)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N – 1	<input type="checkbox"/> UE		S.O.
N – 1	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'État(s) membre(s)	1	S.O.
N – 1	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'État(s) tiers	40	S.O.
N – 1	<input type="checkbox"/> Nations unies	4	S.O.
N – 1	<input type="checkbox"/> Autre(s) organisation(s) internationale(s)		S.O.
N – 1	<input type="checkbox"/> Secteur privé	55	S.O.
N – 1	<input type="checkbox"/> Cotisations membres		
N – 1	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):		S.O.
N – 1	Total	100 %	S.O.
N – 2	<input type="checkbox"/> UE	5	S.O.
N – 2	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'État(s) Membre(s)		S.O.
N – 2	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'État(s) tiers	66	S.O.
N – 2	<input type="checkbox"/> Nations unies		S.O.
N – 2	<input type="checkbox"/> Autre(s) organisation(s) internationale(s)	1	S.O.
N – 2	<input type="checkbox"/> Secteur privé	28	S.O.
N – 2	<input type="checkbox"/> Cotisations membres		
N – 2	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):		S.O.
N – 2	Total	100 %	S.O.

Année	Nom de l'auditeur agréé	Période de validité
N	S.O.	Du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa
N – 1	S.O.	Du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa
N – 2	S.O.	Du jj/mm/aaaa au jj/mm/aaaa
N – 3	Cabinet Clifton Larsen Allen	24 Octobre 2014

• **Nombre de personnes employées (plein temps ou équivalent)**

Veillez cocher une option pour chaque type de personnel

Type de personnel	Payé	Non payé
Personnel du siège: recruté et basé au siège (situé dans le pays développé)	<input checked="" type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> S.O.	<input checked="" type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> S.O.
Personnel expatrié: recruté au siège (situé dans le pays développé) et basé dans le pays en développement	<input checked="" type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> S.O.	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> S.O.
Personnel local: recruté et basé dans le pays en développement	<input type="checkbox"/> < 10 <input checked="" type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> S.O.	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> S.O.

3.4. Liste des membres du conseil d'administration de votre organisation

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
M. MONFORT Steven	Biologiste / Vétérinaire	Président	USA	Sa création (2016)
M. LAMARQUE François	Vétérinaire	Vice-Président	France	Sa création (2016)
Mme SAUSMAN Karen	Biologiste retraitée	Trésorière	USA	Sa création (2016)
M. DE SMET Koenraad	Biologiste retraité	Secrétaire	Belgique	Sa création (2016)
Mme BEUDELS-JAMAR Roseline	Biologiste	Membre	Belgique	Sa création (2016)
M. WEBER Jean-Marie	Fonctionnaire retraité	Membre	France	Sa création (2016)

4. LE CODEMANDEUR

S.O.

5. ENTITÉ AFFILIÉE PARTICIPANT À L'ACTION

S.O.

6. ASSOCIÉS PARTICIPANT À L'ACTION

ASSOCIE n°1	
Dénomination juridique complète	African Parks Network (APN)
Numéro d'identification EuropeAid	ZA-2010-ECL-2009528888
Pays d'enregistrement	Afrique du Sud
Statut juridique	Société à but non lucratif
Adresse officielle	African Parks Network Centurian Building, The Oval, Bryanston E., Sandton, P.O.Box 2336, Lonehill 2062, South Africa
Personne de contact	Pierre-Armand Roulet
N° de téléphone	+235 68 50 58 84
N° de fax	NA
Adresse électronique	pierrearmandr@african-parks.org
Nombre d'employés	1.700
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	Gestion directe dans le cadre de Contrats de Partenariat Public-Privé avec les Etats, de 11 Aire Protégées sur le Continent Africain depuis plus de 15 ans.
Historique de la coopération avec le demandeur	Coopération technique depuis la création de APN. Assistance avec inventaires faune dans l'Ennedi. Demandeur principal pour la subvention 11° FED pour la RNCE (Ennedi), avec SCF comme structure Associée. Assistance technique pour inventaires aériens dans le Manga Tchadien
Rôle et participation dans la préparation de l'action proposée	Echanges sur la coopération et liens entre actions RFOROA, Zakouma et Ennedi.
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'action proposée	<ol style="list-style-type: none"> 1) Coopération dans le développement de TdR et profil pour les gardes des AP (concertation entre sites APEF et ECOFAC 6 (RFOROA, GEF-Zakouma, Aouk, Ennedi) 2) Formation des gardes de la RFOROA 3) Assistance logistique (avion, pilote) et technique pour les recensements aériens annuels 4) Assistance dans l'identification d'options de gestion déléguée pour la RFOROA 5) Coopération technique dans le cadre d'inventaires et de restauration de la faune dans le complexe OROA-Ennedi et concertation sur les moyens de gestion de ces grands espaces désertiques à vocation pastorale.

ASSOCIE n°2	
Dénomination juridique complète	Association pour la PROtection et la CONservation de la Faune et de la Flore (APROCOFF). N° 12/DONG/2005 (Ord. 262 du 25/11/95)
Numéro d'identification EuropeAid	-
Pays d'enregistrement	Tchad
Statut juridique	Organisation non gouvernementale
Adresse officielle	BP 6159, N'Djaména, Tchad
Personne de contact	M. Hamdane Annadif
N° de téléphone	+235 66 24 65 81 / +235 99 82 09 08
N° de fax	NA
Adresse électronique	aprocoff.ong@gmail.com
Nombre d'employés	6 (bénévoles)
Expérience d'actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	Longue expérience de communication sur la faune et les AP du Tchad et de la mobilisation de la population pour la conservation de la biodiversité.
Historique de la coopération avec le demandeur	Coopération depuis 2000 pour échanges d'information techniques (université) et communications (chasse illégale).
Rôle et participation dans la préparation de l'action proposée	Coopération sur les volets communications, sensibilisation et vulgarisation.
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'action proposée	<ol style="list-style-type: none"> 1) Appui en communication et vulgarisation au niveau local et national sur la RFOROA et sa biodiversité (en français et en arabe) 2) Conception de posters, brochures, etc. 3) Sensibilisation des groupes cibles à identifier. 4) Appui à l'installation de radios locales.

7. LISTE DE CONTRÔLE POUR LE FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE

EUROPEAID/139-187/DD/ACT/TD

Appel à proposition en attribution directe relatif à la mise en œuvre des résultats du programme ECOFAC 6 dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA) et dans la zone de Aouk, transfrontalière du Tchad, République Centrafricaine- RCA et Soudan

Programme d'appui pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles d'Afrique centrale (ECOFAC 6)

11° Fonds européen de développement (PIR) - Décision n° RCO/FED/039-795

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	À remplir par le demandeur chef de file
<u>Nom du demandeur chef de file</u> Numéro d'identification EuropeAid Nationalité/Pays et date d'enregistrement Numéro de fiche d'entité juridique Statut juridique	Sahara Conservation Fund (SCF) Europe FR-2017-DDU-1602080842 France (5/10/2016) S.O. Association sans but lucratif
<u>Codemandeur</u> Nom du codemandeur Numéro d'identification EuropeAid Nationalité/pays et date d'enregistrement: Numéro de fiche d'entité juridique (si disponible) Statut juridique	S.O.
<u>Entité affiliée</u> Nom de l'entité affiliée Numéro d'identification EuropeAid Nationalité/pays et date d'enregistrement: Statut juridique Préciser à qui vous êtes affilié Préciser le type d'affiliation	S.O.

AVANT D'ENVOYER VOTRE DEMANDE, VEUILLEZ VÉRIFIER QUE CHACUN DES CRITÈRES SUIVANTS EST ENTIÈREMENT RESPECTÉ ET COCHEZ-LES:	Cocher les points ci-dessous	
Intitulé de la proposition :	Oui	Non
<p>« Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim (RFOROA) et à la gestion durable de sa biodiversité – République du Tchad. « Projet Ouadi Rimé-Ouadi Achim - POROA »</p>		
PARTIE 1 (ADMINISTRATIF)		
1. Le formulaire correct de demande de subvention a été utilisé	✓	
2. La déclaration du demandeur chef de file est remplie et signée	✓	
3. La proposition est dactylographiée et est en français	✓	
4. Un original et 3 copies sont joints	✓	
5. Une version électronique de la proposition est jointe	✓	
6. Chaque codemandeur a rempli et signé le mandat, qui est joint	S.O	
7. Chaque entité affiliée a rempli et signé une déclaration, qui est jointe	S.O	
8. Le budget est joint, équilibré et présenté dans le format requis et libellé en EUR	✓	
9. Le cadre logique est complété et joint	✓	
PARTIE 2 (ÉLIGIBILITÉ)		
10. L'action sera mise en œuvre dans le site éligible de la RFOROA	✓	
11. La durée de l'action est comprise entre 47 mois et 49 mois	✓	
12. La contribution de l'UE demandée est comprise entre minimum et maximum autorisés. Lot 1 : 2 850 000 EUR et 3 000 000 EUR	✓	
13. La contribution de l'UE demandée est comprise entre 50 % et 90% du total des coûts éligibles (pourcentages minimum et maximum autorisés)	✓	
14. Le montant total de financement demandé sur la base des options simplifiées en matière de coûts n'excède pas 60.000 EUR/seuil mentionné au point 2.1.4. des lignes directrices pour chaque demandeur.	S.O.	
15. La contribution demandée n'a pas été modifiée de plus de 20 % par rapport au montant demandé au stade de la note succincte de présentation	S.O	S.O
16. Être constitué en consortium avec au moins un (01) partenaire	✓	
17. Les pièces justificatives pour vérification de l'éligibilité du demandeur : (i) statuts ou articles d'association, (ii) rapport d'audit externe, (iii) copie des états financiers, (iv) fiche d'entité juridique, (v) fiche d'identification financière et (vi) copie légalisée d'un accord de collaboration entre le Gouvernement et Sahara Conservation Fund (SCF) pour l'appui à la gestion de la RFOROA	✓	

8. DÉCLARATION DU DEMANDEUR CHEF DE FILE (DEMANDE COMPLÈTE)

Le demandeur chef de file, représenté par le soussigné, signataire autorisé du demandeur chef de file dans le cadre du présent appel à propositions, représentant les éventuels codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s) dans l'action proposée, déclare par la présente que

- le demandeur chef de file dispose des sources de financement mentionnées à la section 2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- le demandeur chef de file dispose des capacités financières suffisantes pour réaliser l'action proposée ou le programme de travail;
- le demandeur chef de file certifie son statut juridique, celui de ses codemandeur(s) et entité(s) affiliée(s) conformément aux parties 3, 4 et 5 de la présente demande;
- le demandeur chef de file, les codemandeur(s) et les entité(s) affiliée(s) disposent des compétences professionnelles et diplômes requis dans la section 2 des lignes directrices à l'attention des demandeurs..
- le demandeur chef de file s'engage à respecter, d'une part, les obligations prévues dans la déclaration de l'/des entité(s) affiliée(s) du formulaire de demande de subvention et, d'autre part, les principes de bonne pratique en matière de partenariat;
- le demandeur chef de file est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action, le cas échéant avec le(s) codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s), et n'agit pas en qualité d'intermédiaire;
- le demandeur chef de file, le(s) codemandeur(s) et l'/les entité(s) affiliée(s) ne se trouvent dans aucune des situations les excluant de la participation aux marchés énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique (disponible à l'adresse Internet suivante: <http://ec.europa.eu/europeaid/prag/document.do>). En outre, le demandeur chef de file et le(s) codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s) reconnaissent et acceptent que s'ils participent à cet appel à propositions tout en se trouvant dans l'une de ces situations, ils peuvent être exclus d'autres procédures conformément au point 2.3.4 du Guide pratique;
- le demandeur chef de file et, le cas échéant, chaque codemandeur et entité affiliée peuvent fournir immédiatement, sur demande, les pièces justificatives mentionnées au point 2.4 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- **le demandeur chef de file et, le cas échéant, chaque codemandeur et entité affiliée sont éligibles conformément aux critères définis aux points 2.1.1 et 2.1.2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;**
- s'il est recommandé pour l'octroi d'une subvention, le demandeur chef de file accepte les conditions contractuelles telles que fixées dans le modèle de contrat de subvention annexé aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (annexe G) (ou dans le contrat de subvention EP, selon le cas).

Il s'agit des sources et montants de financement de l'Union obtenus ou demandés pour l'action ou partie de l'action ou pour son fonctionnement pendant le même exercice ainsi que de tout autre financement obtenu ou demandé pour la même action.

Le demandeur chef de file est pleinement conscient de l'obligation d'informer sans délai l'administration contractante auquel cette demande est soumise si la même demande de financement faite à d'autres services de la Commission européenne ou à des institutions européennes a été acceptée par eux après soumission de cette demande de subvention.

Nous reconnaissons que si nous participons tout en nous trouvant dans l'une des situations prévues au point 2.3.3.1 du Guide pratique ou s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies, nous nous exposons à être exclus de cette procédure et pouvons faire l'objet de sanctions administratives sous forme de l'exclusion et de pénalités financières représentant 2 à 10 % de la valeur totale estimée de la subvention octroyée

AÀP N°139-187/DD/ACT/TD - ATTRIBUTION DIRECTE –SCF & APN

et que cette information peut être publiée sur le site internet de la Commission, conformément aux conditions énoncées à la section 2.3.4 du Guide pratique. Nous sommes conscients que, pour assurer la protection des intérêts financiers de l'UE, nos données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, au système de détection rapide et d'exclusion, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude).

Signée au nom et pour le compte du demandeur chef de file

Nom	John Newby
Signature	
Fonction	Directeur Exécutif
Date	

9. GRILLE D'ÉVALUATION POUR LA DEMANDE COMPLÈTE

(RÉSERVÉE À L'USAGE DE L'ADMINISTRATION CONTRACTANTE)

	OUI	NON
Pour les procédures ouvertes: [OUVERTURE ET VÉRIFICATION ADMINISTRATIVE ET ÉVALUATION DE LA NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION]		
1. La date limite de soumission a été respectée.		
2. La demande remplit tous les critères énoncés dans la liste de contrôle figurant à la section 7 de la partie B.		
La conformité administrative a été vérifiée par: Date:		
DÉCISION: B. Le comité a décidé de recommander l'évaluation du formulaire complet de demande.		
ÉVALUATION DE LA DEMANDE COMPLÈTE		
DÉCISION: A. La proposition a été provisoirement sélectionnée en tant qu'une des propositions les mieux notées dans les limites de l'enveloppe financière disponible et le comité a recommandé de vérifier son éligibilité.		
B. La proposition a été inscrite sur la liste de réserve en tant qu'une des propositions les mieux notées et le comité a recommandé de vérifier son éligibilité.		
La proposition a été évaluée par: Date:		
VÉRIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ		
3. La liste de contrôle pour le formulaire complet de demande (partie 2) a été dûment complétée.		
4. Le demandeur chef de file remplit les critères d'éligibilité visés au point 2.1.1 des lignes directrices.		
5. L'/les éventuel(s) codemandeur(s) rempli(ssen)t les critères d'éligibilité visés au point 2.1.1 des lignes directrices.		
6. L'/les éventuelle(s) entité(s) affiliée(s) rempli(ssen)t les critères d'éligibilité visés au point 2.1.3 des lignes directrices.		
7. Les pièces justificatives énumérées ci-dessous ont été soumises conformément aux lignes directrices (point 2.4).		
a. Les statuts ou articles d'association du demandeur chef de file		
b. Les statuts ou articles d'association des demandeurs et de l'/des entité(s) affiliée(s)		
c. Le rapport d'audit externe du demandeur chef de file (le cas échéant)		
d. Copie des derniers états financiers du demandeur chef de file		
L'éligibilité a été évaluée par: Date:		
DÉCISION: Le comité a vérifié l'éligibilité de la proposition au regard des critères énoncés dans les lignes directrices à l'intention des demandeurs et a sélectionné la proposition pour financement.		

1. Budget de l'Action		Toutes les années				Année 1			
		Coûts	Unité	Nbre d'unités	Valeur unitaire (en EUR)	Coût total (en EUR)	Unité	Nbre d'unités	Valeur unitaire (en EUR)
1. Ressources humaines									
1.1 Salaires (personnel local)									
1.1.1 Technique									
1.1.1.1 Adjoint au Directeur du Projet	Par mois	42	2,196.43	92,250.06	Par mois	6	2,196.43	13,178.58	
1.1.1.2 Responsable Cellule Sensibilisation & Education	Par mois	42	1,297.23	54,483.66	Par mois	6	1,297.23	7,783.38	
1.1.1.3 Responsable Cellule Suivi & Informations	Par mois	42	1,297.23	54,483.66	Par mois	6	1,297.23	7,783.38	
1.1.2 Personnel administratif/d'appui									
1.1.2.1 Administrateur (N'Djaména)	Par mois	45	1,523.77	68,569.65	Par mois	9	1,523.77	13,713.93	
1.1.2.2 Chauffeurs (2)	Par mois	84	527.13	44,278.92	Par mois	12	527.13	6,325.56	
1.1.2.3 Chauffeur VL/PL	Par mois	36	649.15	23,369.40	Par mois	0	649.15	0.00	
1.1.2.4 Chauffeur mécanicien logisticien (N'Djaména)	Par mois	45	829.56	37,330.20	Par mois	9	829.56	7,466.04	
1.1.2.5 Gardiens bureaux Arada (3)	Par mois	135	331.78	44,790.30	Par mois	27	331.78	8,958.06	
1.1.2.6 Ménagère bureaux Arada	Par mois	45	258.79	11,645.55	Par mois	9	258.79	2,329.11	
1.1.2.7 Agents communautaires (6)	Par mois	228	261.53	59,628.84	Par mois	12	261.53	3,138.36	
1.1.2.8 Assurance pour le personnel national de l'Action	Provision/an	4	2,500.00	10,000.00	Provision/an	1	2,500.00	2,500.00	
1.2 Salaires (personnel expatrié/international)									
1.2.1 Directeur du Projet	Par mois	45	7,500.00	337,500.00	Par mois	9	7,500.00	67,500.00	
1.2.2 Directeur Exécutif SCF-Europe (20%)	Par mois	9.6	12,700.00	121,920.00	Par mois	2.4	12,700.00	30,480.00	
1.2.3 Chargé de Programme SCF-Europe (30%)	Par mois	14.4	8,570.00	123,408.00	Par mois	3.6	8,570.00	30,852.00	
1.2.4 Chargée Communication SCF-Europe (20%)	Par mois	9.6	3,063.00	29,404.80	Par mois	2.4	3,063.00	7,351.20	
1.2.5 Chargé Admin & Fin SCF-Europe (30%)	Par mois	14.4	5,000.00	72,000.00	Par mois	3.6	5,000.00	18,000.00	
1.2.6 Assurance du personnel expatrié affecté à l'action	Provision/an	4	750.00	3,000.00	Provision/an	1	750.00	750.00	
1.3 Per diems pour missions/voyages									
1.3.1 Voyages à l'étranger (personnel affecté à l'action)	Per diem	180	230.00	41,400.00	Per diem	30	230.00	6,900.00	
1.3.2 Sur place (personnel SCF-Europe)	Per diem	200	100.00	20,000.00	Per diem	40	100.00	4,000.00	
1.3.3 Sur place (personnel basé au Tchad)	Per diem	200	20.00	4,000.00	Per diem	40	20.00	800.00	
Sous-total Ressources humaines				1,253,463.04				239,809.60	
2 Voyages									
2.1 Voyages internationaux									
2.1.1 Voyages Directeur du Projet / Adjoint	Par vol	12	1,500.00	18,000.00	Par vol	3	1,500.00	4,500.00	
2.1.2 Voyages Responsable CSI & CSE	Par vol	8	1,500.00	12,000.00	Par vol	2	1,500.00	3,000.00	
2.1.3 Voyages personnel affecté à l'Action	Par vol	10	1,500.00	15,000.00	Par vol	3	1,500.00	4,500.00	
2.1.4 Voyages supervision personnel SCF Europe	Par vol	16	1,500.00	24,000.00	Par vol	4	1,500.00	6,000.00	
2.2 Trajets locaux									
2.2.1 Bus Ndj/Abeche/Ndj	Par mois	168	30.00	5,040.00	Par mois	24	30.00	720.00	
2.2.2 Vols intérieurs Ndj/Abeche/Ndj	Par mois	87	152.45	13,263.06	Par mois	15	152.45	2,286.74	
Sous-total Voyages				87,303.06				21,006.74	
3 Équipement et fournitures									
3.1 Achat ou location de véhicules									
3.1.1 Achat véhicules pick-up double cabine (3)	Par véhicule	3	40,000.00	120,000.00	Par véhicule	3	40,000.00	120,000.00	
3.1.2 Achat véhicule de ville (N'Djaména)	Par véhicule	1	9,146.94	9,146.94	Par véhicule	1	9,146.94	9,146.94	
3.1.3 Achat tracteur	Par véhicule	1	38,112.25	38,112.25	Par véhicule	1	38,112.25	38,112.25	
3.1.4 Achat camion type Actros	Par véhicule	1	152,449.02	152,449.02	Par véhicule	1	152,449.02	152,449.02	

3.1.5	Location avion (A2.2)	Heure de vol	120	300.00	36,000.00	Heure de vol	30	300.00	9,000.00
3.1.6	Achat véhicules pick-up simple cabine DCFAP (2)	Par véhicule	2	40,000.00	80,000.00	Par véhicule	2	40,000.00	80,000.00
3.1.7	Achat véhicule pick-up double cabine Coordonnateur/DCFAP	Par véhicule	1	40,000.00	40,000.00	Par véhicule	1	40,000.00	40,000.00
3.1.8	Achat motos gardes DCFAP (8)	Par véhicule	8	1,300.00	10,400.00	Par véhicule	0	1,300.00	0.00
3.2	Mobilier, matériel informatique								
	Ndjamena								
3.2.1	Mobilier	Provision	1	1,200.00	1,200.00	Provision	1	1,200.00	1,200.00
3.2.2	Desktop	Unité	1	600.00	600.00	Unité	1	600.00	600.00
3.2.3	Laptop & logiciels	Unité	1	1,200.00	1,200.00	Unité	1	1,200.00	1,200.00
3.2.4	Imprimante	Unité	1	400.00	400.00	Unité	1	400.00	400.00
3.2.5	Disque dur externe	Unité	1	90.00	90.00	Unité	1	90.00	90.00
3.2.6	Onduleur	Unité	1	150.00	150.00	Unité	1	150.00	150.00
	Arada								
3.2.7	Mobilier	Provision	1	10,000.00	10,000.00	Provision	1	10,000.00	10,000.00
3.2.8	Desktop	Unité	1	600.00	600.00	Unité	1	600.00	600.00
3.2.9	Laptop & logiciels	Unité	3	1,200.00	3,600.00	Unité	3	1,200.00	3,600.00
3.2.10	Imprimante	Unité	1	400.00	400.00	Unité	1	400.00	400.00
3.2.11	Disque dur externe	Unité	2	90.00	180.00	Unité	2	90.00	180.00
3.2.12	Onduleur	Unité	2	150.00	300.00	Unité	2	150.00	300.00
3.2.13	Internet V-SAT	Unité	1	13,500.00	13,500.00	Unité	1	13,500.00	13,500.00
3.2.14	Plastifieuse	Unité	1	50.00	50.00	Unité	1	50.00	50.00
	Bureau Secteur Faune/DCFAP Sud								
3.2.15	Mobilier	Provision	1	1,200.00	1,200.00	Provision	0	1,200.00	0.00
3.2.16	Desktop	Unité	1	600.00	600.00	Unité	0	600.00	0.00
3.2.17	Imprimante	Unité	1	400.00	400.00	Unité	0	400.00	0.00
3.2.18	Onduleur	Unité	1	150.00	150.00	Unité	0	150.00	0.00
	Bureau Secteur Faune/DCFAP Nord								
3.2.19	Mobilier	Provision	1	1,200.00	1,200.00	Provision	0	1,200.00	0.00
3.2.20	Desktop	Unité	1	600.00	600.00	Unité	0	600.00	0.00
3.2.21	Imprimante	Unité	1	400.00	400.00	Unité	0	400.00	0.00
3.2.22	Onduleur	Unité	1	150.00	150.00	Unité	0	150.00	0.00
3.3	Machines, outils, etc.								
3.3.1	Groupe électrogène 18kVA	Unité	1	20,000.00	20,000.00	Unité	1	20,000.00	20,000.00
3.3.2	Groupe électrogène portable	Unité	1	500.00	500.00	Unité	1	500.00	500.00
3.3.3	Groupe électrogène portable pour DCFAP (2)	Unité	2	500.00	1,000.00	Unité	0	500.00	0.00
3.3.4	Téléphones Thuraya (4)	Unité	4	720.00	2,880.00	Unité	4	720.00	2,880.00
3.3.5	Cover crop	Unité	1	10,000.00	10,000.00	Unité	1	10,000.00	10,000.00
3.3.6	Herse pour tracteur	Unité	1	3,000.00	3,000.00	Unité	1	3,000.00	3,000.00
3.3.7	Herse pour pick-up (4)	Unité	4	1,300.00	5,200.00	Unité	4	1,300.00	5,200.00
3.3.8	Batte à feu	Unité	10	80.00	800.00	Unité	10	80.00	800.00
3.3.9	Système de tracking véhicules projet	Provision/vhl	3	1,250.00	3,750.00	Provision/vhl	3	1,250.00	3,750.00
3.3.10	Système de tracking véhicules DCFAP	Provision/vhl	3	1,250.00	3,750.00	Provision/vhl	0	1,250.00	0.00
3.3.11	Equipement divers pour véhicules	Provision/vhl	6	450.00	2,700.00	Provision/vhl	3	450.00	1,350.00
3.4	Pièces détachées/matériel pour machines, outils								
3.4.1	Pièces de rechange véhicules projet	Provision/an	4	1,800.00	7,200.00	Provision/an	1	1,800.00	1,800.00
3.4.2	Pièces de rechange tracteur	Provision/an	4	2,286.74	9,146.94	Provision/an	1	2,286.74	2,286.74
3.4.3	Pièces de rechange camion	Provision/an	4	5,000.00	20,000.00	Provision/an	1	5,000.00	5,000.00
3.4.4	Matériel de plomberie, serrurerie, électricité, menuiserie...	Provision/an	3	3,000.00	9,000.00	Provision/an	1	3,000.00	3,000.00
3.4.5	Pièces de rechange véhicules DCFAP	Provision/an	3	1,800.00	5,400.00	Provision/an	0	1,800.00	0.00
3.4.6	Pièces de rechange motos DCFAP	Provision/an	3	3,840.00	11,520.00	Provision/an	0	3,840.00	0.00

3.5	Autres								
3.5.1	Ecran projecteur	Unité	1	50.00	50.00	Unité	1	50.00	50.00
3.5.2	Projecteur de film	Unité	1	300.00	300.00	Unité	1	300.00	300.00
3.5.3	Kit suivi écologique (4)	Kit	4	3,500.00	14,000.00	Unité	4	3,500.00	14,000.00
3.5.4	GPS véhicules (2)	Unité	2	600.00	1,200.00	Unité	2	600.00	1,200.00
3.5.5	Matériel de camping	Kit	4	300.00	1,200.00	Unité	4	300.00	1,200.00
3.5.6	Camera traps et accessoires	Unité	10	500.00	5,000.00	Unité	10	500.00	5,000.00
3.5.7	Tenues (personnel projet)	Unité	40	150.00	6,000.00	Unité	20	150.00	3,000.00
3.5.8	Tenues et petits matériels (DCFAP)	Unité	40	150.00	6,000.00	Unité	0	150.00	0.00
3.5.9	Kit motos (8)	Kit	8	150.00	1,200.00	Unité	0	150.00	0.00
3.5.10	Matériel "cartographie/classification de paysages"	Provision	1	20,000.00	20,000.00	Provision	0.5	20,000.00	10,000.00
	Sous-total Équipement et fournitures				693,875.15				575,294.95
4	Bureau local								
4.1	Coût des véhicules								
4.1.1	Fonctionnement pick-up double cabine (3)	Provision/mois	126	850.00	107,100.00	Provision/mois	18	850.00	15,300.00
4.1.2	Fonctionnement véhicule N'Djamena	Provision/mois	45	300.00	13,500.00	Provision/mois	9	300.00	2,700.00
4.1.3	Fonctionnement tracteur	Provision/mois	45	320.00	14,400.00	Provision/mois	9	320.00	2,880.00
4.1.4	Fonctionnement camion	Provision/mois	42	380.00	15,960.00	Provision/mois	6	380.00	2,280.00
4.1.5	Fonctionnement groupe électrogène 18kVA	Provision/mois	45	1,000.00	45,000.00	Provision/mois	9	1,000.00	9,000.00
4.1.6	Fonctionnement groupe électrogène portable	Provision/mois	42	30.49	1,280.57	Provision/mois	6	30.49	182.94
4.1.7	Fonctionnement groupes électrogènes portables DCFAP (2)	Provision/mois	72	30.49	2,195.27	Provision/mois	0	30.49	0.00
4.1.8	Fonctionnement pick up DCFAP (3)	Provision/mois	108	1,000.00	108,000.00	Provision/mois	0	1,000.00	0.00
4.1.9	Fonctionnement motos DCFAP (8)	Provision/mois	288	50.00	14,400.00	Provision/mois	0	50.00	0.00
4.2	Location de bureaux					Par mois			
4.2.1	Location concession (bureaux Action - Arada)	Provision/mois	45	400.00	18,000.00	Provision/mois	9	400.00	3,600.00
4.2.2	Contribution à la location bureau N'Djaména	Par mois	48	950.00	45,600.00	Par mois	12	950.00	11,400.00
4.3	Consommables - fournitures de bureau								
4.3.1	Fournitures de bureau	Provision/mois	45	175.00	7,875.00	Provision/mois	9	175.00	1,575.00
4.3.2	Fournitures de bureau (DCFAP)	Provision/mois	72	25.00	1,800.00	Provision/mois	0	25.00	0.00
4.3.3	Bouteilles de gaz (concession Arada)	Provision/mois	72	15.24	1,097.63	Provision/mois	0	15.24	0.00
4.3.4	Piles AA	Provision/an	4	1,500.00	6,000.00	Provision/an	1	1,500.00	1,500.00
4.3.5	Cables	Unité	10	23.00	230.00	Unité	10	23.00	230.00
4.4	Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, maintenance)								
4.4.1	Abonnement Internet V-SAT	Provision/trimestre	14	3,738.00	52,332.00	Provision/trimestre	2	3,738.00	7,476.00
4.4.2	Abonnement tracking (vhl Projet)	Provision/an	12	650.00	7,800.00	Provision/an	3	650.00	1,950.00
4.4.3	Abonnement tracking (vhl DCFAP)	Provision/an	9	650.00	5,850.00	Provision/an	0	650.00	0.00
4.4.4	Crédit tél (personnel projet)	Par mois	48	152.45	7,317.55	Par mois	12	152.45	1,829.39
4.4.5	Unités communication Thuraya	Provision/an	4	1,600.00	6,400.00	Provision/an	1	1,600.00	1,600.00
4.4.6	Produits d'entretien bureaux Arada	Provision/mois	45	50.00	2,250.00	Provision/mois	9	50.00	450.00
	Sous-total Bureau local				484,388.02				63,953.33
5	Autres coûts, services								
5.1	Publications								
5.1.1	Journal officiel	Provision	1	250.00	250.00	Provision	0	250.00	0.00
5.2	Études, recherche								
5.2.1	Étude "diagnostic"	Provision	1	60,000.00	60,000.00	Provision	1	60,000.00	60,000.00
5.2.2	Consultance "cartographie/classification paysage"	Provision	1	80,000.00	80,000.00	Provision	0.25	80,000.00	20,000.00
5.2.3	Juriste	Provision/an	4	1,000.00	4,000.00	Provision/an	1	1,000.00	1,000.00
5.2.4	Consultance "social marketing"	Provision	1	35,000.00	35,000.00	Provision	0.3	35,000.00	10,500.00
5.2.5	Consultance "1ers secours"	Provision	1	35,000.00	35,000.00	Provision	0.3	35,000.00	10,500.00
5.3	Coûts d'audit/vérification des dépenses (pris en charge par ECOFAC VI)	Provision/an	4	0.00	0.00	Provision/an	1	0.00	0.00

5.4	Coûts d'évaluation								
5.4.1	Evaluation mi-parcours et finale de l'Action	Provision/évaluation	2	15,000.00	30,000.00	Provision/évaluation	0	15,000.00	0.00
5.4.2	Suivi-évaluation par ON/Min.Plan	Provision/an	4	500.00	2,000.00	Provision/an	1	500.00	500.00
5.4.3	Suivi-évaluation par DCFAP/MEP	Provision/an	4	500.00	2,000.00	Provision/an	1	500.00	500.00
5.5	Traduction, interprètes								
5.6	Services financiers (coûts de garantie bancaire, etc.)								
5.6.1	Agios et frais bancaire	Provision/mois	48	100.00	4,800.00	Provision/mois	12	100.00	1,200.00
5.7	Coûts des conférences/séminaires								
5.8	Actions de visibilité								
5.8.1	Matériel de visibilité	Provision/an	4	1,000.00	4,000.00	Provision/an	1	1,000.00	1,000.00
5.8.2	Panneaux visibilité projet	Provision	1	1,500.00	1,500.00	Provision	0.5	1,500.00	750.00
5.8.3	Panneaux limites RFOROA	Provision/unité	15	500.00	7,500.00	Provision/unité	0	500.00	0.00
5.8.4	Supports vulgarisation RFOROA	Provision/an	4	2,500.00	10,000.00	Provision/an	1	2,500.00	2,500.00
	Sous-total Autres coûts, services				276,050.00				108,450.00
6	Autres								
6.1	Rénovation des infrastructures								
6.1.1	Amélioration de la concession d'Arada	Provision	1	10,000.00	10,000.00	Provision	1	10,000.00	10,000.00
6.1.2	Construction bureau Secteur Faune/DCFAP Sud	Provision	1	50,000.00	50,000.00	Provision	0	50,000.00	0.00
6.1.3	Restauration bureau Secteur Faune/DCFAP Nord	Provision	1	50,000.00	50,000.00	Provision	0.5	50,000.00	25,000.00
6.1.4	Construction postes avancés (2)	Provision	2	3,800.00	7,600.00	Provision	0	3,800.00	0.00
6.1.5	Amélioration bureau de Ndjamena	Provision	1	5,000.00	5,000.00	Provision	1	5,000.00	5,000.00
6.2	Formation								
6.2.1	Expert formation annuelle agents DCFAP	H/mois	4	5,000.00	20,000.00	H/mois	0	5,000.00	0.00
6.2.2	Ration alimentaire formations recyclage agents DCFAP	Par jour	3600	6.10	21,960.00	Par jour	0	6.10	0.00
6.2.3	Formation patrouille PNZ	Par jour	300	10.00	3,000.00	Par jour	0	10.00	0.00
6.2.4	Formation cadres supérieurs = Extrait 4	Provision	1	20,000.00	20,000.00	Provision	0	20,000.00	0.00
6.3	Réunions/Ateliers								
6.3.1	Atelier de lancement de l'Action à Arada	Unité	1	3,000.00	3,000.00	Unité	1	3,000.00	3,000.00
6.3.2	Réunions du comité de pilotage	Unité	2	2,500.00	5,000.00	Unité	0	2,500.00	0.00
6.3.3	Atelier stratégie autruche	Unité	1	3,000.00	3,000.00	Unité	0	3,000.00	0.00
6.3.4	Contribution réunions CRA, CDA, etc.	Provision/an	4	500.00	2,000.00	Provision/an	1	500.00	500.00
6.3.5	Réunions CCR	Unité	8	1,000.00	8,000.00	Unité	2	1,000.00	2,000.00
6.3.6	Réunion validation PAG	Unité	1	5,000.00	5,000.00	Unité	0	5,000.00	0.00
6.3.7	Participation au CdS-N (APEF-ECOFAC VI)	Unité	4	500.00	2,000.00	Unité	4	500.00	2,000.00
6.4	Indemnités								
6.4.1	Chefs Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (2)	Par mois	72	77.00	5,544.00	Par mois	0	77.00	0.00
6.4.2	Adj.-Chefs Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (2)	Par mois	72	61.00	4,392.00	Par mois	0	61.00	0.00
6.4.3	Chauffeurs Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (4)	Par mois	144	54.00	7,776.00	Par mois	0	54.00	0.00
6.4.4	Gardes Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (32)	Par mois	1152	46.00	52,992.00	Par mois	0	46.00	0.00
6.5	Sensibilisation								
6.5.1	"Caravane d'Education Environnementale" (CSE)	Provision/mois	42	100.00	4,200.00	Provision/mois	42	100.00	
6.5.2	Réunions sensibilisation limites/zonage RFOROA	Provision	1	6,000.00	6,000.00	Provision	0	6,000.00	0.00
6.6	Divers								
6.6.1	Stratégie communication nationale (APROCOFF)	Provision/campagne	4	5,000.00	20,000.00	Provision/campagne	1	5,000.00	5,000.00
6.6.2	Réalisation et entretien pare-feux préventifs	Provision/an	4	4,500.00	18,000.00	Provision/an	1	4,500.00	4,500.00
6.6.3	Missions de santé de proximité	Provision/an	4	6,000.00	24,000.00	Provision/an	1	6,000.00	6,000.00
6.6.4	Collaboration Univ. Tchad	Provision/étudiant	6	260.00	1,560.00	Provision/étudiant	0	260.00	0.00
6.6.5	Réintroduction autruche	Provision	1	5,500.00	5,500.00	Provision	0	5,500.00	0.00

6.6.6	Construction enclos de pré-lâcher (addax, gazelle dama)	Provision	1	180,000.00	180,000.00	Provision	0	180,000.00	0.00
Sous-total Autres					545,524.00				
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'action (1 à 6)					3,340,603.28	1,071,514.61			
8. Coûts indirects (maximum 7 % de la ligne 7)					150,000.00				
9. Total des coûts éligibles de l'action, hors réserve pour imprévus (7+8)					3,490,603.28				
10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7)					100,000.00				
11. Total des coûts éligibles (9+10)					3,590,603.28				
12. - Taxes									
12. - Contributions en nature									
13. Total des coûts acceptés de l'action (11+12)					3,590,603.28				

2. Justification du budget de l'Action

Coûts	Toutes les années	
	Clarification des postes budgétaires	Justification des coûts estimés
Ressources humaines		
Salaires (personnel local)		<i>NB : Les salaires mensuels sont basés en se référant à la grille des salaires des projets FED de la cellule PAON avec anticipation jusqu'en année 4 du projet. Le salaire budgétisé est celui de la 4ème année, y compris une prime de logement (30.000 fcf/a) et une prime de soin médicaux (25.000 fcf/a): le salaire budgétisé tient aussi compte des indemnités de fin de contrat (2 mois)</i>
Technique		
Adjoint au Directeur du Projet	L'Adjoint au Directeur du Projet est son homologue. Connaissant le pays, les langues nationales, le système administratif, etc., il complètera les éléments techniques et l'expérience du Directeur du Projet. Entre les deux, une permanence au site du projet sera assurée, ainsi qu'un partage des responsabilités. Il sera recruté dans le trimestre suivant l'arrivée du Directeur du Projet	Catégorie 7 2.196,43 EUR = ((1 133 285 + 1 133 285 x 16,5% + 25 000 + 30 000)*44) / 42/655,957 Salaire brut = Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charges sociales CNPS 16,5% + prime frais médicaux + prime de logement x porté à 44 mois pour tenir compte des fins de contrats /42 mois / 655.957
Responsable Cellule Sensibilisation & Education	Le Responsable CSE est chargé de gérer le réseau d'agents communautaires et de mener des caravanes d'éducation environnementale auprès des nomades et dans les villes périphériques de la RFOROA. Il devra également communiquer sur les principaux acquis du projet et notamment les nouvelles limites, réglementation, etc. Il sera recruté dans le trimestre suivant l'arrivée du Directeur du Projet	Catégorie 5 1.297,23 EUR = ((650 000 + 16,5% x 650 000+25 000 + 30 000)*44) / 42 / 655,957 Salaire brut/mois = Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale CNPS 16,5% + prime frais médicaux + prime de logement x porté à 44 mois pour tenir compte des fins de contrats /42 mois / 655.957
Responsable Cellule Suivi & Informations	Le Responsable CSI sera responsable de la collecte, du traitement et du partage des données sur la biodiversité et la réserve. Il travaillera en étroite collaboration avec le Projet Oryx et sera responsable de l'application de SMART et autres protocoles de collecte d'informations et le suivi écologique. Il sera recruté dans le trimestre suivant l'arrivée du Directeur du Projet	Catégorie 5 1.297,23 EUR = ((650 000 + 16,5% x 650 000+25 000 + 30 000)*44) / 42 / 655,957 Salaire brut/mois = Salaire de base en année 4 (PAON 2021) + charge sociale CNPS 16,5% + prime frais médicaux + prime de logement x porté à 44 mois pour tenir compte des fins de contrats /42 mois / 655.957
Personnel administratif/d'appui		
Administrateur (N'Djaména)	Personnel administratif et financier connaissant les procédures UE. Basé à N'Djaména, l'Administrateur appuiera le Directeur du Projet pour le respect des procédures au niveau des marchés et des rapports financiers et sera en liaison permanente avec le Responsable administratif et financier de SCF-Europe. Cette personne débutera en même temps que le Directeur du Projet ou bien avant si les circonstances le permettent	Catégorie 6 1.523,77 EUR = ((800 000 + 16,5% x 800 000 + 25 000)*47) / 45 / 655,957 Salaire brut = Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale 16,5% + prime frais médicaux x porté à 47 mois pour tenir compte des fins de contrats /45 mois / 655.957
Chauffeurs (2)	Chauffeurs basés à Arada, engagés après réception des véhicules, soit au cours du deuxième semestre de l'année 1	Catégorie 2 527,13 EUR = (236 101+ 16,5% 236 101+ 25 000 + 30 000)*44) / 42 /655,957 Salaire brut/mois =(Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale CNPS 16,5% + prime frais médicaux+prime de logement) x porté à 44 mois pour tenir compte des fins de contrats /42 mois /655.957

Annexe B - Budget de l'Appel n°139-187 ECOFAC 6

Chauffeur VL/ PL	Chauffeur véhicule léger et poids lourd (tracteur, camion) basé à Arada, engagé après réception des véhicules, soit en début d'année 2	Catégorie 3 649,15 EUR = ((299 061+ 16,5% 299 061+25 000 + 30 000)*38) / 36 /655,957 Salaire brut/mois =(Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale CNPS 16,5% + prime frais médicaux+prime de transport) x porté à 38 mois pour tenir compte des fins de contrats /36 mois /655,957
Chauffeur mécanicien et logisticien (N'Djamena)	Chauffeur expérimenté responsable du parc automobile du projet et jouera le rôle aussi de logisticien, basé à N'Djamena. Il révisera les véhicules du projet tous les 6 mois. Cette personne débutera en même temps que le Directeur du Projet ou bien avant si les circonstances le permettent	Catégorie 4a 829,56 EUR = ((400 000+ 16,5% 400 000+ 25 000 + 30 000)*47) / 45 /655,957 Salaire brut/mois =(Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale CNPS 16,5% + prime frais médicaux+prime de logement) x porté à 50 mois pour tenir compte des fins de contrats /48 mois /655,957
Gardiens bureaux Arada (3)	Trois gardiens pour surveiller la concession d'Arada. Un gardien de jour, un gardien de nuit et un gardien pour le week end	Catégorie 1.b 331,78 EUR = ((157 401+ 16,5% 157 401+25 000)*47) / 45 /655,957 Salaire brut/mois =(Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale CNPS 16,5% +prime frais médicaux) x porté à 44 mois pour tenir compte des fins de contrats /42 mois /655,957
Ménagère bureaux Arada	Cette personne s'occupe du nettoyage des bureaux à Arada	Catégorie 1.a 258,79 EUR = ((118 051+ 16,5% 118 051+ 25 000)*47) / 45 /655,957 Salaire brut/mois =(Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale CNPS 16,5% + prime frais médicaux) x porté à 50 mois pour tenir compte des fins de contrats /48 mois /655,957
Agents Communautaires (6)	Ce sont 6 agents de sensibilisation et de renseignement basés dans des endroits stratégiques de la RFOROA. Les deux premiers seront recrutés au deuxième semestre de l'année 1 et les 4 autres en début d'année 2.	Catégorie 1.a 261,53 EUR = ((118 051+ 16,5% 118 051+ 25 000)*38) / 36 /655,957 Salaire brut/mois =(Salaire de base en année 4 (PAON 2021)+ charge sociale CNPS 16,5% + prime frais médicaux) /655,957
Assurance du personnel national affecté à l'Action	Assurance du personnel national du projet	Prime annuelle de 2.500 EUR (basé sur expérience APN)
Salaires (personnel expatrié/international)		
Directeur du Projet	Responsable de la mise en œuvre du projet (recrutement espéré au cours du 1er trimestre)	Salaire d'expatrié compétitif (minimum 5 ans d'expérience)
Directeur Exécutif SCF-Europe (20%)	20% du temps de travail du Directeur exécutif : supervision globale du projet et représentation des intérêts du projet au niveau international	12.700 EUR salaire brut + charges patronales
Chargé de Programme SCF-Europe (30%)	30% du temps de travail du chargé de programme pour superviser le projet	8.570 EUR salaire brut + charges patronales
Chargée de Communication SCF-Europe (20%)	20% du temps de travail de la chargée de communication pour réaliser les produits d'information et de communication sur les réseaux sociaux, les bulletins du projet, le site web, posters, etc.	3.063 EUR salaire brut + charges patronales
Chargé Admin & Fin SCF-Europe (30%)	30% du temps de travail du chargé de l'administration et des finances pour rédiger les rapports financiers du projet, réviser les pièces comptables, passer les marchés internationaux, superviser la trésorerie du projet en conformité avec les normes UE	5.000 EUR salaire brut + charges patronales
Assurance du personnel expatrié affecté à l'action	Assurance rapatriement pour le personnel expatrié du projet basé au Tchad (= directeur du projet)	Prime annuelle de 750 EUR
Per diems pour missions/voyages		

Annexe B - Budget de l'Appel n°139-187 ECOFAC 6

Voyages à l'étranger (personnel affecté à l'action)	Participation aux réunions, visites d'échanges avec actions sous-régionales (PAGAPS etc.) (A1.3) + aux comités divers et aux ateliers régionaux de mise en place de plans d'action régionaux pour la restauration des oryx, etc. (A2.4) et aux réunions du programme ECOFAC 6 (= Extrant 5)	180 nuitées à 230 EUR pour les déplacements du personnel affecté à l'Action et basé au Tchad vers l'Europe ou la sous-région
Sur place (personnel SCF-Europe)	Indemnités pour couvrir l'hôtel et les frais de subsistance pour le personnel basé au siège ainsi que le personnel du projet pour couvrir les voyages internes (Njamena, Zakouma, Ennedi)	200 nuitées à 100 EUR pour le personnel affecté à l'Action mais basé au siège de SCF
Sur place (personnel basé au Tchad)	Personnel local projet (chauffeur, agent communautaire, etc.) pour couvrir les frais (hors zone de travail) à l'intérieur du pays, Arada-Abéché-Ndjamen	200 nuitées à 20 EUR pour tout le personnel local (déplacements hors site d'affectation)
Sous-total Ressources humaines		
Voyages		
Voyages internationaux		
Voyages Directeur du Projet / Adjoint	12 voyages aller/retour installation, congés, réunions, etc	1.500 EUR (coût moyen pour un billet AR vers l'Europe, frais de visa, etc.)
Voyages Responsable CSI & CSE	8 voyages aller/retour réunions à l'étranger pour les responsables des Cellules Suivi & Informations et Sensibilisation & Education	1.500 EUR (coût moyen pour un billet AR vers l'Europe, frais de visa, etc.)
Voyages personnel affecté à l'Action	10 voyages pour tout le personnel affecté à l'action (participation à atelier, séminaires et/ou conférences)	1.500 EUR (coût moyen pour un billet AR vers l'Europe, le Moyen Orient ou l'Afrique, frais de visa, etc.)
Voyages supervision personnel SCF-Europe	16 voyages pour les missions de supervision du chargé de programme régional (8 missions), du directeur exécutif (4), de la chargée de communication (2), du responsable administratif (2), etc.	1.500 EUR (coût moyen pour un billet AR vers l'Europe, frais de visa, etc.)
Trajets locaux		
Bus Ndj/Abeche/Ndj	Trajet en bus entre Abeche et Njamena, estimation de 4 trajets/mois pour le staff local pendant 42 mois (20.000 Fcfa/trajet)	30 EUR / trajet
Vols intérieurs Ndj/Abeche/Ndj	Estimation de 1 vols AR par mois (UNHAS) pendant la durée de l'action entre Njamena et Abéché pour Directeur du Projet et/ou son Adjoint (100.000 Fcfa)	152,45 EUR / vol AR (UNHAS Njamena - Abéché)
Sous-total Voyages		
Équipement et fournitures		
Achat ou location de véhicules		
Achat véhicules pick-up double cabine (3)	Achat de 3 véhicules neufs pour le fonctionnement du projet: Direction du Projet, CSI, CSE	40.000 EUR / véhicule Selon des factures proforma de 2016 obtenues au Tchad et en Europe pour l'achat pick up double cabine équipé (CPAS africa 30 600 euros + 213 euros dédouanement, CFAO NDJ 38 000 euros, gibraltar 30 196 euros) y compris dédouanement, immatriculation, etc.
Achat véhicule de ville (N'Djamena)	1 véhicule de ville / bonne occasion pour l'Administrateur	9.147 EUR d'après renseignement pris à Njamena (6.000.000 Fcfa)
Achat tracteur	Ce tracteur servira à tracer des pare-feux préventifs (A2.6) mais aussi pour lutter contre les feux en trasant les paires feux de proximité + autres travaux liés au projet.	38.112,25 EUR d'après renseignement pris à Njamena (25.000.000 Fcfa)
Achat camion type Actros	Ce camion servira au transport de la nourriture des animaux réintroduits (2.4), ainsi que pour ravitailler en eau les différentes citernes souples installées dans les postes avancés des gardes (A2.5) + aux missions de santé de proximité (A3.3) etc.	152.449 EUR d'après renseignement pris à Njamena (100.000.000 Fcfa)
Location avion	1 inventaire aérien annuel de 10 jours (sur la base de 3h de vol par jour) avec un avion type Cessna 172 ou 182. (30 heures de vol/an) x 4 (A2.2)	300 EUR / heure de vol (location de l'avion avec pilote et carburant), tarif moyen appliqué par des compagnies privées à Njamena
Achat véhicules pick-up simple cabine DCFAP (2)	2 véhicules pick up simple cabine mis à la disposition des Secteurs Faune Sud et Nord. Les véhicules seront gérés par les Chefs de secteurs qui devront chaque trimestre donner un compte rendu sur l'utilisation des véhicules.	40.000 EUR / véhicule Selon des factures proforma de 2016 obtenues au Tchad pick up simple cabine équipé (CFAO NDJ 39810 euros) y compris dédouanement, immatriculation, etc.
Achat véhicule pick-up double cabine Coordonnateur/DCFAP	1 véhicule pour les activités du Coordonnateur de la RFOROA	40.000 EUR Selon des factures proforma de 2016 obtenues au Tchad et en Europe pour l'achat pick up double cabine équipé (CPAS africa 30 600 euros + 213 euros dédouanement, CFAO NDJ 38 000 euros, gibraltar 30 196 euros) y compris dédouanement, immatriculation,

Annexe B - Budget de l'Appel n°139-187 ECOFAC 6

Achat motos gardes DCFAP (8)	Achat de 4 motos 125 cc pour les agents du Secteur Faune Sud et 4 pour celui du Nord. Ces motos seront utilisés par les gardes pour effectuer des missions de contrôle et de surveillance dans la RFOROA et périphérie. Les gardes conducteurs de moto recevront une formation spécifique pour patrouille à moto par l'expert APN (A2.5). Achat en année 2	1.300 EUR / moto selon renseignements pris à N'Djamena
Mobilier, matériel informatique		
Ndjamena		
Mobilier	Acquisition de meubles pour les bureaux de N'Djamena (table, chaise, armoire, etc)	Provision de 1.200 EUR basé sur expérience SCF
Desktop	Un ordinateur fixe pour l'Administrateur à Ndjamena	600 EUR basé sur expérience SCF
Laptop & logiciels	Un ordinateur portable pour l'Administrateur à Ndjamena	1.200 EUR / portable (y compris logiciels installés)
Imprimante	Imprimante/photocopieur/scanner	400 EUR basé sur expérience SCF
Disque dur externe	Pour les sauvegardes des données	90 EUR
Onduleur	Pour la protection des appareils électronique	150 EUR
Arada		
Mobilier	Acquisition de meubles pour les bureaux de Arada (table, chaise, armoire, etc) + pour la case de passage et logement Directeur du Projet	Provision de 10.700 EUR basé sur expérience SCF
Desktop	Ordinateur fixe pour CSI	600 EUR basé sur expérience SCF
Laptop & logiciels	Ordinateur portable pour le Directeur du Projet et les Responsables CSI et CSE (3)	1.200 EUR / portable (y compris logiciels installés)
Imprimante	Imprimante/photocopieur/scanner	400 EUR basé sur expérience SCF
Disque dur externe	Pour les sauvegardes des données (2)	90 EUR par disque dur
Onduleur	Pour la protection des appareils électronique	150 EUR
Internet V-SAT	Un système internet par satellite sera installé dans la concession à Arada pour obtenir une très bonne connexion	13.500 EUR basé sur expérience SCF (achat + installation)
Plastifieuse	Cet appareil servira à plastifier et donc à protéger les cartes de terrain qu'utilisent les gardes lors de leurs missions de surveillance	50 EUR
Bureau Secteur Faune/DCFAP Sud		
Mobilier	Acquisition de meubles pour les bureaux Secteur Faune Sud (table, chaise, armoire, etc), en année 2 si construction terminée	Provision de 1.200 EUR basé sur expérience SCF
Desktop	Ordinateur fixe pour agents Secteur Faune DCFAP	600 EUR basé sur expérience SCF
Imprimante	Imprimante/photocopieur/scanner	400 EUR basé sur expérience SCF
Onduleur	Pour la protection des appareils électronique	150 EUR
Bureau Secteur Faune/DCFAP Nord		
Mobilier	Acquisition de meubles pour les bureaux Secteur Faune Nord (table, chaise, armoire, etc), en année 2 si construction terminée	Provision de 1.200 EUR basé sur expérience SCF
Desktop	Ordinateur fixe pour agents Secteur Faune DCFAP	600 EUR basé sur expérience SCF
Imprimante	Imprimante/photocopieur/scanner	400 EUR basé sur expérience SCF
Onduleur	Pour la protection des appareils électronique	150 EUR
Machines, outils, etc.		
Groupe électrogène 18kVA	Ce groupe sera installé dans le bureau de l'Action à Arada.	20.000 EUR basé sur expérience SCF
Groupe électrogène portable	Ce groupe électrogène portable servira à la CSE lors des séances d'EE auprès des nomades etc. (pour projeter des films)	500 EUR / groupe basé sur expérience SCF
Groupe électrogène portable pour DCFAP (2)	Groupes installés dans les bureaux des Secteurs Faune DCFAP Sud et Nord (2)	500 EUR / groupe basé sur expérience SCF
Téléphones Thuraya (4)	La quasi totalité de la RFOROA est hors réseau GSM. Les téléphones satellites sont les seuls moyens d'entrer en communication avec l'extérieur. 4 téléphones pour : Directeur du Projet + Adjoint + Responsables CSE et CSI	720 EUR/ téléphone basé sur expérience SCF
Cover crop	Le cover crop sera utilisé pour réaliser les pare-feux préventifs. En cas de feu de brousse, il sera utilisé pour réaliser le pare feu de proximité	10.000 EUR sur base informations lues sur internet
Herse pour tracteur	Cette herse permettra d'affiner le travail de réalisation des pare-feux préventifs en ramassant les herbes coupées trainant sur les pare-feux	3.000 EUR sur base informations lues sur internet
Herse pour pick-up (4)	4 herse serviront à éteindre les feux de brousse. Elles sont tirées par les pick up du projet	1.300 EUR/herse sur base informations lues sur internet
Batte à feu	Destiné à frapper et éteindre les feux de brousse (10), pour remplacer les traditionnelles branches d'arbres	80 EUR/ Unité, y compris transport aérien. Prix sur site internet matériel pour pompier

Annexe B - Budget de l'Appel n°139-187 ECOFAC 6

Système de tracking véhicules projet	Les véhicules du projet seront équipés d'un système de tracking et de sécurité GSM/SAT pour suivre leurs déplacements	1.250 EUR/Unité d'après les factures proforma obtenus dans le cadre du projet oryx/SCF
Système de tracking véhicules DCFAP	Les véhicules de la DCFAP seront équipés d'un système de tracking et de sécurité GSM/SAT pour suivre leurs déplacements	1.250 EUR/Unité d'après les factures proforma obtenus dans le cadre du projet oryx/SCF
Equipement divers pour véhicules	Les déplacements dans la RFOROA se font en voiture. Celles-ci doivent être équipées pour répondre au besoin du terrain: bâche pour couvrir le matériel, plaques de désensablement, fût de 200 litres pour transporter de l'eau, jerricans pour le carburant, vaisselle pour les repas au bivouac, etc.	Provision de 450 EUR/véhicule (Prix courant au Tchad)
Pièces détachées/matériel pour machines, outils		
Pièces de rechange véhicules projet	Pièces destinées à remplacer le matériel usé, abimé ou amorti	Provision annuelle basée sur expérience SCF
Pièces de rechange tracteur	Pièces destinées à remplacer le matériel usé, abimé ou amorti	Provision annuelle basée sur expérience SCF
Pièces de rechange camion	Pièces destinées à remplacer le matériel usé, abimé ou amorti	Provision annuelle basée sur expérience SCF
Matériel de plomberie, serrurerie, électricité, menuiserie...	Pièces destinées à remplacer le matériel usé, abimé ou amorti (à partir année 2)	Provision annuelle basée sur expérience SCF
Pièces de rechange véhicules DCFAP	Pièces destinées à remplacer le matériel usé, abimé ou amorti (à partir année 2)	Provision annuelle basée sur expérience SCF
Pièces de rechange motos DCFAP	Pièces destinées à remplacer le matériel usé, abimé ou amorti (480 EUR par moto)	Provision annuelle basée sur expérience SCF
Autres (préciser)		
Ecran projecteur	L'écran servira au Responsable CSE et son équipe lors des séances d'éducation environnementale auprès des nomades	50 EUR/ unité
Projecteur de film	Le projecteur servira au Responsable CSE et son équipe lors des séances d'éducation environnementale auprès des nomades	300 EUR/Unité
Kit suivi écologique (4)	4 WIMP (Wildlife Inventory & Monitoring Pack) = Matériel d'inventaire de la faune/flore et suivi écologique destiné aux équipes de terrain (A2.2). Ce kit contient : Cedar 550 EUR; GPS (410 EUR); Jumelle (2) (10x50); Boussole 140 EUR; Télémètre 510 EUR; Camera; station météo, Backpack; flash cards, notebook, crayon, guide de monitoring, etc.	3.500 EUR / kit basé sur expérience de SCF
GPS véhicules (2)	Ces GPS seront placés dans le véhicule du Directeur du Projet et dans celui destiné à la CSI	600 EUR / GPS basé sur expérience de SCF
Matériel de camping	4 kits de camping comprenant : lit de camp, duvet, moustiquaire, matelas, etc. (2 pour le staff projet, un pour le Secteur Faune/DCFAP Nord et un pour le Sud)	300 EUR /kit basé sur expérience de SCF
Camera traps et accessoires	10 pièges photographiques "camera traps" destinés aux activités de suivi écologique dans la RFOROA (A2.2)	500 EUR /caméra, y compris accessoires basé sur expérience de SCF
Tenues (personnel projet)	Tenues de travail pour l'équipe du projet (20 personnes) achetées en année 1 et année 3	150 EUR/tenue basé sur expérience de SCF
Tenues et petits matériels (DCFAP)	Tenues et petits matériels pour 40 gardes DCFAP (bottes, gants, gourdes, etc.), en année 2	150 EUR/tenue basé sur expérience de SCF
Kit motos (8)	8 kits pour conducteurs moto (agents DCFAP) comprenant : casque, gants, tendeurs, etc.	150 EUR /kit
Matériel "cartographie/classification de paysages"	Equipement spécifiques pour la cartographie de la RFOROA : drones, sensors haute résolution, outils de cartographie, images satellite, etc.	Provision de 20.000 EUR basé sur expérience de SCF
Sous-total Equipements et Fournitures		
4. Bureau local		
Coût du/des véhicules		
Fonctionnement pick-up double cabine (3)	Assurance + Carburant+ entretien de 3 véhicules pick-up double cabine qui sont utilisés par les employés du projet pour leurs activités, évaluation des besoins, suivi et supervision des activités, support logistique. 42 mois par véhicule.	Provision de 850 EUR / mois Par véhicule: police d'assurance annuelle de 3 véhicules 230 EUR/vhl carburant 15L/100km et 3.000 km/mois, 450 litres/mois, (500 fca/litre) 225 000 fca/mois Entretien régulier (tous les 3.000 km) et gros entretien tous les 6 mois
Fonctionnement véhicule N'Djamena	Assurance + Carburant+ entretien de 1 véhicule occasion pour le fonctionnement de l'administrateur pour les activités, évaluation des besoins, suivi et supervision des activités, support logistique. 45 mois	Provision de 300 EUR Pour ce véhicule: police d'assurance annuelle de 230 EUR/vhl carburant 10L/100km et 1.500 km/mois, 150 litres/mois, (650 fca/litre) +/-152,44 EUR/mois Entretien régulier (tous les 3.000 km) et gros entretien tous les 6 mois
Fonctionnement tracteur	Assurance + Carburant+ entretien du tracteur utilisé pour la réalisation des pare-feux préventifs et pour tous travaux dans la RFOROA	Provision de 320 EUR / mois Estimation d'une consommation de 400 litres/mois

Annexe B - Budget de l'Appel n°139-187 ECOFAC 6

Fonctionnement camion	Assurance + Carburant+ entretien du camion: transport de marchandises, transport de nourritures, transport d animaux	Provision de 380 EUR/mois carburant (50l/100 km) et lubrifiant 1.000km/mois, 500l/mois 500fcfa/litre
Fonctionnement groupe électrogène 18kVA	Utilisation estimée à 8heures/jours pendant 45 mois	Provision de 1.000 EUR/ mois Consommation en carburant 4 à 5 litres/heure, 8heures/jours 1200l/mois. 920 euro/mois + Vidange toutes les 450 heures
Fonctionnement groupe électrogène portable	Pour projeter des films et animer des discussions sur la gestion de ressources naturelles et autres (A1.5), 10 séances d'1h/mois pendant 42 mois	Provision de 30,49 EUR/ mois
Fonctionnement groupes électrogènes portables DCFAP (2)	Contribution au fonctionnement des groupes électrogènes portables placés dans les batiments des Secteurs Faune DCFAP Nord et Sud en 2 année (estimation de 10h/mois)	Provision de 30,49 EUR/ mois
Fonctionnement pick up DCFAP (3)	Pour le fonctionnement des véhicules des gardes qui vont surveiller la RFOROA. Tenant compte de 15 jours de patrouille par vhl/mois, à partir de l'année 2	Provision de 1.000 EUR Par véhicule Assurance véhicule 230 EUR/vhl 15 jours de mission/mois, roule 5heures/ jours, vitesse de 40 km/h, 200 km/jours, 4000km/mois. Carburant 15L/100km , 600 litres/mois, (500 fcfa/litre) 300 000 fcfa/mois entretien 3000 km: 90 euro, 1 entretien / mois Grand entretien 6 mois (250 000 fcfa)
Fonctionnement motos DCFAP (8)	8 Motos (4/ secteur) destinées à la surveillance de la RFOROA	Provison de 50 EUR/mois
Location de bureaux		
Location concession (bureaux Action - Arada)	Location de la concession au sein de laquelle seront basés le bureau du projet et une case de passage pour les visiteurs (ainsi que le logement du Directeur éventuellement)	Provision de 400 EUR /mois
Contribution à la location bureau N'Djaména	Le bâtiment est partagé avec APN. Comprend tous les services eau, électricité, accès internet haut débit, entretien, place de parking etc	Provision de 950 EUR / mois basé sur expérience de SCF
Consommables - fournitures de bureau		
Fournitures de bureau	Frais de fonctionnement papeterie du bureau à Ndjamenana et à Arada	Provision de 175 EUR/ mois basé sur expérience de SCF
Fournitures de bureau (DCFAP)	Frais de fonctionnement papeterie des 2 bureaux Secteurs Faune/DCFAP Nord et Sud	Provision de 25 EUR/mois basé sur expérience de SCF
Bouteilles de gaz (concession Arada)	Deux bonbonnes de gaz / mois pour la cuisine installée dans la concession à Arada	Provision de 15,24 EUR/mois basé sur expérience de SCF
Piles AA	Provision pour piles lithium et alcaline pour la durée du projet (2 piles/4 jours; 20 jours de terrain Utilisation de 20 piles/mois/kit pour le fonctionnement du matériel de suivi écologique + piles pour camera-trap)	Provision de 1.500 EUR / an basé sur expérience de SCF
Cables	10 cables GPS/Allume-cigare pour le fonctionnement des GPS dans les voitures et économiser des piles	23 EUR/unité basé sur expérience de SCF (15.000 Fcfa)
Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, maintenance)		
Abonnement Internet V-SAT	Utilisation d'une bande passante de 1024 kbps/512kbps ratio 4:1 sur le satellite Africasat 1a qui permet l'envoi et la réception de gros fichiers (photos, rapports, etc)	Provision de 3.738 EUR/trimestre basé sur expérience de SCF
Abonnement tracking (vhl Projet)	Abonnement au système GPS-SAT de tracking des véhicules du projet	Provision de 650 EUR/Véhicule/an selon différents fournisseurs basés à Ndjamenana
Abonnement tracking (vhl DCFAP)	Abonnement au système GPS-SAT de tracking des véhicules DCFAP	Provision de 650 EUR/Véhicule/an selon différents fournisseurs basés à Ndjamenana
Crédit tél (personnel projet)	Cartes téléphoniques pour les téléphones mobiles du personnel de l'action y compris SCF-Europe quand ils sont en mission au Tchad	Provision de 152,45 EUR/mois basé sur expérience de SCF
Unités communication Thuraya	Crédit de communication tél Thuraya - Essentiel pour la communication sur le terrain et pour la sécurité	Provision de 400 EUR/appareil/an basé sur expérience de SCF
Produits d'entretien bureaux Arada	Matériel d'entretien et de nettoyage pour la concession d'Arada	Provision de 50 EUR/mois basé sur expérience de SCF
Sous-total Bureau local		
Autres coûts, services		
Publications		
Frais journal officiel	Appui à la publication de décrets relatifs à la RFOROA et à sa gestion (nouvelles limites, zonage, PAG)	Provision de 250 EUR (basé sur expérience APN)

Annexe B - Budget de l'Appel n°139-187 ECOFAC 6

Études, recherche		
Etude "diagnostic"	Provision pour un mois d'étude de "diagnostic socio-économique et culturel" de la RFOROA, y compris l'état des lieux des acteurs et actions. Equipe spécialisée de 2 experts internationaux et d'un expert tchadien. Collecte des données, déplacements autour de la RFOROA et organisation de rencontres avec tous les acteurs (A1.1)	60 000 EUR = 15 000 EUR x H/mois x2 Experts expatriés +2 300 EUR x H/mois Expert national + 50 Eur/jours Per diem/30jours + Operateur touristique: 15 000 EUR pour la mission d un mois + Collation pour réunions (460 EUR) + 2 Gardes de sécurité + billets d'avion, frais de visa etc. pour les experts internationaux
Consultance "cartographie/classification paysage"	Provision pour effectuer la cartographie des habitats de la RFOFORA avec des images satellitaires à très haute résolution et modéliser les zones d'occurrence des espèces emblématiques (oryx, gazelle dama, gazelle dorcas, outardes et addax) (A2.2)	Provision de 80.000 EUR, y compris billets d'avion (2.500/billet car USA), frais de visa etc. pour les experts internationaux (2 missions par an)
Juriste	Suivi des procès en cours + formations aux agents DCFAP	Provision de 1.000 EUR / an
Consultance "social marketing"	Un consultant appuiera le projet pour la mise en place et le suivi du programme d'EE basé sur le marketing social. Il est prévu une mission d'1mois/an pendant les 3 premières années du projet	Provision de 35.000 EUR comprenant honoraires pour 3H/mois, billets d'avion (3 voyages), frais de visa et per diem sur place
Consultance "1ers secours"	Expert (médecin, secouriste) pour formation sur place de personnel sélectionné parmi les gardes et les autres membres du programme	Provision de 35.000 EUR comprenant honoraires pour 3H/mois, billets d'avion (3 voyages), frais de visa et per diem sur place
Coûts d'audit/vérification des dépenses	(pris en charge par ECOFAC VI)	
Coûts d'évaluation		
Evaluation mi-parcours et finale de l'Action	Evaluation de l'Action par des évaluateurs externes à mi parcours et à la fin	15 000 EUR x H/mois = 400 EUR/jour honoraires + 50 Eur/jours Perdiem + billet d avion + visa,expert international selon les besoins exprimés dans les Tdrs
Suivi-évaluation par ON/Min.Plan	Suivi et évaluation de l'Action par des membres du Ministère du Plan	Provision annuelle de 500 EUR pour couvrir les indemnités d'un agent de l'ON y compris frais de séjour et de voyage
Suivi-évaluation par DCFAP/MEP	Suivi et évaluation de l'Action par des membres de la DCFAP/MEP	Provision annuelle de 500 EUR pour couvrir les indemnités d'un agent de la DFCAP/MEP y compris frais de séjour et de voyage
Traduction, interprètes		
Services financiers (coûts de garantie bancaire, etc.)		
Agios et frais bancaire	Coûts de transactions bancaires, frais de gestion des comptes etc.	Provision de 100 EUR/ mois (selon expérience SCF au Tchad)
Coûts des conférences/séminaires		
Actions de visibilité		
Matériel de visibilité	Matériel visibilité pour promouvoir l'Action auprès des partenaires locaux et nationaux (tee-shirts, casquettes, stylos, etc.)	Provision de 1.000 EUR / an
Panneaux visibilité projet	Fabrication + Installation panneaux de visibilité du projet	Provision de 1.500 EUR
Panneaux limites RFOROA	Fabrication + Installation de 15 panneaux pour matérialiser les limites de la RFOROA et des différentes zones (A2.3)	Provision de 500 EUR / panneau
Supports vulgarisation RFOROA	Matériel de vulgarisation et promotion de la RFOROA et de sa biodiversité (posters, brochures, autocollants, etc.)	Provision de 2.500 EUR / an
Sous-total Autres coûts, services		
Autres		
Rénovation des infrastructures		
Amélioration de la concession d'Arada	Petits et moyens travaux nécessaires pour améliorer la concession située à Arada (alimentation en eau, électricité, peintures, serrurerie, plomberie,...) (siège du projet)	Provision de 10.000 EUR basé sur expérience SCF
Construction bureau Secteur Faune/DCFAP Sud	Construire un bureau pour le Secteur Sud à Wadi Djedid, ou autre endroit plus pertinent (le Secteur Sud n'a ps de bureau actuellement). Acheminement du matériel, installation du chantier, construction, etc. compris	Provision de 50.000 EUR basé sur expérience SCF
Restauration bureau Secteur Faune/DCFAP Nord	Le bâtiment servant de bureau au secteur nord à Arada est dans un état non fonctionnel. Il est prévu de construire un nouveau bâtiment pour la DCFAP à Arada. Acheminement du matériel, installation du chantier, construction, etc. compris	Provision de 50.000 EUR selon devis établis à Ndjamena à partir d'un plan d'architecte
Construction postes avancés (2)	Construction 2 boukarou avec un socle en béton, barres métalliques et toiture en matériaux locaux. Acheminement du matériel, installation du chantier, construction, etc. compris	Provision de 3.800 EUR/boukarou basé sur expérience SCF
Amélioration bureau de Ndjamena	Divers petits travaux (cloisonnement, peinture,...) dans le bâtiment bureaux de Ndjamena	Provision 5.000 EUR basé sur expérience SCF
Formation		
Expert formation annuelle agents DCFAP	Mission de sélection de gardes DCFAP pour RFOROA, conjointement avec la sélection des gardes du projet Aouk (1ère formation) + recyclage annuel (3) : 4 formations d'un mois	Provision de 5.000 EUR / formation

Annexe B - Budget de l'Appel n°139-187 ECOFAC 6

Ration alimentaire formations recyclage agents DCFAP	Ces frais servent à couvrir les besoins alimentaires des gardes lors de la sélection et des formations à la RFOROA (40 agents * 30 jours de recyclage par an pendant 3 ans)	Provision de 6,10 EUR/garde/jour
Formation patrouille PNZ	Formation patrouille moto au PNZ (10 agents), pendant 30 jours	Provision de 10 EUR/garde/jour
Formation cadres supérieurs	Participation des cadres supérieurs de DCFAP/MEP à des formations sur la gouvernance, la gestion des AP, le suivi-évaluation auprès de l'ERAIFT, CEDAMM et ou EFG (A4.2)	Provision de 20.000 EUR y compris les frais de séjour et billets d'avion
Réunions/Ateliers		
Atelier de lancement de l'Action à Arada	Atelier pour présenter les objectifs et la méthode de l'Action et l'équipe du projet	Provision de 3.000 EUR
Réunions du comité de pilotage	Réunions annuelle du comité de pilotage pour suivre et évaluer les résultats de l'Action, valider les rapports technique et financier et budget de l'année à venir (réunion année 1 = atelier de lancement, un autre comité de pilotage sera couplé avec l'atelier stratégie autruche) = 2 réunions à budgétiser	Provision de 2.500 EUR / réunion
Atelier stratégie autruche	Organisation d'un atelier pour élaborer la stratégie nationale de conservation de l'autruche d'Afrique du Nord (en marge d'une réunion du comité de pilotage de l'Action)	Provision de 3.000 EUR
Contribution réunions CRA, CDA, etc.	Contribuer à l'organisation de réunions des cadres de concertation existants (CRA, CDA etc.)	Provision de 500 EUR / an
Réunions CCR	Organiser 2 réunions par an des Conseils Consultatifs Régionaux	Provision de 1.000 EUR / réunion
Réunion validation PAG	Atelier de validation du PAG de la RFOROA avec les principales parties prenantes	Provision de 5.000 EUR
Participation au CdS-N (APEF-ECOFAC VI)	Participation aux réunions du Comité National de Suivi de l'Action et la Cellule d'appui au programme APEF pour le Tchad.	Provision de 500 EUR / an
Indemnités		
Chefs Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (2)	Indemnité mensuelle pour les Chefs Secteurs Faune/DCFAP Nord et Sud prise en charge par le projet dès l'année 2 (2 agents)	50.000 Fcfa, soit 77 EUR/mois/agent
Adj.-Chefs Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (2)	Indemnité mensuelle pour les Adjoints aux Chefs de Secteurs Faune/DCFAP Nord et Sud prise en charge par le projet dès l'année 2 (2 agents)	40.000 Fcfa, soit 61 EUR/mois/agent
Chauffeurs Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (4)	Indemnité mensuelle + prime de responsabilité pour les 4 gardes-chauffeurs Secteurs Faune/DCFAP Nord et Sud (2 par Secteur) prise en charge par le projet dès l'année 2	35.000 Fcfa, soit 54 EUR/mois/agent
Gardes Secteurs Faune/DCFAP Sud et Nord (32)	Indemnité mensuelle pour les gardes Secteurs Faune/DCFAP Nord et Sud, prise en charge par le projet dès l'année 2 (32 agents)	30.000 Fcfa, soit 46 EUR/mois/agent
Sensibilisation		
"Caravane d'Education Environnementale" (CSE)	Une estimation de 10 réunions par mois, dès le 2° semestre de l'année 1, auprès des nomades, dans les villages périphériques (écoles,...) = "caravane d'éducation environnementale". Cette activité est menée par le responsable sensibilisation (A1.5)	Provision de 100 EUR/mois
Réunions sensibilisation limites/zonage RFOROA	Réunions de sensibilisation/ vulgarisation sur les limites et le zonage de la RFOROA (en collaboration avec agents des Secteurs Faune/DCFAP Nord et Sud)	Provision de 6.000 EUR
Divers		
Stratégie communication nationale (APROCOFF)	Préparation puis mise en œuvre des campagnes de communication annuelles par APROCOFF (A1.5)	Provision de 5.000 EUR par campagne de communication (1 campagne / an)
Réalisation et entretien pare-feux préventifs	Main-d'œuvre pour travaux de ratissage des herbes présentes sur les pare-feux après passage du tracteur, entretiens des pare-feux (10 personnes pendant 3 mois, chaque année) (A2.6)	Provision annuelle de 4.500 EUR basé sur expérience SCF
Missions de santé de proximité	Missions de santé réalisées par du personnel soignant des hopitaux de la région dans la RFOROA, annuellement, avec le camion de l'Action (A3.3)	Provision de 6.000 EUR/an (comprenant les indemnités du personnel soignant, les médicaments etc.)
Collaboration Univ. Tchad	Accueil de 2 étudiants/an à partir de la 2ème année (A2.2)	Provision de 260 EUR/ étudiant pour 2 mois
Réintroduction autruche	Des autruches seront capturées à Zakouma, transportées dans des caisses par camion et réintroduites dans les enclos existants (oryx) dans la RFOROA (A2.4)	Provision de 5.500 EUR basé sur expérience SCF
Construction enclos de pré-lâcher (addax, gazelle dama)	Un enclos de pré-lâcher pour la réintroduction de l'addax et de la gazelle dama sera construit à la base oryx (ces animaux ont besoin d'un enclos différent de celui des oryx)	Provision de 180.000 EUR basé sur expérience SCF

3. Sources de financement attendues et résumé des coûts estimés¹

		Montant	Pourcentage
		EUR	%
Sources de financement attendues			
Contribution de l'UE/du FED requise dans cette demande (A)		3,000,000.00	
Autres contributions (demandeur, autres donateurs, etc.)			
<i>Nom</i>	<i>Conditions⁶</i>		
Sahara Conservation Fund		590,603.28	
Revenus de l'action		NA	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS attendues			
Coûts estimés			
TOTAL DES COÛTS ÉLIGIBLES estimés ² (B)		3,590,603.28	
Contribution UE/FED exprimée en pourcentage du total des coûts éligibles ⁴ (A/B x 100)			83.55%
TOTAL DES COÛTS ACCEPTÉS estimés ³ (C)		3,590,603.28	
Contribution UE/FED exprimée en pourcentage du total des coûts acceptés ⁴ (A/C x 100)			83.55%

1. Les sources de financement attendues et les coûts estimés doivent être équilibrés. Il est rappelé que les montants inscrits dans ce tableau doivent respecter tous les points indiqués de la liste de contrôle pour le formulaire complet de demande de subvention (point 7 du formulaire complet de demande de subvention).

2. Comme indiqué à la rubrique 11 du budget de l'action.

3. Comme indiqué à la rubrique 13 du budget de l'action.

4. Pas d'arrondis, indiquer les pourcentages avec 2 décimales (par ex. 74,38 %).

5. Comme indiqué à la rubrique 12 du budget de l'action.

6. Voir Article 17.4 (b) des conditions générales

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

« APPUI À L'AMÉNAGEMENT DE LA RÉSERVE DE FAUNE DE OUADI RIMÉ – OUADI ACHIM (RFOROA) ET À LA GESTION DURABLE DE SA BIODIVERSITÉ - RÉPUBLIQUE DU TCHAD »

Projet Ouadi Rimé – Ouadi Achim - POROA

NB : Conformément aux DTA ECOFAC VI (et aux lignes directrices du présent AàP), des experts court-terme seront mobilisés, par la composante 2 de ECOFAC VI, afin d'établir la situation de références du cadre logique (indicateurs, cibles etc.) au démarrage de l'Action

	Chaîne de résultats	Indicateurs	Point de référence (2° semestre 2017)	Valeur actuelle	Cibles (en année 4)	Sources et moyens de vérifications	Hypothèses
Objectif Général : incidence	Contribuer à la préservation plus efficace de la biodiversité et des écosystèmes fragiles en République du Tchad	<p>1. Statut de conservation au niveau national de l'oryx algazelle, des gazelles damas et dorcas, de l'addax et de l'autruche (à la place de : Nombre d'éléphants dans la zone d'intervention)</p> <p>2. Couverture forestière (en ha) de la zone d'intervention S.O.</p> <p>3. Etat de la désertification (en ha) de la zone d'intervention</p>	<p>1. Statuts UICN actuels :</p> <p><u>Oryx algazelle</u> : éteint à l'état sauvage – mais 89 réintroduits par le Projet Oryx</p> <p><u>Gazelle dama</u> : très gravement menacée</p> <p><u>Gazelle dorcas</u> : vulnérable</p> <p><u>Addax</u> : très gravement menacé</p> <p><u>Autruche</u> : menacée</p> <p>2. S.O.</p> <p>3. Donnée inconnue</p>	<i>Données à récolter/actualiser au démarrage de l'Action</i>	<p>1. Stabilisation ou amélioration du statut UICN de ces espèces (reclassification espérée de l'oryx algazelle de « éteint à l'état sauvage » à « menacée » d'ici la fin de l'Action)</p> <p>2. S.O.</p> <p>3. Stabilisation ou réduction</p>	<p>UICN (Liste Rouge)</p> <p>Rapports « Projet oryx » de SCF</p> <p>Rapports de l'Action</p> <p>Rapports OFAC</p> <p>Données satellitaires + NASA FIRMS</p>	
Objectif Spécifique : effet direct	Résultat Préserver la biodiversité de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim de façon intégrée et durable	<p>1. Analyse IMET/Biopama</p> <p>2. Population espèces phares (oryx, gazelle dama et dorcas)</p>	<p>1. Valeurs IMET/Biopama</p> <p>2. oryx (89), gazelle dama (50) et dorcas (> 6/km² dans les zones favorables)</p>	<i>Pas de mise à jour effectuée/ données à récolter au démarrage de l'Action</i>	<p>1. Valeurs IMET/Biopama</p> <p>2. Augmentation populations espèces phares : oryx (400), gazelle dama (80) et gazelle dorcas (à définir au démarrage de l'Action)</p>	<p>Observatoire des AP (système d'évaluation du niveau d'efficacité de gestion – Biopama/IMET)</p> <p>Inventaires</p> <p>Statistiques UICN</p> <p>Rapports de l'Action</p>	Le projet « Réintroduction d'oryx » de SCF en collaboration avec l'Agence environnementale d'Abou Dhabi se poursuit sans problème majeur.

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

Extrants/Produits	<p>Extrant/Produit 1</p> <p>Les activités socio-économiques et sectorielles de la RFOROA et sa zone limitrophe sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de cadres de concertation fonctionnels pour la gestion de la zone (à la place de : Nombre de réunions multisectorielles sur l'aménagement du territoire) 2. Nombre de PDL incluant la gestion des services écosystémiques 3. Nombre de mesures réalisées pour l'intégrité de la RFOROA et les (méta) populations fauniques 4. Sites de conservation prioritaires identifiés et préservés (à la place de : Couloirs écologiques réalisés et/ou conservés) 5. Nombre de cadres de collaboration multinationale signé 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cadre de concertation fonctionnel inexistant 2. Donnée inconnue 3. Gestion des oryx en cours + connectivité avec le « Projet PAGAPS » en cours 4. Pas de site de conservation prioritaire identifié 5. Elaboration en cours 	<p><i>Pas de mise à jour effectuée/ données à récolter au démarrage de l'Action</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au moins 3 Conseils Consultatifs Régionaux (CCR) fonctionnels, dès l'année 3 2. Intégration des services écosystémiques dans les PDL en cours (si existants) au niveau des opportunités identifiées 3. Au moins une mesure de gestion des espèces phares et de connectivité en cours 4. X sites de conservation prioritaires identifiés et préservés (à déterminer en année 2) 5. Plans d'Action Régionaux pour l'addax, la gazelle dama et l'autruche élaborés et en cours de mise en œuvre 	<p>PV/CR des réunions des CCR</p> <p>PV/CR des réunions des CRA et CDA</p> <p>Documents PDL avec plans d'actions</p> <p>Rapports Inventaires, Rapports de l'Action (suivi des populations, sites de conservation prioritaires, etc.)</p> <p>Plans d'Action Régionaux (addax, gazelle dama et autruche)</p>	<p>Poursuite et accentuation des politiques relatives aux programmes de développement local, administration du territoire en lien avec la gestion durable de la biodiversité et des ressources (y compris la chasse)</p>
	<p>Extrant/Produit 2</p> <p>Des systèmes de gestion efficace de la RFOROA sont développés et opérationnels</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Statut des PAG 2. Participation des parties prenantes aux réunions de gestion de la RFOROA 3. Statut du suivi écologique 4. Statut de la « Cellule Suivi & Informations » (à la place de : cellule de renseignement) 5. Nombre d'infrastructures réalisées 	<ol style="list-style-type: none"> 1. PAG de la RFOROA inexistant 2. Pas de réunion de gestion de la RFOROA 3. Suivi écologique partiel de la RFOROA (40% de sa surface couverts par les inventaires) 4. Pas de « Cellule Suivi & Informations » 5. Bâtiments brigades Secteurs Faune Est et Sud très modestes 	<p><i>Pas de mise à jour effectuée/ données à récolter au démarrage de l'Action</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. PAG existant et mis en œuvre 2. 8 réunions/an associant les parties prenantes, dès la 2^e année 3. Système de suivi écologique informatisé et opérationnel (80% de la surface de la RFOROA couverts par les inventaires) 4. Cellule de gestion des informations opérationnelle 5. Infrastructures adaptées pour les Secteurs Faune Est et Sud + 2 postes avancés 	<p>Document de PAG</p> <p>PV/CR des réunions de gestion</p> <p>Cartes/données de suivi</p> <p>Rapports techniques, d'inventaires</p> <p>Rapports LAB et informations annuels partagés</p>	<p>La situation politique du Tchad, en général, et dans la zone d'intervention, en particulier, permet aux employés d'effectuer leur travail tout au long de l'Action</p> <p>Implication active et constructive de l'ensemble des parties prenantes de l'Action</p> <p>Les accords établis à ce jour avec SCF ne sont pas remis en cause par un changement constitutionnel</p>
	<p>Extrant/Produit 3</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de mécanismes de gestion participative 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Donnée inconnue 	<p><i>Pas de mise à jour</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réseau d'agents communautaires créé et 	<p>Accord de collaboration</p>	<p>Conflits actuels lissés avec une participation</p>

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

	Les populations de la RFOROA et limitrophes sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable.	2. Niveau des chiffres d'affaires et des revenus réalisés S.O. 3. Volume d'investissement au niveau social et protection (en Euros) 4. Nombre de nouveaux emplois dans le secteur de la conservation créé par l'Action (ventilé par sexe)	2. S.O. 3. Donnée inexistante 4. Donnée inexistante	<i>effectuée/ données à récolter au démarrage de l'Action</i>	fonctionnel 2. S.O. 3. X euros/an (apports missions de santé de proximité) (à déterminer en année 1) 4. X nouveaux emplois dans le secteur de la conservation créé par l'Action (ventilé par sexe) (à déterminer en année 1)	Enquêtes « de satisfaction » auprès des parties prenantes Rapports de l'Action Contrats d'emploi	effective des structures déconcentrées et décentralisées Limitation des activités concurrentielles à proximité immédiate de la zone d'intervention (mines) S.O.
	Extrant/Produit 4 La structure de gestion de la RFOROA et son staff sont renforcés	1. Nombre de participants aux formations (ventilé par sexe) 2. Tests connaissance/compétence pré et post formation	1. Donnée inexistante 2. Donnée inexistante		1. X participants aux formations (ventilé par sexe) (à déterminer en année 1) 2. Amélioration des connaissances entre test pré et post formation	Rapports de formation Tests pré et post formation Rapports annuels RIFFEAC	
	Extrant/Produit 5 Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux paysage et régional	1. Nombre d'actions d'information des décideurs politiques 2. Nombre d'ouvrages scientifiques et de vulgarisation produits avec l'appui du staff de la RFOROA 3. Nombre de participants aux activités d'échange des expériences (ventilé par sexe)	1. Donnée inexistante 2. Donnée inexistante 3. Donnée inexistante		1. Au moins une réunion régionale par an (représentants de l'AP, CEEAC et comité de pilotage) 2. X ouvrages scientifiques et de vulgarisation produits avec l'appui du staff de la RFOROA (à déterminer en année 1) 3. X participants aux activités d'échange d'expériences (ventilé par sexe) (à déterminer en année 1)	Rapport d'assistance technique RAPAC Rapports de l'Action	

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

Intitulé de l'Activité	Moyens et coûts	Hypothèses
Extrant 1 : Les activités socio-économiques et sectorielles de la RFOROA et sa zone limitrophe sont coordonnées de façon intégrée dans une perspective d'approche paysage qui assure la disponibilité durable des services écologiques pour les parties prenantes		
<p>A 1.1. Affiner l'identification des acteurs et des actions en cours dans la RFOROA et sa zone limitrophe</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Elaborer les TdR étude « diagnostic »</i> ✓ <i>Recruter les consultants</i> ✓ <i>Organiser la logistique de cette étude</i> ✓ <i>Réaliser cette étude avec les consultants</i> ✓ <i>Organiser réunion de restitution de l'étude « diagnostic »</i> 	<p>Moyens Personnel dédié 2 consultants internationaux étude « diagnostic » : 1 spécialiste diagnostic socio-culturel + 1 spécialiste pastoralisme + un expert tchadien Logistique mission (réunions, transports, etc.)</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 5.2.1 : 60.000 €</p>	
<p>A 1.2. Créer des Conseils Consultatifs Régionaux de la RFOROA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Intégrer les cadres de concertation existants (plateforme pastorale, CRA, CDA, etc.) dans les régions de Wadi Fira et Batha (en fonction des résultats de l'activité A 1.1)</i> ✓ <i>Alimenter techniquement ces cadres de concertation</i> ✓ <i>Organiser des réunions supplémentaires de ces cadres de concertation (si besoin)</i> ✓ <i>Elaborer TdR et composition des Conseils Consultatifs Régionaux de la RFOROA</i> ✓ <i>Créer les CCR de la RFOROA pour chaque région concernée (Wadi Fira et Batha pour commencer)</i> ✓ <i>Organiser des réunions des CCR de la RFOROA (2x/an)</i> ✓ <i>Mener une réflexion sur les options de gouvernance et de gestion à long terme de la RFOROA</i> 	<p>Moyens Personnel dédié Réunions CRA, CDA etc. Réunions CCR Document « Options gouvernance et gestion RFOROA »</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 6.3.4 : 2.000 € Ligne 6.3.5 : 8.000 €</p>	Implication active et constructive des différents acteurs concernés
<p>A 1.3. Participer à la conservation de la connectivité écologique entre les Aires Protégées aux niveaux paysage et régional</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Collaborer/échanger avec la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (Complexe OROA - Ennedi)</i> ✓ <i>Collaborer/échanger avec la Région du Manga et Eguey (Projet PAGAPS)</i> ✓ <i>Collaborer/échanger avec la Réserve de Termit & Tin Toumma au Niger (Projet PAGAPS + PIR-UE Afrique de l'Ouest)</i> ✓ <i>Participer à l'élaboration des plans d'action régionaux pour la restauration de l'addax, de la gazelle dama et de l'autruche (la mise en œuvre se fait en A2.4)</i> ✓ <i>Analyser les PDL (si existants, cf. résultats A1.1)</i> ✓ <i>Intégrer des services écosystémiques dans les PDL en cours (si existants) au niveau des opportunités identifiées</i> 	<p>Moyens Personnel dédié Réunions/ateliers techniques Missions conjointes Visites échanges Plans d'action régionaux (addax, gazelle dama et autruche)</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 1.3.1 : 41.400 € (en partie) Ligne 2.1.3 : 15.000 € (en partie)</p>	

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

	<p>A 1.4. Promouvoir la réalisation d'études d'impact environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Sensibiliser les acteurs nationaux (limites et vocation de la RFOROA, biodiversité, importance EIE)</i> ✓ <i>Effectuer un lobbying pour insérer l'obligation de réaliser des EIE dans la révision du décret de la RFOROA</i> ✓ <i>Participer aux réunions de planification stratégiques au niveau local, régional, national</i> 	<p>Moyens Personnel dédié Réunions</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local)</p>	
	<p>A 1.5. Promouvoir la RFOROA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mettre en place la Cellule « Sensibilisation & Education » (CSE)</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Recruter un responsable Cellule « Sensibilisation & Education »</i> ○ <i>Identifier et recruter les agents communautaires (6)</i> ✓ <i>Elaborer puis signer un accord de collaboration avec l'APROCOFF (structure associée, spécialisée en sensibilisation/communication)</i> ✓ <i>Appuyer l'élaboration et valider d'outils d'information et de communication (posters, campagnes, radio, etc.)</i> ✓ <i>Appuyer la réalisation de missions/campagnes d'informations et de sensibilisation</i> ✓ <i>Intégrer les messages dans des émissions environnement/RFOROA dans les programmes des radios locales</i> ✓ <i>Organiser des « caravanes d'éducation environnementales »</i> 	<p>Moyens ONG locale sensibilisation (Structure associée : APROCOFF) Chargé de communication SCF Siège Personnel dédié (CSE) Projecteur Matériel audiovisuel 1 groupe électrogène portable Supports de communication Support logistique Consultant « marketing social » Caravanes de sensibilisation et EE Réunions avec les populations</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 2.1.2 : 12.000 € (en partie) Ligne 3.3.2 : 500 € Ligne 3.5.1 : 50 € Ligne 3.5.2 : 300 € Ligne 5.2.4 : 35.000 € (en partie) Ligne 5.8.4 : 10.000 € Ligne 6.5.1 : 4.200 € Ligne 6.6.1 : 20.000 €</p>	

	Intitulé de l'Activité	Moyens et coûts	Hypothèses
	Extrant 2 : Des systèmes de gestion efficaces de la RFOROA sont développés et opérationnels		
	<p>A 2.1. Créer une Unité de Cogestion de la RFOROA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Mettre en place d'Unité de Cogestion et définir son rôle</i> ✓ <i>Mettre en place la Cellule Suivi & Informations (CSI)</i> 	<p>Moyens Personnel dédié Structures associées (APROCOFF, APN) Partenaires : Projet Oryx, ZSL, SCBI (installation, formation,</p>	

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Recruter un responsable Cellule « Suivi & Informations » ○ Installer SMART et autres logiciels adaptés aux zones arides (pour suivi écologique et suivi LAB) ○ Compléter la formation de ce responsable (Cf. A2.2 et A2.3) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Récolter et stocker des données ✓ Analyser et traiter ces données ✓ Partager ces données avec des institutions à identifier ✓ Rédiger les rapports de la CSI 	<p>données) Logiciels SMART, Cybertracker, ODK, etc. Ordinateur, imprimante, onduleur, disques de stockage Local climatisé (au bureau du projet à Arada) V-sat Groupe électrogène 18kVA</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 2.1.2 : 12.000 € (en partie) Ligne 3.2.8 : 600 € Ligne 3.3.1 : 20.000 €</p>	
	<p>A 2.2. Mettre en place un système de suivi écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser des inventaires faune/flore (plus précisément, dans les zones encore non inventoriées) ✓ Compléter les données déjà existantes (du projet Oryx, études SCF, etc.) ✓ Améliorer les protocoles de suivi écologique pour chaque taxon (oryx, dama, dorcas, outardes et vautours) ✓ Mettre en œuvre les protocoles de suivi écologique pour chaque taxon ✓ Cartographier les ouadis Kharma et Achim (composition botanique, destruction du milieu, occupation humaine, etc.) ✓ Réaliser un inventaire botanique des ouadis Kharma et Achim ✓ Mettre en œuvre les protocoles de suivi botanique ✓ Réaliser une « landscape classification », cartographie de la Réserve ✓ Suivre l'évolution des populations de plantes importantes (arbres/plantes rares/espèces invasive (cram-cram), plantes importantes pour la faune, etc.) ✓ Acquérir les données disponibles sur les populations de bétail domestique (collaboration avec les projets pastoraux) pour compléter nos données récoltées lors du suivi de la faune sauvage ✓ Récolter des informations sur la désertification et le changement climatique auprès d'agences spécialisées ✓ Réaliser des comptages aériens annuels (en collaboration avec APN) ✓ Mettre en place un réseau de camera-traps ✓ Sensibiliser les communautés sur la présence des camer- traps ✓ Mettre en œuvre un protocole des camer- trap ✓ Former les agents communautaires à récolter des données sur la faune ✓ Former les gardes sur la récolte de données ✓ Acheter/produire le matériel et équipement de suivi nécessaires (kits suivi) ✓ Analyser et traiter les données ✓ Transmettre les données au niveau régional (OFAC ?) + West African Birds Data Base (WABDAB) ✓ Elaborer des accords de collaboration avec des Universités Tchadiennes (N'Djamena, Abéché, autres ?) 	<p>Moyens Personnel dédié Consultance cartographie/classification des paysages Structure associée APN (avion/pilote pour inventaires aérien) Matériel informatique Logistique Equipements techniques (kit suivi, camera traps, images satellite, drones, GPS, etc.) Logiciel SIG Données existantes/publications Accord de collaboration avec Universités Tchadiennes Missions d'inventaire de la faune et suivi écologique Comptages aériens (1 fois par an) Cartes des Ouadis Kharma et Achim Campagnes de camera-trapping Formations agents communautaires + gardes</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 3.1.5 : 36.000 € Ligne 3.5.3 : 14.000 € Ligne 3.5.5 : 1.200 € Ligne 3.5.6 : 5.000 € Ligne 3.5.10 : 20.000 € Ligne 5.2.2 : 80.000 € Ligne 6.6.4 : 1.560 €</p>	

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Accueillir des étudiants-stagiaires</i> 		
<p>A 2.3. Elaborer et exécuter un plan d'aménagement et de gestion de la RFOROA</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Interpréter les données du suivi écologiques (identifier les besoins en aménagement, analyse/évaluation des menaces et contraintes)</i> ✓ <i>Etudier la possibilité de créer des zones de conservation prioritaire</i> ✓ <i>Organiser des réunions avec les parties prenantes pour le zonage éventuel de la RFOROA</i> ✓ <i>Elaborer un plan d'aménagement et de gestion de la RFOROA de manière participative (zonage, définition et élaboration de règles, etc.) en collaboration avec l'Unité de Cogestion</i> ✓ <i>Mener une réflexion sur la révision des limites, du statut (Réserve partielle ou temporaire, etc.) et de la réglementation (basée sur le PAG) de la RFOROA</i> ✓ <i>Effectuer un lobbying auprès du Ministère pour les révisions</i> ✓ <i>Organiser une réunion de validation du PAG avec toutes les parties prenantes</i> ✓ <i>Vulgariser le PAG de la RFOROA (communication/sensibilisation)</i> ✓ <i>Exécuter le PAG de manière adaptative</i> ✓ <i>Introduire les dossiers de soumission pour les zones ZICO et RAMSAR (montage de dossiers, soumission auprès de Birdlife, etc.)</i> ✓ <i>Matérialiser/délimiter sur le terrain les limites de la RFOROA et les différentes zones</i> 	<p>Moyens Personnel dédié (Unité de Cogestion) PAG + dossier soumission ZICO/RAMSAR APROCOFF Consultant « social marketing » Chargé de communication SCF-Paris Réunions consultation (conseil consultatif de la RFOROA) + validation Panneaux de matérialisation des zones PAG simplifié pour vulgarisation (plusieurs exemplaires) Projecteur Audiovisuel Ecran Groupe électrogène portable Supports de communication Support logistique</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 5.1.1 : 250 € Ligne 5.8.3 : 7.500 € Ligne 6.3.6 : 5.000 € Ligne 6.5.2 : 6.000 € (en partie)</p>	
<p>A 2.4. Contribuer à la réintroduction d'espèces emblématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Appuyer la réintroduction de l'autruche : Identifier les populations sources, transporter les autruches, en collaboration avec le Projet Oryx et APN</i> ✓ <i>Organiser un atelier pour l'élaboration de la stratégie nationale de l'autruche d'Afrique du Nord et suivi des recommandations issues de la stratégie</i> ✓ <i>Construire un enclos pour réintroduction addax et gazelles dama (identifier le lieu de l'enclos, achat matériel, transport, construction), en collaboration avec le Projet Oryx</i> ✓ <i>Participer aux ateliers régionaux de mise en œuvre des plans d'action régionaux pour la restauration des oryx, dama, addax, autruche</i> ✓ <i>Identifier et ensuite zoner les endroits et parcours les plus critiques pour l'oryx</i> ✓ <i>Renforcer la protection des zones clés pour l'oryx</i> ✓ <i>Identifier des plantes utiles pour la faune et le bétail qui ont disparu</i> ✓ <i>Analyser les causes de leur disparition</i> ✓ <i>Eventuellement étudier la possibilité de restaurer ces espèces végétales</i> 	<p>Moyens Location camions transport Caisses Achat et transport grillage spécialisé « faune sauvage » (Afrique du Sud, USA) Contrat entreprise travaux 1 atelier à N'Djamena Autruche Participation ateliers régionaux (frais de mission, billets d'avion,...) Etude « Disparition espèces végétales utiles pour la faune et le bétail »</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 1.3.1 : 41.400 € (en partie) Ligne 2.1.3 : 15.000 € (en partie) Ligne 6.3.3 : 3.000 € Ligne 6.6.5 : 5.500 € Ligne 6.6.6 : 180.000 €</p>	

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

	<p>A 2.5. Créer un système efficace d'Application de la Loi</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Présélectionner les gardes avec le formateur APN et la DCFAP</i> ✓ <i>Former des gardes présélectionnés</i> ✓ <i>Former quelques gardes au PNZ</i> ✓ <i>Former les gardes à l'utilisation d'une tablette Cédar (entrer des données)</i> ✓ <i>Former les gardes à l'utilisation de SMART/ Cybertracker (suivi écologique)</i> ✓ <i>Equiper les gardes (logistique, communication, suivi)</i> ✓ <i>Equiper les véhicules d'un système de tracking</i> ✓ <i>Planifier des patrouilles</i> ✓ <i>Identifier de manière participative la localisation des postes avancés</i> ✓ <i>Former quelques gardes aux procédures judiciaires (collaboration avec un avocat)</i> ✓ <i>Effectuer un suivi judiciaire des personnes arrêtées</i> ✓ <i>Organiser des formations de recyclage annuel</i> ✓ <i>Mettre en place un système de communication efficace</i> ✓ <i>Former en premier secours/soins</i> 	<p>Moyens Personnel dédié Formateur gardes (APN) Consultant juriste Consultant 1^{er} secours Formations continues Carburant Système de tracking des véhicules Système de communication (Thuraya, Garmin) Equipement des gardes 6 Véhicules, pièces de rechange 8 Motos (surveillance des ouadis) machine à plastifier 3 postes fixes CODAN (HF) 4 (dont 1 à la base de chaque Secteur) thuraya par secteur = 12 Projet : 4, donc 16 Thurayas en tout Autorisation fréquences + frais</p> <p>Coûts RH dédié + équipement + fonctionnement (bureau local) Ligne 5.2.3 : 4.000 € Ligne 5.2.5 : 35.000 € Ligne 6.2.1 : 20.000 e Ligne 6.2.2 : 21.960 € Ligne 6.2.3 : 3.000 € Lignes 6.4 : 70.704 € Ligne 6.5.2 : 6.000 € (en partie)</p>	
	<p>A 2.6 Lutter contre les feux de brousse</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Cartographier les feux de brousse, les zones à haut risque</i> ✓ <i>Identifier les causes</i> ✓ <i>Elaborer une stratégie de lutte contre les feux de brousse (méthodes et protocoles)</i> ✓ <i>Créer un réseau de pare-feu</i> ✓ <i>Entretien le réseau de pare-feu</i> ✓ <i>Acquérir équipement de prévention et de réaction</i> ✓ <i>Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés locales (en collaboration avec des agents communautaires)</i> ✓ <i>Contrôler le passage des « des fraudeurs » dans la Réserve (cf. A2.5)</i> 	<p>Moyens 1 Tracteur et cover crop (déchaumeuse à disque) Battes à feu Herses Main d'œuvre (tâcherons) Agents communautaires Gardes</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 3.1.3 : 38.112,25 € Ligne 3.3.5 : 10.000 € Ligne 3.3.6 : 3.000 € Ligne 3.3.7 : 5.200 € Ligne 3.3.8 : 800 €</p>	

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

		Ligne 6.6.2 : 18.000 €	
	<p>A 2.7. Créer des infrastructures de gestion appropriées</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Louer une concession (avec bâtiments), pour bureaux projet + logement chef projet ✓ Améliorer concession bureau (sanitaires, cellule « informations », etc.) ✓ Aménager les bureaux de N'Djamena ✓ Améliorer les brigades Secteur Faune Est et Sud ✓ Etudier la possibilité de créer une troisième antenne pour la partie ouest de la réserve (Atelier de travail avec la DFCAP et les autorités administratives du Borkou) ✓ Equiper les brigades : meubles, groupes électrogènes, kit informatique ✓ Créer 2 postes avancés (construction boukarou) ✓ Equiper les postes avancés : sanitaires, cuve à eau, panneaux solaires ✓ Ouvrir, baliser et entretenir une piste d'aviation pour avion léger (près base Oryx) 	<p>Moyens 1 camion (ravitaillement aux postes avancés, base oryx, appui lutte feux de brousse, etc.) Groupe électrogène 6 véhicules 4x4 8 motos Brigades Secteur Faune Piste avion Main d'œuvre VSat</p> <p>Coûts Rubrique Equipement : 693.875,15 (majeure partie) Lignes 6.1 : 122.600 €</p>	

	Intitulé de l'Activité	Moyens et coûts	Hypothèses
	Extrant 3 : Les populations de la RFOROA et limitrophes sont associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable		
	<p>A.3.1. Intégrer les représentants des populations dans les structures de pilotage et de suivi de l'Action</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer TDR Comité de pilotage ✓ Créer un comité de pilotage ✓ Accompagner les Conseils Consultatifs Régionaux de la Réserve pour le choix de leurs représentants au comité de pilotage ✓ Organiser des réunions du comité de pilotage (1 fois par an) 	<p>Moyens Personnel dédié Réunions comité de pilotage Réunions avec les CCR</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 6.3.1 : 3.000 € Ligne 6.3.2 : 5.000 €</p>	
	<p>A.3.2. Etudier la faisabilité de valorisation intégrative et participative des ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudier les différentes façons d'impliquer les populations locales à la valorisation intégrative et participative des RN ✓ Sensibiliser/former le réseau d'agents communautaires ✓ Etudier les stratégies d'utilisation de l'espace et des ressources naturelles par les communautés de la RFOROA (en complément de A 1.1) <ul style="list-style-type: none"> ○ Rassembler la documentation existante auprès des projets pastoraux ○ Identifier tous les points d'eau (mare, puits, forage) ○ Identifier les mourhal principaux (couloir de transhumance) 	<p>Moyens Personnel dédié Agents communautaires CCR Consultant « social marketing »</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 5.2.4 : 35.000 € (en partie) Ligne 6.3.5 : 8.000 €</p>	

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les zones de cultures (petit mil, sorgho) ○ Identifier les zones de collecte de graminées sauvages (kreb) ○ Etc... ✓ Etablir des synergies/complémentarité avec les différents projets pastoraux ✓ Identifier les besoins et priorités en matière de micro-projets ✓ Concevoir et évaluer la faisabilité de micro-projets de valorisation des RN (éco-tourisme, etc.) 		
	<p>A 3.3. Effectuer des missions de santé de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier médecin et/ou infirmière/sage-femme ✓ Elaborer accord de collaboration avec personnel de santé ✓ Identifier ONG internationale pour dons médicaments ✓ Elaborer accord de collaboration avec ONG internationale ✓ Planifier missions/campagnes (10j/an) ✓ Effectuer des missions de point d'eau en point d'eau 	<p>Moyens Frais de mission médecin + infirmière/sage-femme Véhicule Médicaments</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 6.6.3 : 24.000 €</p>	

	Intitulé de l'Activité	Moyens et coûts	Hypothèses
	Extrait 4 : La structure de gestion de la RFOROA et son staff sont renforcés		
	<p>A 4.1. Participer à la réflexion sur le métier et la formation de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer aux réflexions menées par le CEDAMM/WCS (curriculum, métier, certification, etc.) ✓ Identifier les besoins en formation ✓ Sélectionner les formations nécessaires ✓ Sélectionner les candidats pour chaque formation ✓ Organiser la logistique des formations ✓ Organiser la restitution des apprenants auprès du reste de l'équipe ✓ Organiser échanges d'expérience/voyages d'études dans autres AP Afrique de l'Ouest (Réserve de Termit et/ou Parc du W) 	<p>Moyens Institutions de formation appropriées</p> <p>Coûts RH dédié + fonctionnement (bureau local) Ligne 6.2.4 : 20.000 € (en partie)</p>	<p>Le type de formations proposées (durée, thème, etc.) est compatible avec les exigences et les besoins liés à la mise en œuvre efficace de l'Action</p>
	<p>A 4.2. Former les cadres supérieurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les besoins en formation ✓ Sélectionner les formations ✓ Sélectionner les candidats pour chaque formation ✓ Introduire des demandes de bourses ✓ Organiser la logistique pour la participation aux formations ✓ Organiser la restitution des apprenants auprès du reste de l'équipe 	<p>Moyens Appui ECOFAC VI composante régionale Logistique formations Bourses d'études</p> <p>Coûts RH dédié Ligne 6.2.4 : 20.000 € (en partie)</p>	<p>Le type de formations proposées (durée, thème, etc.) est compatible avec les exigences et les besoins liés à la mise en œuvre efficace de l'Action</p>

ANNEXE C - MATRICE-CADRE LOGIQUE – APPEL A PROPOSITIONS N° EUROPEAID/139-187/ID/ACT/TD ECOFAC VI
Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim - RFOROA

	Intitulé de l'Activité	Moyens et coûts	Hypothèses
	Extrant 5 : Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées aux niveaux paysage et régional		
	<p>A.5.1. Contribuer aux activités transversales du programme régional ECOFAC VI</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Accueillir et encadrer missions « suivi/capitalisation d'expérience » du RAPAC (min 1x/an)</i> ✓ <i>Contribuer à l'élaboration de produits de communication (rédaction d'études de cas, articles, documents de capitalisation, etc.)</i> ✓ <i>Participer aux réunions annuelles (échanges d'expérience)</i> ✓ <i>Participer aux ateliers thématiques (capitalisation)</i> 	<p>Moyens Personnel dédié Logistique missions</p> <p>Coûts RH dédiées + fonctionnement (bureau local) Ligne 1.3.1 : 41.400 € (en partie) Ligne 2.1.3 : 15.000 € (en partie) Ligne 6.3.7 : 2.000 €</p>	